

Rapport climatique 2022

RBC Gestion mondiale d'actifs

fondé sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

À propos du présent rapport

Dans le présent document, toute référence à RBC Gestion mondiale d'actifs (GMA) inclut les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited (RBC GAM UK) et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de Banque Royale du Canada (RBC). Dans ce rapport, les références à RBC se rapportent à la Banque Royale du Canada et à ses filiales.

Dans le présent document, certaines stratégies de placement et catégories d'actifs, de risques ou de titres qui n'intègrent pas les critères ESG sont exclues des références à notre méthode de placement, aux types de placements applicables et aux placements et actifs sous gestion appartenant au champ d'application de l'analyse. À titre d'exemple, le marché monétaire, les stratégies d'achat à long terme, les stratégies passives et certaines stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, ou certains instruments dérivés ou en devises n'intègrent pas les critères ESG. Dans la plupart de ces cas, sinon dans tous les cas, RBC GMA n'entretient pas de dialogue avec les émetteurs. Le présent document traite de nos placements qui intègrent les critères ESG.

Il s'agit du troisième rapport climatique de RBC GMA fondé sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Le rapport climatique RBC GMA (le « rapport ») de cette année est publié conformément aux exigences du Sourcebook de la Financial Conduct Authority – autorité réglementaire du Royaume-Uni – qui porte sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG Sourcebook). Les entités de RBC GMA faisant partie du champ d'application de l'ESG Sourcebook sont RBC GMA UK et BlueBay. Les entités visées s'appuient sur le présent rapport, préparé par RBC GMA à l'échelle du groupe. Ces entités sont incluses dans le champ d'application du présent rapport, sauf indication contraire. Une déclaration de conformité confirmant que ce rapport est conforme aux exigences du chapitre 2 de l'ESG Sourcebook est jointe en [annexe 6](#).

En 2022, BlueBay était une entité juridique séparée, mais affiliée de RBC GMA. Par conséquent, nous fournissons des renseignements complémentaires dans le présent rapport afin d'identifier les cas où les politiques et les pratiques de BlueBay diffèrent de celles de RBC GMA et de nos autres sociétés affiliées. Ces renseignements complémentaires sont intégrés au corps du rapport, et les renseignements complémentaires relatifs à BlueBay se trouvent dans les [annexes 1](#) et [5](#), ainsi que dans les notes de bas de page tout au long du rapport. Veuillez noter qu'en vertu de l'ESG Sourcebook, toute différence significative entre les méthodes de préparation des rapports à l'échelle des entités et à l'échelle des produits devra être précisée dans les rapports réalisés à l'échelle des produits.

Période de référence

Sauf indication contraire, les données et les exemples du présent rapport reflètent les activités entreprises au cours de l'année civile 2022 (du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022).

Monnaie et mesure

Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans le présent document sont exprimés en dollars des États-Unis. Dans certains cas, les valeurs ayant été arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total.

Table des matières

Message du chef des placements.....	4
Introduction	5
À propos de RBC GMA	6
Notre approche à l'égard de l'investissement responsable	7
Notre approche des changements climatiques et Notre ambition de carboneutralité.....	8
Changements climatiques et risques liés à la nature	9
Appui au GIFCC et conformité	10
1. Gouvernance.....	11
1.1 Surveillance effectuée par les Conseils.....	11
1.2 Rôle de la direction	12
2. Stratégie.....	14
2.1 Description des occasions et des risques liés au climat.....	14
2.2 Conséquences des occasions et des risques liés au climat.....	16
2.3 Analyse de scénarios climatiques.....	18
3. Gestion des risques.....	22
3.1 Détermination et évaluation des risques liés au climat	22
3.2 Gestion des risques liés au climat.....	24
3.3 Gestion du risque d'investissement et changements climatiques.....	28
4. Paramètres et objectifs	30
4.1 Paramètres climatiques	30
4.2 Émissions de GES attribuables à l'exploitation	38
4.3 Objectifs liés au climat	38
Annexe 1 : BlueBay Asset Management LLP, supplément.....	40
1. Gouvernance.....	40
2. Stratégie	41
3. Gestion des risques	42
4. Paramètres et objectifs	43
Annexe 2 : Périmètre d'analyse pour les paramètres climatiques.....	52
Annexe 3 : Méthodologie d'analyse des scénarios climatiques	53
Annexe 4 : Paramètres et méthodologie climatiques	55
Annexe 5 : Émissions de GES attribuables à l'exploitation de RBC GAM UK et BlueBay	59
Annexe 6 : Déclaration confirmant la conformité de la déclaration par rapport à l'ESG Sourcebook.....	61



Lettre de notre chef des placements

En tant que gestionnaire de placements d'envergure mondiale, présent dans bon nombre de régions et marchés des capitaux, nous nous efforçons d'anticiper les changements et de gérer les complexités. L'année dernière nous a donné l'occasion de le prouver. La guerre en Ukraine et la crise de l'énergie en Europe ont mis en lumière les problèmes de sécurité et d'abordabilité énergétique, tandis que l'inflation a explosé, exacerbée par les phénomènes météorologiques extrêmes et les perturbations des chaînes logistiques. De même, la hausse des coûts de la nourriture, du chauffage et des transports a entraîné un ralentissement de l'économie mondiale. Dans le même temps, les parties prenantes sont devenues plus exigeantes à l'égard de la transparence et de la divulgation, et la réglementation s'est renforcée dans ce domaine. Les événements de l'année écoulée n'ont fait que réaffirmer la nécessité d'adopter une démarche éclairée et réfléchie en matière d'investissement responsable, et l'importance de prendre en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de placement.

Notre approche des changements climatiques décrit en détail notre stratégie et les actions que nous entreprenons pour répondre aux risques systémiques liés aux changements climatiques, ainsi que leurs répercussions sur les économies, les marchés et la société. Nous continuons de mettre l'accent sur le perfectionnement des connaissances de nos équipes des placements dans le domaine climatique, et sur l'amélioration de nos données et analyses en matière de climat. Une autre de nos priorités a été de progresser dans nos activités de gérance. À notre avis, la démarche de la gérance active répond à notre devoir fiduciaire à l'égard des clients, et figure parmi les moyens les plus efficaces offerts aux investisseurs pour réduire les émissions dans le monde réel et dans l'ensemble de l'économie.

L'intégration des critères ESG à nos décisions de placement demeure une priorité importante pour RBC GMA, et nous continuons de progresser à cet égard. Au cours de la dernière année, nous nous sommes efforcés d'élargir notre gamme d'outils dans ce domaine et avons mis en place les cadres nécessaires à la divulgation des paramètres ESG et climatiques aux clients. Au cours de l'année, nous avons continué l'expansion de notre infrastructure interne de données ESG qui

nous aide à intégrer les critères ESG au processus de placement. Cette infrastructure robuste constitue une plateforme automatisée et évolutive permettant de consulter les données ESG de façon personnalisée. Par conséquent, nous avons complété et approfondi nos tableaux de bord des changements climatiques par rapport aux éléments de base fournis à nos équipes des placements en 2020 et en 2021, ce qui fait preuve de notre capacité à innover dans ce domaine.

Bon nombre de nos clients souhaitent savoir comment leurs placements peuvent être touchés par les risques liés aux changements climatiques, et quelle est leur incidence sur les changements climatiques. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour leur offrir des solutions répondant à leurs besoins, et nous complétons nos rapports sur les enjeux ESG et les changements climatiques. Nous gardons à l'esprit que la transparence et la responsabilité sont des valeurs essentielles pour atteindre nos objectifs communs et nous les considérons comme les piliers de Notre ambition de carboneutralité, que nous abordons dans ce rapport. De plus en plus, les autorités réglementaires de toutes les régions cherchent à normaliser et à élargir les exigences de publication d'informations. Nous continuons de fournir des renseignements sur nos activités d'investissement responsable et de lutte contre les changements climatiques dans le but de soutenir nos clients institutionnels dans la production de leurs rapports.

Bien que RBC GMA ait pris l'initiative de publier volontairement un rapport fondé sur les recommandations du GIFCC en 2020, cette pratique est devenue une exigence réglementaire au Royaume-Uni, territoire dans lequel nous exerçons des activités. Le rapport de cette année est donc plus complet que ceux des années précédentes, en réponse aux exigences spécifiques énoncées dans la réglementation du Royaume-Uni.

Le présent rapport a été examiné et approuvé dans son intégralité par le Comité de direction RBC GMA, qui comprend notamment le chef de Gouvernance et investissement responsable, le chef des placements et le chef de la direction.

Daniel E. Chornous, CFA

Chef des placements, RBC Gestion mondiale d'actifs

Introduction

Notre approche des changements climatiques repose sur la conviction fondamentale que la prise en compte de facteurs ESG importants¹ dans notre processus de placement peut améliorer les rendements ajustés au risque sur un horizon à long terme. Les changements climatiques comptent parmi ces facteurs. À cet égard, nous intégrons d'importantes considérations liées aux changements climatiques dans nos décisions de placement pour les types de placement applicables. Nous exerçons notre influence en tant qu'investisseurs actifs en abordant ce thème avec les émetteurs dans lesquels nous investissons², et nous prenons nos décisions de placement après avoir effectué un contrôle diligent et une analyse approfondie. Par le biais de la gérance active et du vote par procuration, nous incitons les sociétés à tenir compte des effets des changements climatiques sur leurs activités et leurs opérations, et, le cas échéant, à mettre en œuvre des stratégies visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter.

En 2022, l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques a porté sur la mise en œuvre des engagements et des actions annoncés lors de la conférence sur le climat des Nations Unies (COP26) en 2021. Des actions de grande envergure ont également été entreprises par les gouvernements dans certains domaines – par exemple, l'adoption de la loi américaine sur la réduction de l'inflation, qui marque un changement significatif dans le financement des dépenses publiques des États-Unis en matière de climat et les crédits d'impôt en faveur des énergies propres³. Malgré les progrès réalisés, un fossé subsiste entre les politiques publiques actuelles et l'ambition de l'Accord de Paris, qui vise à maintenir le réchauffement de la planète à 2 °C au maximum d'ici la fin du siècle avec une cible de 1,5 °C⁴. L'augmentation des températures mondiales accroît l'intensité et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes. Cet effet a été mis en évidence tout au long de 2022, avec des inondations dévastatrices au Pakistan, des vagues de sécheresse aux États-Unis, une canicule en Europe et plus encore. Il n'est donc pas surprenant que l'attention se porte de plus en plus sur l'adaptation au climat et sur la nécessité d'investir des capitaux publics dans la résilience. Ce thème a pris une grande place dans la conférence sur le climat des Nations Unies de 2022 (COP27), qui a abouti à la mise en place d'un fonds pour les pertes et les dommages destiné à soutenir les pays les plus vulnérables au changement climatique et les plus touchés par ses effets⁵.

Cette année, les gouvernements et autres parties prenantes du monde se sont également penchés sur les risques liés à la nature et ont investi dans des solutions fondées sur la nature. La récente Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15) s'est d'ailleurs attardée sur ces discussions. La conférence a rassemblé des gouvernements du monde entier pour négocier et mettre au point un cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document [Perspectives sur la biodiversité et la COP15 à l'intention des investisseurs](#), qui contient les commentaires des membres de Gouvernance et investissement responsable qui étaient présents. RBC GMA a commencé à décrire les liens entre [la biodiversité et le changement climatique](#) en 2021. Depuis lors, nous avons continué d'analyser l'importance des risques liés à la nature à l'égard de nos placements, et cherché des approches visant à intégrer les risques importants, parmi lesquels la perte de biodiversité, à nos décisions de placement. En outre, nous

continuons de collaborer sur les questions liées à la nature dans le cadre de l'initiative [Policy Dialogue on Deforestation \(IPDD\)](#), que BlueBay codirige et à laquelle participe RBC GMA. Dans ce rapport, nous avons inclus une partie spéciale sur [les changements climatiques et les risques liés à la nature](#).

Dans ce contexte, l'année 2022 a également été difficile pour les investisseurs. Divers problèmes macroéconomiques ont pesé sur les marchés mondiaux, notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie, une flambée d'inflation persistante et de brutales hausses des taux d'intérêt visant à la juguler. Et bien que les médias se soient moins intéressés au changement climatique, ce phénomène a influé à bien des égards. Tout d'abord, la guerre en Ukraine a perturbé les marchés mondiaux de l'énergie et déclenché une ruée vers les sources d'énergie alternatives dans toute l'Europe. Au-delà de la solution à court terme, qui repose en grande partie sur l'énergie fossile, le regain d'intérêt pour la sécurité énergétique pourrait être de bon augure pour la transition vers les sources à faibles émissions de carbone, à mesure que les pays réévaluent les avantages des énergies renouvelables. L'envolée de l'inflation en 2022 a aussi mis en évidence le rôle du changement climatique en tant que facteur potentiel de cette situation. Même si les pics d'inflation les plus prononcés depuis plusieurs décennies ne sont pas directement attribuables aux changements climatiques, ils sont liés à un certain nombre de forces inflationnistes. Ces forces comprennent l'augmentation des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des marchandises, les perturbations de chaîne logistique et la pénurie de main-d'œuvre. Par exemple, le lien entre le changement climatique et les prix des denrées alimentaires est particulièrement évident. La baisse de rendement agricole et l'instabilité des récoltes due à la chaleur extrême et à la sécheresse, exacerbées par les pertes de productivité du travail provoquées par la chaleur, exercent des forces inflationnistes à long terme sur les prix des denrées alimentaires. Compte tenu de la complexité des facteurs en cause et des divers horizons temporels sur lesquels le climat a une incidence, les investisseurs doivent garder à l'esprit la façon dont le changement climatique peut influencer sur l'économie, les marchés et la société.

¹ Les critères ESG importants sont les critères ESG qui, à notre avis, sont les plus susceptibles d'avoir une incidence sur le rendement financier d'un émetteur ou d'un titre et qui peuvent dépendre de différents facteurs, comme le secteur et l'activité de l'émetteur.

² Pour les types de placements applicables. Dans certains cas de stratégies de placement en titres à revenu fixe, de placement quantitatif, d'achat à long terme, ou de stratégies passives ou stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, RBC GMA n'entretient pas de dialogue avec les émetteurs.

³ [By the numbers: The Inflation Reduction Act](#), The White House, 15 août 2022.

⁴ Nations Unies, [Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions](#).

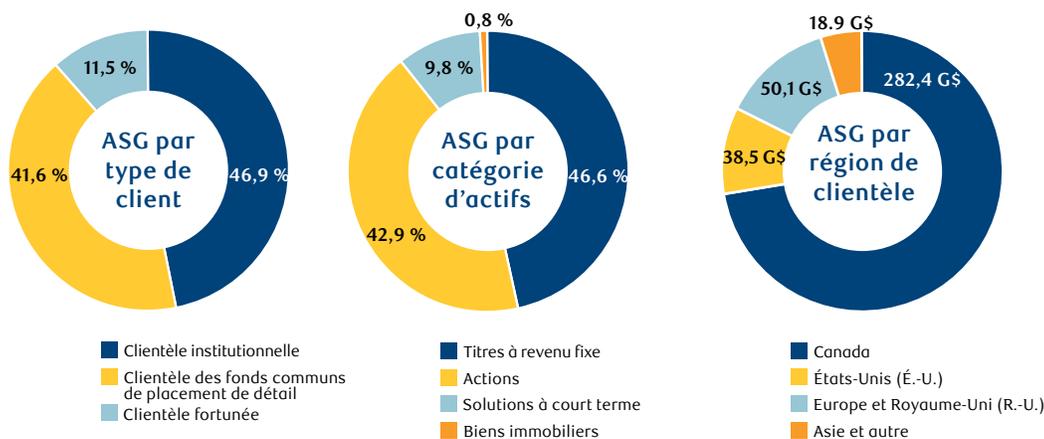
⁵ [What you need to know about the COP27 Loss and Damage Fund](#), UNEP, 29 novembre 2022.

À propos de RBC GMA

RBC Gestion mondiale d'actifs est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC). RBC GMA a des actifs sous gestion de 390 milliards de dollars US et compte plus de 1400 employés au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie⁶.

RBC GMA est un fournisseur mondial de services et de solutions de gestion de placements pour les investisseurs institutionnels, la clientèle fortunée et les particuliers. La société offre des comptes distincts, des fonds en gestion commune, des fonds communs de placement, des fonds de couverture, des fonds négociés en bourse et des stratégies de placement spécialisées. Présentes dans différents marchés de capitaux et catégories d'actifs, nos équipes des placements⁷ chevronnées utilisent des stratégies traditionnelles aussi bien que novatrices. Nos solutions de placement couvrent une vaste gamme de catégories d'actifs comme les actions, les titres à revenu fixe, les placements alternatifs et les marchés privés, et investissent à l'échelle mondiale dans des sociétés et des émetteurs souverains des pays développés et des marchés émergents.

Figure 1 : Répartition approximative de nos actifs sous gestion par type de client, type d'actif et région de clientèle
Au 31 décembre 2022



Notre clientèle se compose de clients du secteur détail (53 %) et de clients institutionnels (47 %). Tous nos clients du secteur détail sont établis au Canada, et nos fonds communs de placement de détail sont gérés conformément à leurs mandats respectifs. Les investisseurs du secteur détail et leurs conseillers en services financiers choisissent les fonds communs de placement en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs.

RBC GMA a une longue expérience des services aux clients institutionnels, et sa clientèle institutionnelle est diversifiée sur le plan géographique : 40 % des clients sont établis au Canada, 24 % aux États-Unis, 26 % en Europe et au Royaume-Uni et le reste en Asie et dans d'autres régions⁸. Les clients institutionnels établissent des mandats spécifiques, fondés sur leurs besoins et leurs objectifs. RBC GMA travaille en étroite collaboration avec ses clients institutionnels afin d'assurer une gestion responsable de leur capital.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT CLIMATIQUE 2022

390 milliards

de dollars US d'actifs sous gestion au 31 décembre 2022

INTÉGRATION DES RISQUES ET OCCASIONS CLIMATIQUES

importants à notre processus de placement pour les types de placements applicables



Participation à **9 initiatives conjointes** axées sur les changements climatiques.



Plus de **1 800** entretiens axés sur des questions ESG menés en 2022*.



Fournit des paramètres climatiques pour **74 % (287 milliards de dollars US)** des actifs sous gestion totaux de RBC GMA, au 31 décembre 2022. Cela représente **93 % des placements en actions** et **73 % des placements en titres à revenu fixe**.

Les équipes des placements ont reçu **UN TABLEAU DE BORD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** trimestriel contenant des données sur les émissions de carbone, l'objectif zéro émission nette, les risques et les occasions liés à la transition, et l'analyse de scénarios climatiques**.

* Ce chiffre peut comprendre des cas où nos équipes des placements ont communiqué plusieurs fois avec le même émetteur. Les données fournies peuvent ne pas refléter la totalité des discussions relatives à l'ESG, car certaines d'entre elles pourraient ne pas être comptabilisées par nos systèmes de suivi. Les discussions qui ne sont pas du tout axées sur les critères ESG sont également exclues.

** Les tableaux de bord des changements climatiques ne sont pas fournis pour toutes les stratégies de placement, et les paramètres climatiques peuvent varier d'un trimestre à l'autre.

⁶ Au 31 décembre 2022.

⁷ Dans le présent rapport, les références aux équipes de placement incluent l'équipe de placement de BlueBay, à moins d'indication contraire.

⁸ Au 31 décembre 2022.

Notre approche à l'égard de l'investissement responsable

À RBC GMA, l'investissement responsable est intégré à nos valeurs, à notre approche de la gestion de placements et à nos priorités stratégiques. [Notre démarche en matière d'investissement responsable](#)⁹ repose sur le fait que nos clients nous font confiance pour les aider à embellir leur avenir financier, que ce soit pour eux ou pour les bénéficiaires des fonds qu'ils gèrent. Nous sommes responsables de la gérance des avoirs de nos clients. À ce titre, nous veillons à ce que les émetteurs dans lesquels nous investissons agissent dans l'intérêt à long terme de nos clients.

Notre démarche en matière d'investissement responsable repose sur trois piliers. Les actions spécifiques que nous entreprenons au regard de chacun de ces piliers visent à maximiser les rendements des placements de nos clients sans risque de perte indu. La démarche de RBC GMA repose sur les convictions fondamentales suivantes :

- Nous pouvons améliorer le rendement à long terme ajusté au risque de nos portefeuilles en agissant comme un investisseur actif, dynamique et responsable, conscient de son devoir fiduciaire.
- Les émetteurs qui gèrent leurs risques et occasions importants en matière d'ESG sont plus susceptibles d'obtenir un rendement ajusté au risque supérieur à long terme.
- Le dialogue direct avec les émetteurs permet souvent de faciliter le changement¹⁰.
- Les initiatives qui accroissent la transparence et qui favorisent l'efficacité des marchés financiers et l'accès équitable à ceux-ci profitent à tous les investisseurs et clients à l'échelle mondiale.
- La collaboration avec des investisseurs aux vues similaires peut nous permettre d'exercer une plus grande influence sur des enjeux d'importance pour nos placements.



Intégration des critères ESG	Gérance active	Solutions et rapports axés sur les clients
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les équipes des placements évaluent les facteurs ESG importants dans le cadre de leur processus de prise de décision de placement, pour les types de placements applicables. ▪ L'intégration des critères ESG est fondée sur l'investissement, met l'accent sur l'importance relative, privilégie la transparence et la responsabilité, et aspire à une amélioration et à une innovation continues. ▪ Chaque année, nous documentons et passons en revue les outils et les processus d'intégration des critères ESG utilisés par les équipes des placements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous sommes responsables de la gérance des avoirs de nos clients. À ce titre, nous veillons à ce que les émetteurs dans lesquels nous investissons agissent dans l'intérêt à long terme de nos clients. ▪ Nous discutons avec les émetteurs de sujets jugés importants pour nos placements ou portefeuilles spécifiques, le cas échéant, en incluant des enjeux ESG tels que la structure du conseil d'administration, la rémunération de la haute direction, la diversité et l'inclusion, et les changements climatiques. ▪ Nous effectuons tous nos votes par procuration de façon indépendante, en accord avec nos Directives de vote par procuration mises à jour annuellement¹¹. ▪ Les résultats de nos activités de vote par procuration et de gérance active sont régulièrement communiqués aux clients. ▪ Nous publions nos registres de vote par procuration sur nos sites Web régionaux conformément aux règlements applicables. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La transparence et la responsabilité sont essentielles pour maintenir des relations significatives avec nos clients et nous acquitter de notre devoir fiduciaire. ▪ Nous personnalisons nos rapports aux clients en fonction des aspects les plus pertinents pour les catégories d'actifs et régions concernées. ▪ Nous améliorons nos rapports et nos gammes de produits au fil de l'évolution des besoins de nos clients. ▪ Nous rendons compte de nos actions et de nos progrès dans notre Rapport climatique annuel, notre Rapport annuel sur la gouvernance et l'investissement responsable et notre Rapport de transparence PRI (Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies), ainsi que sur notre site Web.

⁹ [Notre Démarche en matière d'investissement responsable](#) a été mise à jour en 2022 afin d'inclure BlueBay. Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'approche de BlueBay dans la [Politique d'investissement ESG BlueBay](#).

¹⁰ Dans certains cas de stratégies de placement en titres à revenu fixe, de placement quantitatif, d'achat à long terme, ou de stratégies passives ou stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, RBC GMA n'entretient pas de dialogue avec les émetteurs.

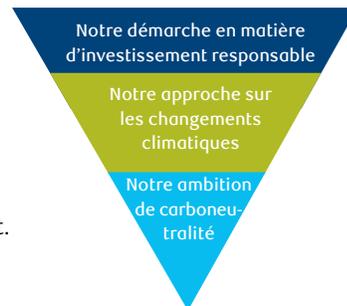
¹¹ Ce principe ne s'applique pas au vote par procuration à BlueBay. Pour de plus amples renseignements, consultez le rapport [UK Stewardship Code 2021 de BlueBay](#).

Notre approche des changements climatiques et Notre ambition de carboneutralité

Depuis longtemps, RBC GMA privilégie l'investissement responsable et en particulier les enjeux liés aux changements climatiques. [Notre approche des changements climatiques](#) fournit des détails sur nos engagements et nos actions climatiques, en s'appuyant sur les trois piliers établis dans [Notre Démarche en matière d'investissement responsable](#). RBC GMA a également publié [Notre ambition de carboneutralité](#).

RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) reconnaît l'importance de l'objectif mondial visant à atteindre zéro émission nette d'ici 2050 afin d'atténuer les risques climatiques. Nous reconnaissons aussi la nécessité d'assurer une transition juste et ordonnée vers une économie à zéro émission nette afin de mieux répartir la prospérité économique. Les engagements et les actions que nous entreprenons dans le cadre de Notre ambition de carboneutralité sont axés sur la mesure, la surveillance et la production de rapports sur nos émissions de carbone pour les types d'investissements applicables, sur la démarche de gestion active visant à promouvoir nos points de vue sur les changements climatiques¹², le cas échéant, et sur l'offre de renseignements et de solutions aux clients afin de répondre à leurs besoins liés au climat.

Les convictions, les engagements et les actions de RBC GMA, qui font partie intégrante de notre ambition zéro émission nette et de notre approche sur les changements climatiques sont décrits ci-dessous.



<p>Nos convictions</p> 	<ul style="list-style-type: none">▪ Les changements climatiques constituent une question urgente susceptible d'avoir des répercussions sur les émetteurs ainsi que sur les économies, les marchés et la société dans lesquels ils exercent leurs activités.▪ Il est essentiel d'assurer une transition judicieuse et ordonnée vers une économie carboneutre qui favorise la prospérité économique à grande échelle.▪ L'intégration des critères ESG importants, le cas échéant et y compris ceux liés aux changements climatiques, peut optimiser les rendements à long terme ajustés au risque.▪ La gestion active peut être un moyen efficace dont nous disposons en tant qu'investisseurs pour favoriser la réduction des émissions réelles dans l'ensemble de l'économie, tout en respectant notre devoir fiduciaire envers les clients.
<p>Nos engagements</p> 	<ul style="list-style-type: none">▪ Nous reconnaissons l'importance de l'objectif mondial de zéro émission nette en 2050 ou avant, afin d'atténuer les risques liés au climat.▪ Nos équipes de placement intègrent des facteurs importants liés aux changements climatiques dans leurs décisions de placement pour les types de placement applicables.▪ Nous analysons les occasions et les risques liés au climat au niveau des émetteurs et portefeuilles, pour les types de placement applicables.▪ Nous recourons à la gestion active pour encourager la gestion des occasions et des risques importants liés au climat. Lorsque nos intérêts sont les mêmes, nous collaborons avec des investisseurs aux vues similaires.▪ Nous apportons des solutions concernant les changements climatiques en fonction des besoins des clients.▪ Nous sommes transparents en matière de changements climatiques.▪ Nous maintenons la carboneutralité dans nos activités mondiales.
<p>Nos interventions</p> 	<ul style="list-style-type: none">▪ Nous utilisons un large éventail de données, notamment sur le climat, pour intégrer les facteurs climatiques importants dans nos décisions de placement pour les types de placement applicables.▪ Nous mesurons, surveillons et divulguons les émissions de carbone des sociétés faisant partie de nos actifs sous gestion et effectuons une analyse de scénarios climatiques, pour les types de placement applicables.▪ Nous menons des recherches sur le climat et développons nos connaissances à ce sujet sur des plateformes de placement et d'autres types de plateforme.▪ Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques par l'entremise de votes par procuration, selon les Directives de vote par procuration de RBC GMA, et publions nos registres de vote sur nos sites Web régionaux, conformément à la réglementation applicable.▪ Nous sommes signataires de Climate Action 100+ et d'Engagement climatique Canada.▪ Nous appuyons officiellement le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et publions des rapports GIFCC annuels depuis 2020.

¹² Pour les types de placements applicables. Dans certains cas de stratégies de placement quantitatif, d'achat à long terme, de stratégies passives et de stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, RBC GMA n'entretient pas de dialogue direct avec les émetteurs.

Changements climatiques et risques liés à la nature

Les risques liés à la nature, y compris ceux qui découlent de la perte de biodiversité, sont généralement abordés séparément des changements climatiques. Par exemple, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est concentrée sur le réchauffement de la planète, tandis que la Convention sur la diversité biologique s'est plutôt intéressée à la nature et à la perte de biodiversité. Les liens entre les [changements climatiques et la biodiversité](#) sont cependant de plus en plus mentionnés, de même que l'importance potentielle des risques liés à la nature dans le domaine des placements.



Les **changements climatiques** conduisent directement au déclin de la biodiversité et à la perte de milieux naturels. En raison du réchauffement, le nombre d'espèces menacées d'extinction s'accroît. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), jusqu'à 14 % des espèces des écosystèmes terrestres seront probablement confrontées à un risque d'extinction très élevé, même si les efforts actuels de lutte contre le changement climatique sont efficaces. Cette prévision augmente à 29 % si les températures moyennes mondiales augmentent de 3 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2100, et jusqu'à 39 % si elles augmentent de 4 °C d'ici 2100¹³.

¹³ [Rapport du GIEC 2022 – Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité](#), Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), février 2022.



Le **déclin de la biodiversité et la perte de milieux naturels** exacerbent les effets négatifs des changements climatiques. En effet, des écosystèmes sains et riches en biodiversité jouent un rôle important dans l'absorption des émissions et de la chaleur. Ils contribuent ainsi à atténuer les changements climatiques de même qu'à améliorer la capacité de la Terre à s'adapter aux catastrophes naturelles et à y résister.

En raison de la contribution positive de la nature à l'atténuation des changements climatiques, et du rôle de la nature dans l'adaptation aux changements climatiques, les gouvernements et la communauté financière s'intéressent de plus en plus à l'investissement dans des solutions fondées sur la nature, qui visent à protéger et à restaurer les écosystèmes naturels. L'adaptation aux changements climatiques et les solutions fondées sur la nature ont été au centre des discussions lors de la conférence sur le climat COP27 et de la conférence sur la biodiversité COP15 qui se sont tenues en 2022. En 2021, le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière liée à la nature (TNFD) a été créé en réponse à l'attention croissante accordée à l'intégration des risques liés à la nature dans les décisions financières et commerciales. Depuis, le TNFD s'efforce de fournir un cadre de gestion et de divulgation des risques afin de définir les risques et les occasions liés à la nature et d'en rendre compte¹⁴.

Le TNFD définit les risques liés à la nature comme les menaces auxquelles est confrontée une organisation en raison de sa dépendance (et de celle de la société au sens large) à la nature, et de ses impacts sur la nature. Ces menaces peuvent dériver de risques physiques, de risques liés à la transition, ou de risques systémiques. Il existe aussi des occasions liées à la nature. Cette expression désigne les activités permettant de prévenir, de réduire, d'atténuer ou de gérer les risques liés à la nature, ou celles qui visent à inverser la perte de milieux naturels, notamment au moyen de la restauration et de la régénération de la nature, et grâce à des solutions fondées sur la nature¹⁵. L'identification et la mesure de ces risques et de ces occasions demeurent une tâche compliquée, à cause des difficultés liées à la portée, la normalisation, la transparence, l'accessibilité et la pertinence des données aux fins de la prise de décision.

DÉFINITIONS CLÉS

La nature est définie comme le monde naturel, en particulier la diversité des organismes vivants (y compris les personnes) et leurs interactions entre eux et avec leur environnement¹. La nature est répartie en quatre domaines : la terre, les océans, l'eau douce et l'atmosphère².

La biodiversité est définie comme la variabilité des êtres vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins, et autres écosystèmes aquatiques dont ils font partie. La définition inclut la diversité des espèces et celle des écosystèmes³.

¹ [Diaz et coll., 2015](#).

² [TNFD, 2022](#).

³ [Convention sur la diversité biologique, 1992](#).

¹⁴ [Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière liée à la nature \(TNFD\)](#), consulté en novembre 2022.

¹⁵ [« Comprendre la nature » pour les intervenants du marché, TNFD Framework v0.3](#), Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière liée à la nature, novembre 2022.

Perspective de RBC GMA sur les risques liés à la nature

Les équipes des placements tiennent compte des facteurs ESG importants dans leurs décisions de placement concernant les types de placements applicables. En 2022, RBC GMA a entrepris de comprendre de quelle façon les risques et les occasions liés à la nature sont liés aux placements. Ce travail consiste à évaluer l'importance relative des risques liés à la nature dans l'ensemble des secteurs, définir les données et les outils permettant de mesurer l'exposition des émetteurs à ces risques, et soupeser la possibilité de mettre en pratique les cadres et les initiatives qui émergent dans ce domaine.

Actions de RBC GMA à ce jour :

- Publication de divers articles sur les liens entre [les changements climatiques et la biodiversité](#), ainsi que les [Perspectives sur la biodiversité et la COP15 à l'intention des investisseurs](#).
- Mise à jour de Notre approche des changements climatiques en 2022, afin d'inclure un engagement à continuer d'évaluer le rôle de la dynamique de l'utilisation des terres dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, et à établir un plan pour communiquer avec les émetteurs à propos des répercussions importantes découlant de l'utilisation des terres, s'il y a lieu.

- Participation à la délégation des PRI à l'occasion de la COP15, Convention sur la diversité biologique.
- Nous avons engagé le dialogue avec les émetteurs à propos de thèmes liés à la nature. Par exemple, depuis 2020, BlueBay copréside le Policy Dialogue on Deforestation (IPDD) qui a pour objectif de communiquer avec les émetteurs souverains au sujet de la déforestation. En 2022, l'IPDD a publié un rapport sur les avancées de cette initiative (voir [ici](#)). En 2022, l'équipe des actions de marchés émergents de RBC a mené un examen lié à la biodiversité au regard des émetteurs dans lesquels elle détient des placements, et engagé le dialogue avec certains émetteurs à ce sujet [[lien vers le rapport annuel sur la gouvernance et l'investissement responsable](#)].

À l'avenir, RBC GMA s'attachera à :

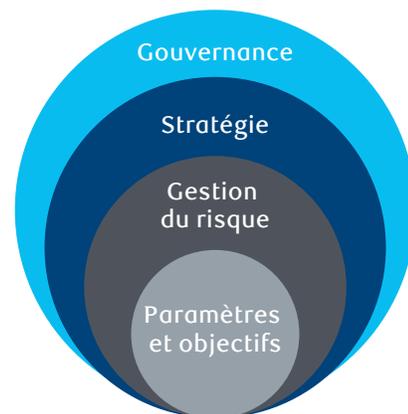
- Continuer à acquérir des connaissances et une meilleure compréhension des risques importants liés à la perte de milieux naturels, et en particulier au déclin de la biodiversité.
- Déterminer et évaluer l'importance relative des risques liés à la nature pour les placements, à la lumière des impacts et des liens de dépendance définis par le TNFD.
- Continuer de travailler en collaboration avec d'autres investisseurs sur les questions liées à la nature, dans le cadre d'initiatives sectorielles, et de dialoguer avec les émetteurs à ce sujet, le cas échéant.

Appui de RBC GMA au GIFCC

Le GIFCC, mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, a publié ses recommandations en 2017 et les a mises à jour en 2021. Les recommandations du GIFCC constituent un ensemble de lignes directrices visant l'information financière sur les occasions et les risques importants liés au climat.

L'amélioration de l'exhaustivité, de l'uniformité et de la comparabilité des données et des déclarations relatives aux changements climatiques est un impératif à court terme pour les institutions financières, les sociétés émettrices, les organismes de réglementation et les gouvernements. Depuis 2018, RBC GMA soutient et encourage les publications d'informations conformes aux recommandations du GIFCC. RBC GMA appuie officiellement le GIFCC depuis 2020. Nous avons publié notre première déclaration sur le climat, fondée sur les recommandations du GIFCC, l'année suivante. BlueBay a adhéré au GIFCC en tant qu'investisseur en mars 2020. La société est à présent incluse dans la déclaration sur le climat de RBC GMA chaque année, sauf mention contraire pour des activités spécifiques. La société est à présent incluse dans le rapport GIFCC de RBC GMA chaque année, sauf mention contraire pour des activités spécifiques.

Ce rapport porte sur l'année civile 2022. Nous avons structuré ce rapport selon le cadre d'information financière du GIFCC. RBC GMA cherche à améliorer continuellement la transparence de ses publications. Par exemple, le rapport de cette année comprend pour la première fois les paramètres climatiques utilisés par l'équipe des placements de BlueBay. Nous nous attendons à ce que nos déclarations sur le climat et les actions que nous entreprenons pour lutter contre les changements climatiques continuent d'évoluer et de progresser au fil du temps.





1. Gouvernance

La gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les occasions et les risques liés aux changements climatiques.

Aperçu de la structure de gouvernance

RBC GMA comprend les sociétés affiliées régionales suivantes : RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (RBC GAM UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP. En 2022, BlueBay était une entité juridique séparée, mais affiliée de RBC GMA. Consulter [l'annexe 1](#) pour en savoir plus sur la surveillance de la gouvernance propre à BlueBay.

Chaque société affiliée de RBC GMA possède l'expertise qui est directement liée à ses marchés respectifs, que ce soit en matière de placement, de droit ou de services à la clientèle. Les sociétés affiliées respectent tous les règlements applicables aux marchés dans lesquels elles exercent leurs activités. Chacune a son propre conseil d'administration (Conseil), responsable de surveiller les activités et la stratégie à l'échelle de la région. Cette structure permet à RBC GMA de maintenir sa présence mondiale, à l'aide de professionnels de terrain hautement qualifiés dans les marchés pertinents pour RBC GMA et ses clients. Les sociétés affiliées de RBC GMA suivent les stratégies, politiques et processus de gestion des risques établis à l'intention de RBC GMA, sauf indication contraire¹⁶.

En raison de cette politique de surveillance et d'intégration à l'échelle de la société, toutes les unités de RBC GMA s'efforcent d'avoir la même vision, les mêmes valeurs et la même culture, et de répondre aux mêmes priorités stratégiques.

1.1 Surveillance effectuée par les Conseils

Décrire la surveillance des occasions et des risques liés au climat exercée par le Conseil

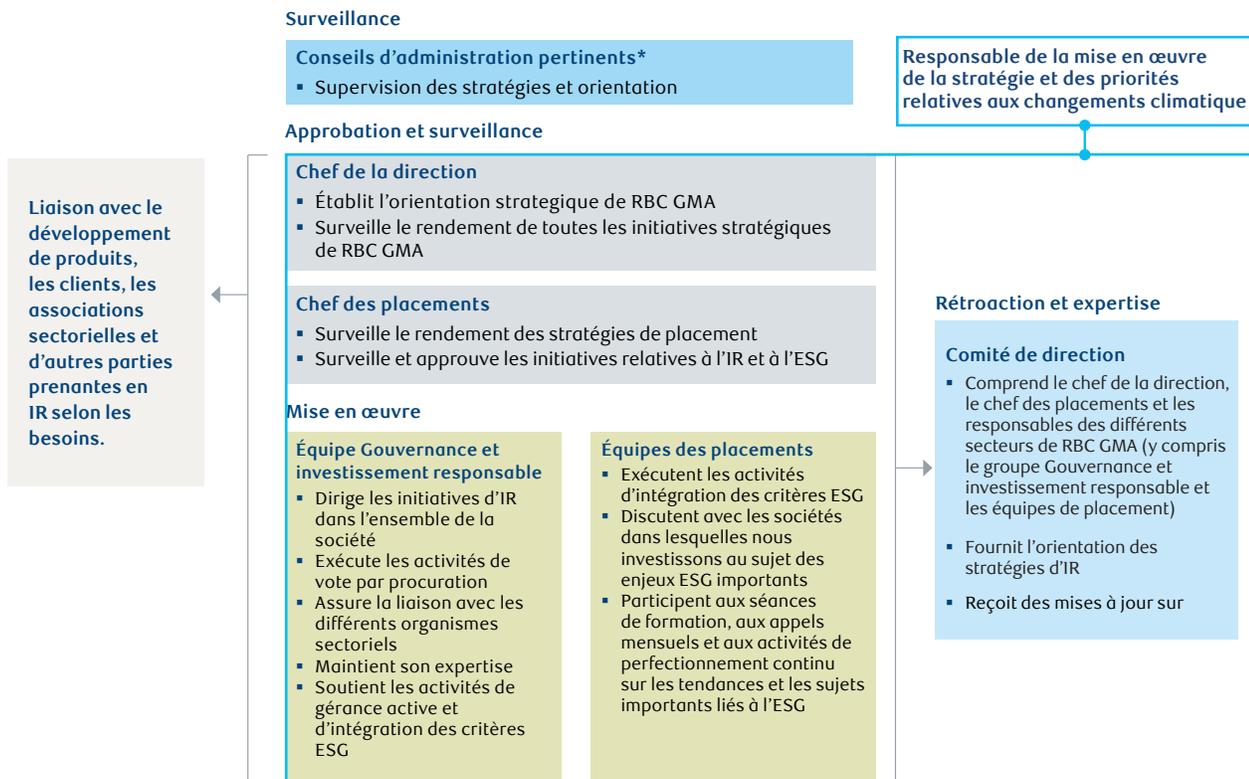
Les Conseils surveillent les résultats globaux de leurs entités respectives, notamment la réponse aux priorités stratégiques s'appliquant à l'investissement responsable. Les Conseils peuvent prendre en compte les enjeux climatiques dans leurs processus de décisions stratégiques, financières ou autres.

Les Conseils délèguent la responsabilité de la mise en œuvre des priorités stratégiques au Comité de direction RBC GMA (Comité de direction). Le Comité de direction a retenu l'avancement de l'investissement responsable, dont les changements climatiques, parmi les objectifs stratégiques de l'organisation. Le chef de la direction examine toutes les priorités stratégiques, y compris celles qui se rapportent à l'investissement responsable, et en rend compte aux Conseils tous les ans.

Le mandat du Comité de direction porte principalement sur les questions stratégiques qui ont une incidence importante pour plusieurs unités de RBC GMA, ou sur les questions qui peuvent influencer de manière significative sur la réussite globale de RBC GMA. Le Comité de direction est composé du chef de la direction, du chef des placements et des leaders de l'équipe Gouvernance et investissement responsable et des équipes des placements Titres à revenu fixe et Actions, entre autres. Le chef de la direction et le chef des placements de BlueBay sont membres du Comité de direction. Depuis 2022, le Comité de direction reçoit tous les trois mois une note informative sur le climat, qui fait le point sur des thèmes tels que les évolutions de la réglementation et de la concurrence, les initiatives collaboratives ou les paramètres climatiques.

¹⁶ Dans certains cas, les stratégies, politiques et processus de gestion des risques peuvent différer pour les sociétés affiliées de RBC GMA. En 2022, BlueBay était une entité juridique séparée, mais affiliée de RBC GMA. Par conséquent, nous fournissons des renseignements complémentaires dans le présent rapport afin d'identifier les cas où les pratiques de BlueBay pourraient différer de celles de RBC GMA et de nos autres sociétés affiliées.

Le tableau suivant présente le détail de la surveillance de la gouvernance des changements climatiques qu'exerce RBC GMA¹⁷



*RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (Asia) Limited, et BlueBay Asset Management LLP.

1.2 Rôle de la direction

Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat

[Notre démarche en matière d'investissement responsable](#) et [notre approche des changements climatiques sont soumises à l'examen du Comité de direction](#) et sous-tendent les priorités stratégiques et les engagements de RBC GMA liés à l'investissement responsable. Tous les trimestres, le chef, Gouvernance et investissement responsable, fait rapport au Comité de direction sur les priorités stratégiques liées à l'investissement responsable, y compris les changements climatiques. Le chef de la direction examine toutes les priorités stratégiques, lesquelles peuvent inclure l'investissement responsable, et en rend compte aux Conseils tous les ans.

Le Comité de direction a retenu l'avancement de l'investissement responsable, dont les changements climatiques, parmi les objectifs stratégiques de l'organisation. La responsabilité des initiatives stratégiques est confiée aux cadres supérieurs appropriés, dont la rémunération annuelle directe est notamment fonction de l'évaluation du rendement de ces initiatives. De plus, les résultats des initiatives stratégiques peuvent entrer dans le calcul du facteur de rendement global de la société, lequel sert à fixer la rémunération annuelle variable des employés. La rémunération individuelle des membres de l'équipe Gouvernance et investissement responsable est principalement liée aux activités d'investissement responsable et de gestion de RBC GMA. Les gestionnaires de portefeuille et les analystes reçoivent une rémunération variable qui comporte un volet lié à l'investissement responsable.

Les responsabilités de surveillance de la haute direction dans le domaine des changements climatiques comprennent ce qui suit :

Les rôles spécifiques ayant des responsabilités mondiales sont les suivants :

- Le chef de la direction de RBC GMA surveille le rendement de toutes les sociétés affiliées de RBC GMA. Le chef des placements et le chef de l'exploitation sont rattachés au chef de la direction de RBC GMA.
- Le chef des placements de RBC GMA surveille les stratégies, les politiques et le rendement d'investissement pour toutes les sociétés affiliées. Les chefs de toutes les équipes des placements et de l'équipe Gouvernance et investissement responsable relèvent du chef des placements de RBC GMA. Le chef des placements de BlueBay relève directement du chef des placements de RBC GMA, et l'équipe ESG de BlueBay relève directement du chef des placements de BlueBay¹⁸.
- Le chef de l'exploitation de RBC GMA surveille l'exploitation et la technologie, y compris les stratégies, politiques, risques et initiatives connexes de toutes les sociétés affiliées.
- Le chef de Gouvernance et investissement responsable surveille toutes les activités d'investissement responsable à l'échelle de RBC GMA, ainsi que la mise en œuvre des stratégies correspondantes par l'équipe centrale Gouvernance et investissement de RBC GMA¹⁹.
- Les chefs des équipes Placements mondiaux sont responsables de l'établissement et de la mise en œuvre des processus d'intégration des critères ESG pour les stratégies applicables.

¹⁷ La surveillance de la gouvernance des changements climatiques propre à BlueBay est décrite dans [l'annexe 1](#).

¹⁸ La surveillance effectuée par la direction de BlueBay au regard des changements climatiques est décrite dans [l'annexe 1](#).

¹⁹ L'équipe ESG de BlueBay est responsable de la mise en œuvre des activités d'investissement responsable pour l'équipe des placements de BlueBay

- Les chefs des secteurs institutionnel et détail surveillent le développement de produit, ce processus étant révisé par un Comité de gestion de produit, sous la supervision du chef des placements et du chef de la direction. Les nouveaux produits sont soumis à l'examen et aux commentaires du chef de l'exploitation, du chef de Gouvernance et investissement responsable et de membres des équipes Risque d'investissement, Politique de placement, Conformité et Affaires contentieuses²⁰.

Les équipes qui ont des rôles et des responsabilités spécifiques dans le domaine des changements climatiques sont les suivantes :

Équipe Gouvernance et investissement responsable

L'équipe Gouvernance et investissement responsable est composée de dix employés à temps plein qui font partie de la plateforme de placement. Les membres de l'équipe Gouvernance et investissement responsable possèdent une combinaison de compétences qui couvre les placements, l'ESG, la gestion du risque, l'ingénierie des données et le droit. Le chef, Gouvernance et investissement responsable relève directement du chef des placements et siège à plusieurs comités de direction, parmi lesquels le Comité de direction et le Comité directeur sur le climat RBC, qui assure la coordination de la stratégie climatique de RBC et de sa mise en œuvre.

L'équipe Gouvernance et investissement responsable est une fonction centralisée dont la principale responsabilité consiste à diriger les activités d'investissement responsable et de gérance à l'échelle de la société. Cette responsabilité suppose les tâches suivantes :

- Élaborer des stratégies et des politiques d'investissement responsable cohérentes aux fins de l'approbation du Comité de direction, notamment Notre démarche en matière d'investissement responsable, Notre approche des changements climatiques et Notre ambition de carboneutralité. Les [directives de vote par procuration](#) sont approuvées par le Comité responsable du vote par procuration.
- Appuyer l'intégration des critères ESG en offrant aux équipes des placements des recherches et des informations liées à l'ESG, assurer les relations avec les fournisseurs et mettre à jour les connaissances des équipes sur les nouveaux outils, les tendances et les meilleures pratiques d'intégration des critères ESG. L'équipe Gouvernance et investissement responsable examine également les processus d'intégration des critères ESG au sein des équipes des placements et facilite l'amélioration continue des pratiques et de la technologie.
- Exécuter et gérer les activités de vote par procuration de RBC GMA, y compris les procurations, et diriger la revue et mise à jour annuelle des directives de vote par procuration de RBC GMA²¹. RBC GMA vote généralement de la même façon dans tous les fonds gérés à l'interne, conformément aux directives de vote par procuration de RBC GMA²². Cette fonction est centralisée, car selon nous, les principes que nous appliquons au vote par procuration sont dans l'intérêt supérieur de tous les actionnaires et clients qui investissent dans les sociétés de notre portefeuille. L'équipe Gouvernance et investissement responsable examine

chaque vote individuellement et sollicite l'avis des équipes des placements au sujet de questions spécifiques dans le but que le vote reflète les intérêts de nos clients. Les questions peuvent être de nature systémique, ou porter sur des aspects spécifiques à la société en portefeuille.

- Participer à des initiatives collaboratives sur des questions liées aux critères ESG avec des investisseurs aux vues similaires et des organisations et coalitions nationales ou internationales, le cas échéant. L'équipe Gouvernance et investissement responsable soutient également les initiatives directes et collaboratives, et y participe en assurant la liaison avec les émetteurs et les équipes des placements, le cas échéant.
- Entretenir son expertise sur les nouvelles tendances ESG et les enjeux ESG importants, et préparer des documents d'information clientèle et des articles de leadership avisé au sujet des activités et perspectives de RBC GMA en matière d'investissement responsable.

Équipes des placements²³

- Présentes dans différents marchés de capitaux et catégories d'actifs, les équipes des placements de RBC GMA gèrent des stratégies de placement traditionnelles aussi bien que novatrices. Nos équipes des placements intègrent les facteurs ESG importants à leurs décisions de placement pour les types de placement applicables. Puisque les équipes de placement achètent, vendent et gèrent directement des placements au nom de nos clients, elles sont les mieux outillées pour intégrer les critères ESG à leur processus de placement. Ainsi, leur approche d'intégration des critères ESG ajoute de la valeur et constitue un complément au processus de placement caractéristique de chaque équipe. Les responsabilités spécifiques des équipes des placements en matière d'investissement responsable sont les suivantes :
- Intégrer les critères ESG à leurs processus de placement de façon à ajouter de la valeur à leurs stratégies spécifiques, par exemple en évaluant les risques et les occasions ESG importants inhérents à chaque placement, en intégrant les facteurs ESG et les données climatiques internes à leurs processus de placement, ou s'efforçant d'approfondir leurs connaissances des enjeux ESG significatifs pour les types de placements applicables.
- Dialoguer des enjeux ESG importants avec les émetteurs dans lesquels nous investissons, le cas échéant, et suivre la fréquence et les résultats de ces échanges dans la mesure du possible²⁴.
- Au besoin, aider les clients à rendre compte des activités d'investissement responsable, ce qui inclut les mises à jour de leurs processus d'intégration des critères ESG, les études de cas sur la gérance active, et les points de vue de l'équipe sur les thèmes et les tendances ESG qui émergent dans l'univers de placement particulier des clients.
- Participer aux initiatives sectorielles, s'il y a lieu, en fonction de leurs stratégies et de leurs marchés.

²⁰ BlueBay était une entité juridique séparée, mais affiliée de RBC GMA. Par conséquent, nous fournissons des renseignements complémentaires dans le présent rapport afin d'identifier les cas où les pratiques de BlueBay diffèrent de celles de RBC GMA et de nos autres sociétés affiliées.

²¹ Les activités de vote par procuration décrites aux présentes et les directives de vote par procuration ne s'appliquent pas à BlueBay. Veuillez consulter le [Rapport annuel d'intendance 2021](#) pour plus de détails.

²² Les directives de vote par procuration de RBC GMA s'appliquent au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans tous les autres marchés, RBC GMA utilise les directives de vote par procuration locales de sa firme de recherche.

²³ Les responsabilités de l'équipe des placements de BlueBay en matière de climat sont décrites en détail en [annexe 1](#).

²⁴ Dans certains cas de stratégies de placement quantitatif, de stratégies passives et de stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, RBC GMA n'entretient pas de dialogue direct avec les émetteurs.



2. Stratégie

Déclaration des incidences réelles et potentielles des risques et occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

2.1 Description des occasions et des risques liés au climat

Décrire les occasions et les risques liés au climat relevés par l'organisation

Les risques et les occasions liés au climat susceptibles d'avoir une incidence financière importante pour RBC GMA sont ceux qui pourraient influencer sur les activités de RBC GMA, les placements que nous gérons et nos opérations. Nous évaluons les risques et les occasions de façon continue, et rendons compte chaque année de l'incidence potentielle des risques liés au climat dans le rapport climatique RBC GMA²⁵. Ce rapport est revu et approuvé par notre chef des placements, notre chef de la direction et le Comité de direction. Chaque trimestre, le Comité de direction reçoit une note informative sur le climat, qui fait le point sur des thèmes tels que les évolutions de la réglementation et de la concurrence, les initiatives collaboratives ou les paramètres climatiques.

Les risques liés aux changements climatiques comportent les risques physiques, liés aux phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes et aux changements dans les conditions climatiques, ainsi que les risques de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les occasions liées aux changements climatiques proviennent des investissements dans l'efficacité énergétique, des sources d'énergie à faible teneur en carbone, du développement de nouveaux produits et services, de l'accès à de nouveaux marchés et à de nouvelles clientèles, et des conditions favorisant la résilience des entreprises. Nous tenons compte de l'importance relative des risques et des occasions liés au climat en nous basant sur les horizons temporels suivants : court terme (0 à 1 an), moyen terme (1 à 5 ans) et long terme (5 à 15 ans).

Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur les économies, les marchés et les sociétés, et présenter des occasions et des risques financiers à la fois pour les émetteurs et les investisseurs. Le réchauffement de la planète est à l'origine des

incidences physiques des changements climatiques. Celles-ci sont attribuables à l'augmentation de la périodicité et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, et à l'évolution à long terme des modèles climatiques. Les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) entraînent les incidences transitoires des changements climatiques, qui sont fonction des éléments suivants : les politiques et les règlements des États, l'augmentation des poursuites judiciaires et des réclamations, les perturbations et la transformation technologiques, et l'évolution de l'offre et de la demande ainsi que des attentes des consommateurs et des employés en ce qui a trait aux changements climatiques.

Les risques et les occasions liés au climat peuvent se matérialiser de différentes manières et sur différents horizons temporels, selon le degré de réussite pour réaliser l'ambition de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels, et en fonction de la voie empruntée pour y parvenir. Une transition ordonnée, dans laquelle les politiques et actions gouvernementales seront mises en œuvre en 2025 ou avant, est préférable à une transition désordonnée. D'après notre analyse des scénarios climatiques, les répercussions financières potentielles sont plus importantes dans le cas de scénarios désordonnés ([voir la section 2.3](#)). Il est important d'évaluer l'incidence financière des scénarios de risque liés à la transition. Toutefois, selon les Nations Unies, le monde est encore loin de l'objectif de l'Accord de Paris²⁶. Comme les risques physiques deviennent plus apparents à des températures plus élevées, nous croyons qu'il est de plus en plus important de prendre en compte les scénarios de risque physique. Il existe des zones d'intersection entre les risques liés à la transition et les risques physiques. Ces zones sont laissées de côté dans la plupart des scénarios climatiques disponibles. Elles englobent des thèmes tels que la sécurité alimentaire, la sécurité et l'abordabilité énergétique, le stress hydrique, les risques géopolitiques et l'inflation.

²⁵ En 2020 et en 2021, ce rapport a été baptisé « Rapport Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques ».

²⁶ Nations Unies, [Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions](#).

Les émetteurs d'obligations de sociétés ou d'État peuvent être directement ou indirectement touchés par les risques liés au climat, et aussi par les occasions liées au climat. Selon l'émetteur, ces incidences peuvent se répercuter sur la rentabilité, la valeur des actifs financiers et la productivité, sur différents horizons temporels. Par ailleurs, il est possible que les changements climatiques influent sur la croissance économique, les prix et l'inflation, l'emploi et la productivité du travail, les échanges commerciaux, l'endettement et la stabilité financière des économies et des sociétés au sein desquelles les émetteurs et les investisseurs exercent leurs activités.

Les investisseurs sont indirectement touchés par les changements climatiques, par la voie de leurs placements et, de manière générale, de leur exposition aux économies et aux marchés. La présence dans les portefeuilles de titres de l'ensemble des catégories d'actif émis par des sociétés de partout dans le monde peut donner lieu à des erreurs sur le prix et au délaissement d'actifs, et poser des risques de défaillance de crédit à moyen ou à long terme. Selon l'émetteur et l'instrument, les incidences peuvent survenir à court, à moyen ou à long terme, et les répercussions les plus importantes sont attendues à long terme. Ces phénomènes peuvent à leur tour entraîner une augmentation de la volatilité et de l'incertitude sur les marchés et, de ce fait, avoir des incidences favorables ou défavorables sur les rendements ajustés au risque à long terme.

Figure 3 : Description des risques et des occasions liés au climat²⁷

Risques liés au climat	
Risques de transition	
Politiques	<ul style="list-style-type: none"> En raison des politiques et des règlements des États qui visent à limiter les activités contribuant aux changements climatiques. Comprend les politiques qui encouragent les solutions de rechange à faibles émissions de carbone.
Texte juridique	<ul style="list-style-type: none"> En raison de litiges liés à l'incapacité d'atténuer les changements climatiques, à une communication insuffisante d'information ou à des inexactitudes importantes.
Technologie	<ul style="list-style-type: none"> En raison des nouvelles technologies à faibles émissions de carbone qui bouleversent les systèmes traditionnels.
Marchés	<ul style="list-style-type: none"> En raison de l'évolution de l'offre et de la demande de certaines marchandises et de certains produits et services.
Réputation	<ul style="list-style-type: none"> En raison de l'évolution des attentes des clients ou de la collectivité à l'égard d'une entreprise, fondée sur l'incidence de ses activités sur les changements climatiques et de sa contribution à ceux-ci.
Risques physiques	
Phénomènes extrêmes	<ul style="list-style-type: none"> Événements météorologiques extrêmes qui s'accompagnent d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes. Ces événements peuvent entraîner un accroissement des inondations côtières et intérieures, des perturbations des infrastructures essentielles et des migrations massives.
Effets chroniques	<ul style="list-style-type: none"> Changements à long terme des régimes climatiques, qui peuvent provoquer un stress hydrique et des sécheresses prolongées, des feux de forêt plus importants et plus intenses, des vagues de chaleur, des migrations massives et la propagation de parasites et de maladies infectieuses.
Occasions liées au climat	
Efficacité des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure efficacité des processus de production et de distribution, des immeubles, des machines et des appareils, du transport et de la mobilité. En particulier l'efficacité énergétique, mais aussi l'efficacité dans les domaines des matériaux, de l'eau et de la gestion des déchets.
Sources d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Évolution de la consommation d'énergie vers des sources d'énergie à faibles émissions comme l'éolien, le solaire, l'énergie houlomotrice ou marémotrice, l'hydroélectricité, la géothermie, le nucléaire, les biocarburants, ainsi que le captage et le stockage du carbone.
Produits et services	<ul style="list-style-type: none"> L'innovation et le développement de nouveaux produits et services à faibles émissions peuvent aider à renforcer les positions concurrentielles et à tirer parti de l'évolution des préférences des consommateurs et des producteurs.
Marchés	<ul style="list-style-type: none"> De nouveaux marchés ou types d'actifs physiques pourraient leur permettre de diversifier leurs activités et de mieux se positionner dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
Résilience	<ul style="list-style-type: none"> Activités adaptatives visant à mieux gérer les risques liés au climat. Comprend l'amélioration de l'efficacité, la conception de nouveaux processus de production et le développement de nouveaux produits.

²⁷ Adapté des recommandations du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#), 2017, et des [directives de mise en œuvre](#), octobre 2021.

2.2 Conséquences des occasions et des risques liés au climat

Décrire les conséquences des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation

RBC GMA priorise les risques et les occasions liés au climat en fonction de leur incidence financière potentielle et de l'horizon temporel de ces incidences au regard des activités de RBC GMA, des placements que nous gérons et de nos opérations.

Les incidences financières liées au climat prises en compte dans la planification financière comprennent : le coût de l'infrastructure technologique, des données climatiques et des licences, le capital humain (par exemple l'expertise en matière de climat) et les coûts associés à la mise en conformité réglementaire. Nous analysons également l'incidence potentielle des risques et des occasions liés au climat au regard

des placements de RBC GMA dans le cadre de notre analyse de scénarios climatiques. Cette analyse tient compte de la valeur à risque climatique pour les scénarios de risque lié à la transition et les scénarios de risque physique, sur la base d'augmentations de température de 1,5 °C, 2 °C, 3 °C et 4 °C (voir la section 2.3).

À RBC GMA, certains portefeuilles sont gérés par des sous-conseillers. RBC GMA tient compte de l'approche des gestionnaires de placements externes à l'égard des critères ESG dans le cadre du processus de contrôle diligent, conformément aux directives internes.

Risques et occasions liés au climat pour notre société

Les risques climatiques les plus importants pour notre société sont les risques liés aux politiques et les risques juridiques dérivés des exigences réglementaires nouvelles et émergentes, les risques de marché découlant de l'incidence des changements climatiques sur les marchés et la valeur des actifs, ainsi que les changements potentiels dans la demande de produits et de services de la part des clients. Nous tenons compte de l'importance relative des risques et des occasions liés au climat en nous basant sur les horizons temporels suivants : court terme (0 à 1 an), moyen terme (1 à 5 ans) et long terme (5 à 15 ans).

Risques liés aux politiques et risques juridiques dérivés des exigences réglementaires nouvelles et émergentes	Risques de marché découlant de l'incidence des changements climatiques sur les marchés et la valeur des actifs	Changements dans la demande
Horizon temporel : court à moyen terme	Horizon temporel : moyen à long terme	Horizon temporel : moyen à long terme
<p>Les risques liés aux politiques et les risques juridiques peuvent survenir de la quantité, de la complexité, des divergences des exigences réglementaires entre les territoires, et des lacunes dans les directives ou dans les données requises pour la mise en œuvre des nouvelles exigences. Des politiques gouvernementales liées au climat s'appliquent actuellement aux gestionnaires d'actifs de certains territoires (par exemple, l'ESG Sourcebook de la FCA du Royaume-Uni, le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers de l'Union européenne), avec un accent particulier sur l'amélioration de la publication d'informations.</p>	<p>Les risques de marché peuvent découler de l'incidence de facteurs climatiques sur les marchés et la valeur des actifs. Les risques liés au climat toucheront les secteurs et les régions de différentes manières, avec des incidences directes et indirectes pour les émetteurs et les marchés. Les risques comprennent une hausse de la volatilité due à la perturbation des marchés. Les risques physiques concernant les ressources et les chaînes logistiques peuvent faire grimper les prix des marchandises, avec une incidence potentielle sur les taux d'intérêt et les taux de change dans certaines régions.</p>	<p>La demande des clients pour divers types de produits et services peut varier selon la région, et différentes solutions sont nécessaires pour répondre aux besoins. Le manque de directives réglementaires ou les divergences d'approche ou d'attente entre les régions peuvent aussi influencer sur la demande des clients. Des risques réputationnels peuvent survenir si les produits ou les services ne répondent pas aux attentes des clients.</p>
Mesures permettant d'atténuer les risques	Mesures permettant d'atténuer les risques	Mesures permettant d'atténuer les risques
<ul style="list-style-type: none"> Surveiller les règlements existants et émergents liés aux questions environnementales et sociales, par l'entremise de groupes de travail internes, d'associations sectorielles et des travaux de recherche de l'équipe Gouvernance et investissement responsable. Établir des groupes de travail internes pour mettre en œuvre les nouvelles exigences, le cas échéant. Soumettre des commentaires sur les consultations de réglementation et de politique, s'il y a lieu. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un outil permettant de suivre trimestriellement les risques liés au climat, le tableau de bord des changements climatiques, pour certaines stratégies de placement. Intégrer les facteurs climatiques importants pour les types de placements applicables. Effectuer une analyse de scénario climatique qui modélise l'incidence des facteurs climatiques sur les valorisations, selon différents scénarios, pour les types de placements applicables. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité de développement de produit comprend des représentants de l'équipe Gouvernance et investissement responsable. RBC GMA surveille l'humeur des marchés en effectuant des recherches sur l'évolution des points de vue, des actions et des intentions des investisseurs institutionnels et des experts-conseils. Communiquer régulièrement avec les clients afin d'anticiper les attentes et de répondre aux besoins actuels et émergents.

Risques et occasions liés au climat pour nos placements

À titre d'investisseurs et de fiduciaires des actifs de nos clients, nous examinons activement l'incidence des occasions et des risques liés au climat sur les actions, les titres à revenu fixe et les actifs immobiliers de nos portefeuilles applicables²⁸. Les équipes des placements de RBC GMA accordent la priorité aux critères ESG et aux facteurs climatiques considérés comme les plus importants dans chaque décision d'investissement concernant les types de placements applicables. La mesure dans laquelle un critère ESG est considéré comme important dépend de l'émetteur, ainsi que des secteurs et des régions où il exerce ses activités, et de la nature de la stratégie de placement. Nous devons avant tout maximiser les rendements des placements de nos clients sans risque de perte indu. Ce faisant, nous respectons les limites de placement décrites dans chaque mandat de placement. La majorité de nos mandats sont établis sur un horizon de placement à moyen terme (ou à long terme). Cet horizon temporel est donc celui dont nous tenons compte

dans nos activités et nos processus de placement, de manière générale. Toutefois, nous reconnaissons que les incidences physiques des changements climatiques se font d'ores et déjà sentir dans certaines régions, ce qui entraîne une augmentation des incidences à court terme. De plus, des États mettent en œuvre des exigences réglementaires plus strictes (p. ex. tarification du carbone et réduction de la pollution, subventions et mesures incitatives) qui se répercuteront peut-être sur les politiques et les marchés de régions et de secteurs donnés à court terme (voir la figure 4).

RBC GAM s'attend à ce que les risques les plus notables et les plus importants liés aux changements climatiques se matérialisent à partir de la fin de la décennie et au-delà. Il s'agit, d'une part, des risques de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sur les politiques, la technologie et les marchés et, d'autre part, des risques physiques graves et chroniques nécessitant des mesures d'adaptation et de résilience aux changements climatiques.

Figure 4 : Horizon temporel des incidences potentielles selon les catégories d'actif

	 Actions	 Titres à revenu fixe	 Actifs immobiliers
Description	En tant qu'investisseurs en actions, nous nous préoccupons de la valeur des entreprises dans lesquelles nous investissons. C'est pourquoi nous tenons compte des occasions et des risques liés au climat pertinents afin de déterminer la justesse de l'évaluation des émetteurs. Les sociétés émettrices de tous les secteurs et de toutes les régions pourraient être touchées par les changements climatiques, mais à différents égards. Au sein des secteurs, l'ampleur et les conséquences des facteurs climatiques sur le bénéfice et la valorisation d'une société dépendront, selon nous, de son modèle d'affaires et de sa stratégie, ainsi que la situation géographique de ses actifs et la qualité de sa gouvernance.	Les changements climatiques peuvent aussi influencer sur la notation du risque de crédit des émetteurs de titres de créance et leur capacité de remboursement. L'incidence des changements climatiques sur les titres à revenu fixe varie en fonction d'une série de facteurs, parmi lesquels la nature de l'émetteur (société ou État) ou celle de l'instrument, le rendement offert et la durée du placement.	Les effets des changements climatiques sur les actifs immobiliers étant principalement de nature physique, ils sont fonction en grande partie de leur situation géographique. Les risques physiques élevés et chroniques, comme les inondations, les ouragans et la montée du niveau des eaux représentent habituellement les plus grands risques liés au climat pour ces actifs. Les risques à plus long terme comprennent la hausse potentielle des coûts attribuable à un accroissement des coûts de l'énergie et de l'eau, et les améliorations connexes devant être apportées pour s'adapter à de nouvelles exigences gouvernementales et aux conditions climatiques.
Horizon temporel des incidences potentielles			
Incidences de la transition (+/-)			
Politiques	Court ou moyen terme	Moyen ou long terme	Moyen ou long terme
Technologie	Moyen ou long terme	Moyen ou long terme	Moyen ou long terme
Marchés	Court ou moyen terme	Court ou moyen terme	Moyen ou long terme
Incidences physiques (+/-)			
Phénomènes extrêmes	Court ou moyen terme	Moyen ou long terme	Court ou moyen terme
Effets chroniques	Moyen ou long terme	Moyen ou long terme	Court ou moyen terme

²⁸ Peut inclure d'autres types de placements applicables.

Risques et occasions liés au climat pour nos activités

Le rendement, les objectifs et la publication d'informations en matière d'émissions de GES attribuables aux activités sont établis dans le cadre de la stratégie climatique de RBC²⁹, qui comprend RBC GMA. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la [section 4.2](#) et à [l'annexe 5](#).

RBC s'efforce de prévenir toute perturbation de ses activités et de ses services à la clientèle qui serait due à des facteurs climatiques. Les actions entreprises par RBC pour atténuer ces risques sont les suivantes ³⁰ :

- Classification de nos sites vulnérables sur le plan environnemental, en fonction de la tolérance au risque d'interruption des activités et selon l'emplacement du site, l'approvisionnement en énergie, les risques d'inondation et la stabilité géologique, entre autres.
- Au besoin, nous évaluons l'incidence d'événements climatiques (par exemple inondations, ouragans) sur les activités de RBC et sur celles de nos clients.
- En collaboration avec la première ligne de défense, les équipes Résilience opérationnelle et Maintien des opérations ont établi, à l'aide de scénarios graves, mais plausibles, un classement préliminaire des risques pouvant affecter les produits et services de RBC afin d'éviter des préjudices intolérables aux clients, au marché, de même qu'à la sécurité et à la stabilité financière de l'organisation.

2.3 Analyse de scénarios climatiques

Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte de divers scénarios climatiques, y compris une hausse de la température de 2 °C ou moins

L'analyse des scénarios climatiques permet aux investisseurs d'évaluer l'incidence de ces scénarios sur la valeur des actifs. L'analyse de scénarios ne constitue pas une prévision. Elle représente plutôt différentes voies possibles selon les cibles de température qui seront atteintes et se fonde sur certaines conditions et hypothèses touchant, entre autres, les politiques gouvernementales, l'offre et la demande d'énergie et les technologies. L'analyse des scénarios climatiques est souvent plus utile d'un point de vue relatif ou comparatif, compte tenu de la nature modélisée des résultats et de l'éventail d'hypothèses requises en entrée.

Depuis 2020, nous incluons les résultats de notre analyse des scénarios climatiques dans notre publication annuelle liée au climat. L'analyse des scénarios climatiques est également incluse dans le tableau de bord des changements climatiques fourni chaque trimestre aux équipes des placements (voir la [section 3.1](#)).

Résilience des placements face aux risques et occasions liés au climat

RBC GMA évalue l'incidence des risques et occasions physiques liés à la transition sur les portefeuilles selon différents scénarios climatiques. Afin d'évaluer l'incidence de différents scénarios climatiques sur un titre ou un portefeuille, il faut traduire leurs résultats en une mesure du risque financier. Nous utilisons la valeur à risque climatique pour déterminer la variation potentielle de la valeur d'un titre ou d'un portefeuille sous l'effet des changements climatiques, exprimée en pourcentage. La valeur à risque climatique (VAR) est calculée en modélisant les coûts et les revenus futurs des émetteurs qui sont attribuables au risque politique, aux occasions technologiques, et aux risques et occasions physiques. Le modèle financier permet ensuite d'estimer les variations de valeur au fil du temps, soit globalement (VAR climatique globale), soit en fonction des risques et occasions physiques liés à la transition (voir [l'annexe 3](#)).

En 2022, RBC GMA a effectué une analyse de scénarios climatiques pour 58 % (226,2 milliards de dollars US) de ses actifs sous gestion, en englobant les catégories des actions et des titres à revenu fixe de sociétés de toutes les régions géographiques³¹.

En 2021, RBC GMA a appuyé son analyse des scénarios climatiques sur les scénarios de transition recommandés par le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS)³². Les scénarios du NGFS offrent des points de vue différents sur les cibles de température à long terme, les objectifs zéro émission nette, l'offre et la demande d'énergie, les politiques climatiques et l'accès aux technologies. Les scénarios varient également selon que la transition se déroule de manière ordonnée (politiques adoptées dès 2025) ou désordonnée (politiques adoptées en 2030).

²⁹ Voir la [Stratégie climatique RBC](#) et le [Rapport climatique RBC 2022](#).

³⁰ Voir le [Rapport climatique RBC 2022](#).

³¹ Une analyse de scénarios climatiques a été effectuée au regard des actions et des titres à revenu fixe de sociétés seulement, et l'analyse n'inclut pas les titres à revenu fixe d'État. Ces valeurs ne comprennent pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) l'analyse des scénarios climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse.

³² D'après les [scénarios du NGFS](#), juin 2021.

Description des scénarios du NGFS : Voir en [annexe 3](#) le résumé des principales variables de chaque scénario

Ordonnée	Zéro émission nette en 2050 : le réchauffement est limité à 1,5 °C grâce à l'adoption de politiques climatiques rigoureuses à compter de 2025 ; l'objectif zéro émission nette est atteint vers 2050. Ce scénario, qui suppose une utilisation modérée des technologies d'élimination du dioxyde de carbone, correspond au scénario zéro émission nette de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
Désordonnée	Zéro émission nette divergente : le réchauffement est limité à 1,5 °C ; l'objectif zéro émission nette est atteint vers 2050, mais les coûts sont plus élevés en raison de l'adoption tardive des politiques climatiques (2030) et d'une plus grande divergence des politiques entre les secteurs. L'incapacité à imposer la même rigueur dans tous les secteurs entraîne un lourd fardeau pour les consommateurs (prix du carbone le plus élevé de tous les scénarios), tandis que la décarbonisation de l'approvisionnement en énergie et des secteurs est moins stricte. Ce scénario suppose une faible disponibilité des technologies d'élimination du dioxyde de carbone.
Ordonnée	En dessous de 2 °C : le réchauffement de la planète est inférieur à 2 °C ; les politiques climatiques sont adoptées en 2025 et se resserrent de plus en plus. Dans ce scénario, le prix du carbone demeure relativement faible, mais la cible zéro émission nette est atteinte beaucoup plus tard, autour de 2100.
Désordonnée	Transition tardive : le réchauffement est inférieur à 2 °C, mais les politiques climatiques sont adoptées en 2030, quand les émissions annuelles commencent à diminuer. Les mesures mises en place varient d'une région à l'autre, et sont déterminées par les politiques actuellement mises en œuvre. Dans ce scénario, le prix du carbone serait plus élevé que dans le scénario « En dessous de 2 °C », mais plus bas que dans les scénarios « Zéro émission nette en 2050 » et « Zéro émission nette divergente ».
Scénario Terre-étude	Contributions déterminées au niveau national (CDN) : ce scénario comprend toutes les politiques annoncées par le gouvernement en décembre 2020, même si elles n'ont pas encore été mises en œuvre. Les émissions diminuent, mais entraînent néanmoins un réchauffement d'environ 2,5 °C. Ce scénario s'accompagne du prix du carbone le moins élevé, soit 34 dollars (\$ US de 2010/tCO ₂ e) en 2050.

RBC GMA a évalué la valeur à risque climatique en fonction de scénarios de transition ordonnée et de transition désordonnée. Les résultats révèlent que, de manière générale, les scénarios de transition désordonnée présentent un risque financier plus élevé pour les actifs sous gestion.

Valeur à risque liée aux risques et occasions de transition

Le scénario divergent de carboneutralité est celui dans lequel les valeurs à risque climatiques ont les incidents les plus importants pour les actifs sous gestion appartenant au périmètre de l'analyse (voir la figure 5). Les scénarios de transition désordonnée posent des risques financiers plus importants que les scénarios de transition ordonnée, et ce sont généralement les secteurs à fortes émissions de carbone qui subiront les incidences les plus négatives. Cette situation s'explique principalement par le report à 2030 des mesures politiques dans les scénarios désordonnés, et par le coût plus élevé pour les secteurs à fortes émissions de carbone, car les prix du carbone sont plus élevés dans ces scénarios.

Figure 5 : Valeur à risque climatique pour les risques et les occasions liés à la transition, pour les placements en actions et par secteur³³

Y compris la VAR climatique liée au risque des politiques et la VAR climatique liée aux occasions technologiques, conformément à l'annexe 3. Sur la base des placements en actions du périmètre de l'analyse, au 31 décembre 2022.

CDN = contributions déterminées au niveau national.

Secteur	1,5 °C		2,0 °C		3,0 °C	LÉGENDE
	Carboneutralité d'ici 2050	Transition divergente vers la carboneutralité	Sous 2 °C	Transition retardée	CDN	
	Ordonnée	Désordonnée	Ordonnée	Désordonnée	Scénario Terre-étude	
Services de communications						<p>Plus de valeur à risque climatique</p> <p>Risques de transition</p> <p>Moins de valeur à risque</p>
Consommation discrétionnaire						
Consommation de base						
Énergie						
Finance						
Soins de santé						
Produits industriels						
Technologie de l'information						
Matières						
Immobilier						
Services publics						

³³ Seuls les placements en actions sont inclus dans ce tableau, car les titres à revenu fixe sont désignés par des codes sectoriels distincts. Analyse de RBC GMA fondée sur MSCI Climate Change Research, 31 décembre 2022, MSCI®. Ces valeurs ne comprennent pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) l'analyse des scénarios climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse.

Valeur à risque liée aux risques et occasions physiques

Les événements de l'année dernière, dont les inondations dévastatrices au Pakistan, les vagues de chaleur estivales à travers l'Europe et les sécheresses historiques en Californie démontrent que les incidences des changements climatiques se font déjà sentir partout dans le monde. Les risques physiques seront probablement encore plus lourds dans plusieurs décennies. Cela complique l'exercice de modélisation du risque financier lié aux événements climatiques graves et chroniques, car les incidences futures doivent être actualisées en fonction des valeurs actuelles. Cela a pour effet de rendre la valeur à risque climatique associée aux incidences physiques moins élevée que ce que l'on pourrait attendre de façon intuitive. Par conséquent, il est souvent préférable d'évaluer l'importance relative des risques physiques par secteur et par type de catastrophe naturelle que de se limiter à des valeurs absolues.

RBC GMA mesure la valeur à risque climatique en fonction de dix catastrophes naturelles, parmi lesquelles les inondations côtières et fluviales, la chaleur extrême, les cyclones tropicaux et les feux de forêt.

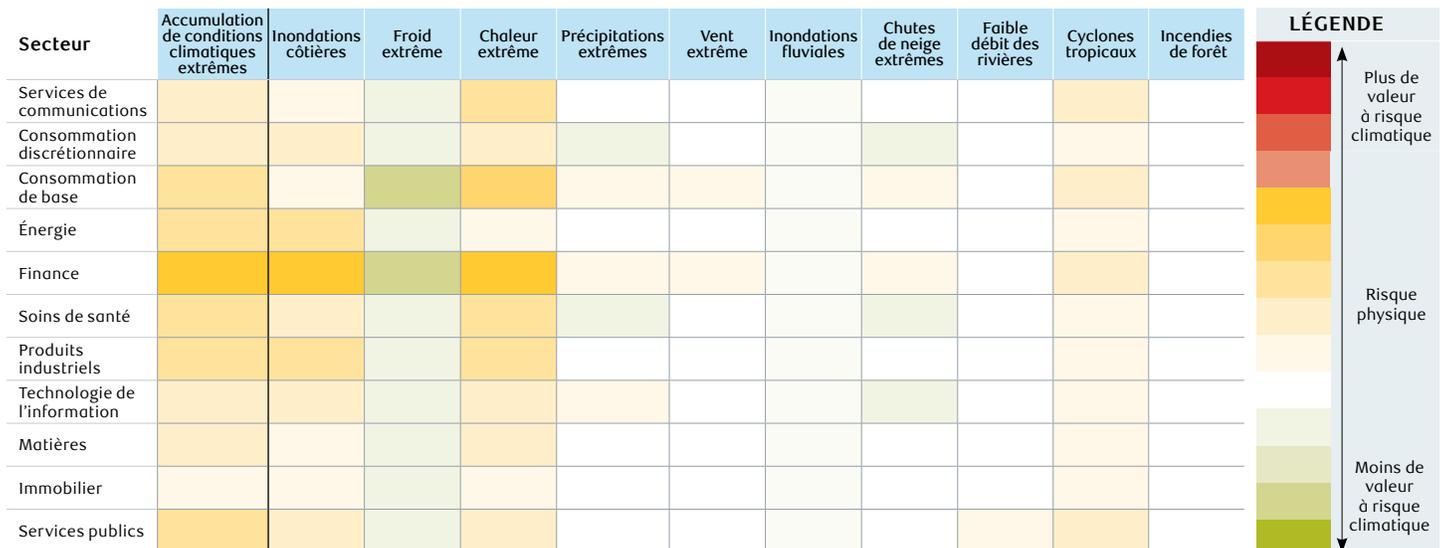
Les secteurs les plus exposés aux risques physiques sont la finance, les biens de consommation de base et les produits industriels. Les catastrophes naturelles qui présentent le risque le plus important pour tous les secteurs sont la chaleur extrême et les inondations côtières³⁴.

RBC GMA évalue actuellement la valeur à risque climatique liée aux incidences physiques sur la base d'un scénario de « statu quo » avec émissions élevées et qui correspond à une hausse des températures autour de 4 °C (RCP 8.5)³⁵. Parmi nos placements en actions, les secteurs de la finance et des biens de consommation de base sont les plus touchés par les risques physiques. Le risque physique lié au secteur de la finance est particulièrement manifeste dans le portefeuille d'actions canadiennes, et largement concentré dans le sous-secteur de l'assurance. En même temps, le risque lié au secteur des biens de consommation de base se fait nettement sentir aux États-Unis et dans la région Asie-Pacifique, en particulier dans le sous-secteur des aliments et des boissons (voir la figure 6).

Pour tous les secteurs, la chaleur extrême et les inondations côtières sont les catastrophes naturelles qui peuvent avoir les plus grandes incidences sur les valorisations. Les vagues de chaleur extrême peuvent avoir des effets négatifs sur les activités d'une société, par exemple une moindre disponibilité de la main-d'œuvre ou une baisse de la productivité. Dans le même temps, les inondations côtières peuvent causer de graves dommages aux actifs, ainsi que des interruptions d'activité prolongées. On peut citer d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le risque physique d'une société, mais qui sont actuellement exclus du modèle, tels que le rôle des assurances qui couvrent les coûts des dommages causés aux actifs, la résilience et les mesures d'adaptation prises par les émetteurs, les perturbations des chaînes logistiques et d'autres répercussions socio-économiques résultant de catastrophes naturelles.

Figure 6 : Valeur à risque climatique du scénario de risque physique, pour les placements en actions et par secteur³⁶

Sur la base des placements en actions du périmètre de l'analyse (voir l'annexe 2), au 31 décembre 2022



³⁴ Une analyse de scénarios climatiques a été effectuée au regard des actions et des titres à revenu fixe de sociétés seulement et l'analyse n'inclut pas les titres à revenu fixe d'État. Ces valeurs ne comprennent pas les actifs sous gestion de BlueBoy. Voir en annexe 1 l'analyse des scénarios climatiques de BlueBay et en annexe 2 le périmètre de l'analyse.

³⁵ Trajectoires de concentration représentatives (scénarios RCP). Riahi, K., Rao, S., Krey, V. et coll. RCP 8.5 – A scenario of comparatively high greenhouse gas emissions (scénario fondé sur des émissions de gaz à effet de serre relativement élevées) Climatic Change 109, 33 (2011).

³⁶ Seuls les placements en actions sont inclus dans ce tableau, car les titres à revenu fixe sont désignés par des codes sectoriels distincts. Analyse de RBC GMA fondée sur MSCI Climate Change Research, 31 décembre 2022, MSCI®. Voir en annexe 1 l'analyse des scénarios climatiques de BlueBay et en annexe 2 le périmètre de l'analyse.

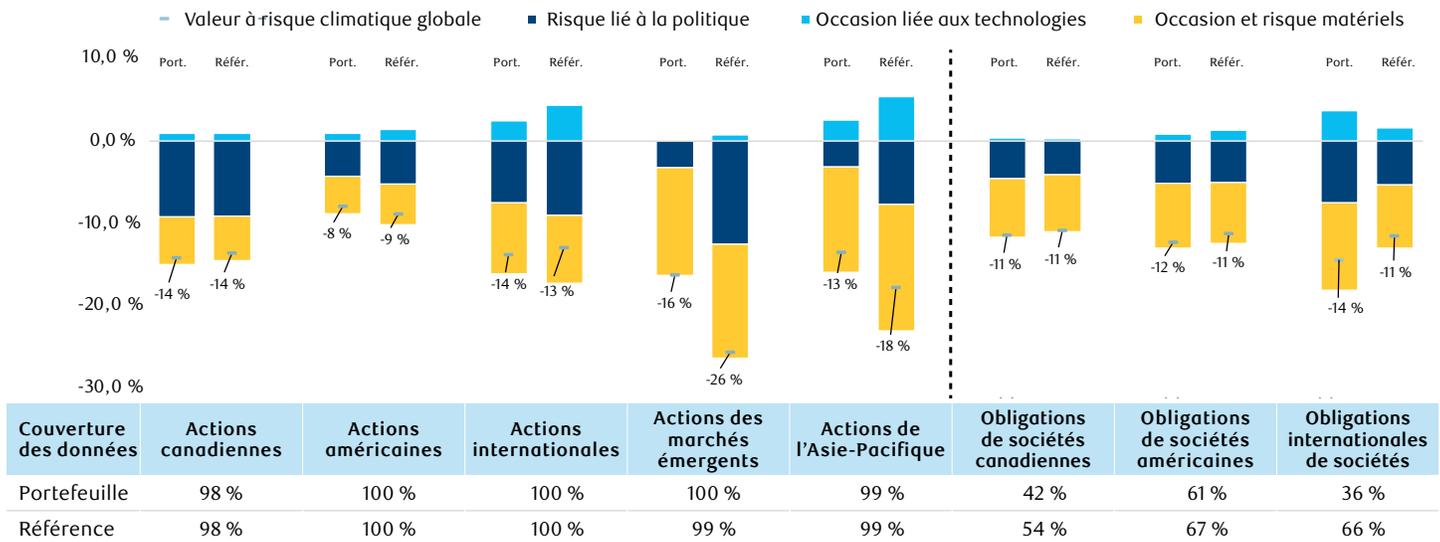
Valeur à risque liée aux risques et occasions physiques de transition

Afin de donner un aperçu global de la manière dont les risques et occasions physiques liés à la transition peuvent influencer sur les valorisations de l'ensemble des portefeuilles, nous ajoutons une VAR climatique globale à la figure 7. Elle comprend le scénario zéro émission nette d'ici 2050 pour les risques liés aux politiques et les occasions liées à la technologie et le scénario RCP 8.5 (pessimiste) pour les risques et occasions physiques, tel que décrit à l'annexe 3. Le scénario zéro émission nette 2050

repose également sur l'hypothèse d'un développement rapide des technologies propres. De ce fait, une contribution positive résultant des occasions technologiques est prise en compte dans la valeur à risque climatique de tous les portefeuilles, ce qui pourrait générer des occasions d'investissement supplémentaires. La valeur à risque climatique globale du scénario zéro émission nette 2050 est de -11,5 % pour les placements en actions et les placements en titres à revenu fixe de sociétés³⁷.

Figure 7 : Valeur à risque climatique globale pour le scénario zéro émission nette 2050, par catégorie d'actif et par région³⁸

Au 31 décembre 2022.



³⁷ Une analyse de scénarios climatiques a été effectuée au regard des actions et des titres à revenu fixe de sociétés seulement et l'analyse n'inclut pas les titres à revenu fixe d'État. Ces valeurs ne comprennent pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) l'analyse des scénarios climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse.

³⁸ Analyse de RBC GMA fondée sur MSCI Climate Change Research, 31 décembre 2022, MSCI®. Voir [l'annexe 2](#) pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. [Voir l'annexe 3](#) pour connaître la méthodologie d'analyse des scénarios climatiques.



3. Gestion des risques

3.1 Détermination et évaluation des risques liés au climat

Décrire les processus qu'applique l'organisation pour relever et évaluer les risques et les occasions liés au climat

Nous reconnaissons que l'exposition la plus importante aux risques et aux occasions liés au climat pourrait provenir des placements que nous gérons au nom de nos clients (voir la [section 2.2](#)). C'est pourquoi la section suivante porte sur les processus que nous avons mis en place pour cerner et évaluer les risques et les occasions liés au climat au regard de nos placements applicables.

Détermination de l'importance relative des risques liés au climat

Les changements climatiques constituent un risque systémique susceptible de nuire à l'économie mondiale. Ils correspondent aussi à un risque transversal qui peut influencer ou amplifier d'autres types de risques liés au capital, comme le risque d'investissement et le risque opérationnel. Les incidences des changements climatiques sur certains marchés, régions et investissements sont complexes, variées et incertaines.

Les équipes des placements de RBC GMA accordent la priorité à ces facteurs ESG, y compris les facteurs liés au climat, qui sont considérés comme les plus importants pour chaque décision de placement. La mesure dans laquelle un critère ESG est considéré comme important dépend de l'émetteur, ainsi que des secteurs et des régions où il exerce ses activités, et de la nature de la stratégie de placement. Les risques sont considérés comme importants s'ils ont le potentiel d'influer sur le rendement ajusté au risque de nos placements.

Exemples de la façon dont nos équipes peuvent déterminer l'importance relative de certaines catégories d'actifs³⁹:

- **Actions** : Accorder la priorité aux facteurs ESG qui pourraient affecter la valeur de la société en influant sur sa croissance des revenus, ses coûts d'exploitation ou sa réputation auprès des clients et des fournisseurs.
- **Titres à revenu fixe de sociétés** : Accorder la priorité aux facteurs ESG qui pourraient se répercuter sur la capacité de la société à rembourser sa dette ou avoir une incidence sur les flux de trésorerie ou la réputation de l'entreprise, ou d'autres facteurs. Les critères de gouvernance tendent à avoir une plus grande incidence sur la solvabilité des émetteurs de titres à revenu fixe, ce qui comprend la structure du conseil d'administration et la qualité de la gestion.
- **Titres à revenu fixe d'État** : Accorder la priorité aux facteurs ESG qui pourraient affecter la capacité de l'émetteur souverain à rembourser sa dette ou la réputation de l'émetteur avec des investisseurs ou des prêteurs. Le risque politique et la corruption figurent généralement parmi les facteurs les plus importants susceptibles d'affecter les émetteurs souverains.
- **Immobilier et infrastructure** : Accorder la priorité aux facteurs ESG qui pourraient présenter un risque physique direct pour les actifs immobiliers qui sous-tendent les placements, ou qui pourraient avoir une incidence sur les revenus ou les coûts des actifs d'exploitation. Les risques physiques liés aux changements climatiques figurent parmi les plus importants pour ces placements.

³⁹ Voir [l'annexe 1](#) pour de plus amples renseignements sur BlueBoy.

Processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat

RBC GMA contribue à l'identification et à l'évaluation des risques liés au climat, afin d'appuyer nos décisions de placement, en nous aidant à acquérir des connaissances et de l'expertise dans le domaine du climat, en appliquant des données climatologiques et des solutions technologiques, en fournissant des tableaux de bord des changements climatiques aux équipes des placements, et en menant des recherches sur le climat.

Connaissances et expertise dans le domaine du climat

Pour évaluer les incidences des risques et occasions liés au climat au niveau des émetteurs, des titres et des portefeuilles, l'équipe Gouvernance et investissement responsable et les équipes des placements cherchent à comprendre les risques et occasions liés au climat. Notre approche intégrée pour développer nos connaissances et notre expertise sur le climat s'appuie sur les éléments suivants :

- **Une série éducative ESG**, qui rassemble les équipes des placements et de distribution de RBC GMA et dans laquelle des experts externes les informent sur les recherches émergentes et actuelles, les points de vue et les meilleures pratiques sur les sujets liés au climat. En 2022, les thèmes abordés ont été les changements climatiques et la finance, ainsi que le rôle de la sécurité énergétique dans la transition énergétique.
- **Le bulletin mensuel de Gouvernance et investissement responsable**, qui fournit des informations sur les perspectives ESG et des articles sur la gouvernance d'entreprise et l'investissement responsable.
- **Un réseau interne de spécialistes ESG** qui favorise la transmission de connaissances sur les critères ESG et les sujets climatiques dans les équipes des placements. En 2022, les spécialistes ESG se sont réunis environ tous les deux mois.
- **Notes d'information ESG** et discussions guidées sur des sujets liés au climat.
- **En 2022, participation à un groupe consultatif sur la carboneutralité** axé sur l'échange d'expériences et l'acquisition de connaissances, dans le contexte des PRI. À cette occasion, RBC GMA a publié une étude de cas soulignant ses efforts pour évaluer la progression de ses portefeuilles par rapport à l'objectif de carboneutralité. Cette étude est disponible [ici](#).

Données et technologie dans le domaine du climat

Les changements climatiques constituent un problème complexe. La détermination et l'évaluation des incidences directes et indirectes des changements climatiques pour les émetteurs et les portefeuilles sont des tâches tout aussi complexes. Pour ce faire, il faut savoir et comprendre comment les différents secteurs, régions géographiques, émetteurs et types de placements sont exposés aux risques et occasions liés aux changements climatiques. Il faut également disposer de données climatologiques de grande qualité et d'une large couverture.

Les analyses et méthodologies climatiques ne cessent de se développer et d'évoluer. Par le biais de systèmes internes, toutes les équipes des placements ont accès à un éventail de données

climatiques à l'échelle des émetteurs et des portefeuilles. De plus, les tableaux de bord des changements climatiques trimestriels fournissent des paramètres climatiques à l'échelle des portefeuilles pour certaines stratégies de placement⁴⁰. Ces données climatologiques sont issues de renseignements directement fournis par les sociétés, de données externes (brevets de faibles émissions, objectifs fondés sur la science), de recherches publiées par des tiers et de résultats d'estimations et de modélisations. Dans la mesure du possible, les données utilisées sont des données publiées et vérifiées de manière indépendante par des fournisseurs externes. Celles-ci sont ensuite complétées par les résultats de recherches menées lors d'entretiens et de la réalisation de contrôles diligents. L'équipe Gouvernance et investissement responsable aide les équipes des placements à accéder à des conseils et à des renseignements détaillés sur les paramètres et méthodologies climatiques. Ces renseignements sont fournis sous forme de manuels méthodologiques, de webinaires et de séances d'information individuelles.

En 2022, RBC GMA a élargi son infrastructure interne de données ESG afin de renforcer le recours aux données ESG dans le cadre du processus de placement⁴¹. Cette infrastructure de données regroupe les données ESG et les données sur les placements en un seul endroit, et constitue une plateforme automatisée et évolutive permettant de consulter les données ESG de façon personnalisée. En juillet 2022, nous avons déployé nos tableaux de bord des changements climatiques par le biais de la plateforme. Bien que RBC GMA fournisse des tableaux de bord des changements climatiques à ses équipes des placements depuis 2020⁴², la nouvelle version de l'infrastructure a transformé ces tableaux en un outil interactif en ligne, que les équipes des placements peuvent utiliser pour explorer et évaluer les paramètres climatiques à l'échelle des portefeuilles, des secteurs et des émetteurs.

Tableaux de bord des changements climatiques

Les équipes des placements évaluent et surveillent régulièrement les risques et les occasions liés au climat par l'entremise du tableau de bord (tableau de bord) des changements climatiques. Ce tableau contient une série de paramètres climatiques fournis à l'échelle des portefeuilles de placements, avec des répartitions détaillées par secteur et pour les principaux titres. Le tableau de bord est produit pour un certain nombre de portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe, et mis à jour chaque trimestre⁴³.

Les tableaux de bord permettent de consulter les émissions de carbone à l'échelle des portefeuilles, des secteurs et des émetteurs, les risques et les occasions liés à la transition, la progression par rapport à l'objectif de carboneutralité, et l'analyse des scénarios climatiques (voir la figure 8). Cela comprend les analyses de données actuelles aussi bien que prospectives, ainsi que les données qui sont déclarées, estimées et modélisées. Les tableaux de bord mettent l'accent sur ce que nous considérons comme les facteurs les plus importants, et visent à refléter les connaissances scientifiques actuelles, les normes et les meilleures pratiques en matière de climat. À mesure que de nouvelles données sont disponibles, des paramètres et renseignements supplémentaires peuvent être ajoutés dans le tableau de bord.

⁴⁰ Le nombre de stratégies pour lesquelles un tableau de bord des changements climatiques est produit peut varier d'un trimestre à l'autre, et toutes les stratégies de placement de RBC GMA ne sont pas incluses. En 2021 et 2022, les tableaux de bord des changements climatiques n'incluaient pas les titres à revenu fixe d'État, et ils ne concernaient qu'un petit nombre de stratégies de placement de BlueBay.

⁴¹ En 2022, BlueBay avait sa propre infrastructure de données ESG.

⁴² Le nombre de stratégies pour lesquelles un tableau de bord des changements climatiques est produit peut varier d'un trimestre à l'autre, et toutes les stratégies de placement de RBC GMA ne sont pas incluses. En 2021 et 2022, les tableaux de bord des changements climatiques n'incluaient pas les titres à revenu fixe d'État, et ils ne concernaient qu'un petit nombre de stratégies de placement de BlueBay.

⁴³ Ibid

Figure 8 : Exemple de mesures liées au climat incluses dans le tableau de bord des changements climatiques (2022)⁴⁴

ÉMISSIONS DE CARBONE	ANALYSE DE LA TRANSITION	RESPECT DE L'OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE	ANALYSE DE SCÉNARIOS CLIMATIQUES
<ul style="list-style-type: none"> Émissions découlant d'activités de prêt Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone Émissions/M\$ investi Contribution du secteur Principaux titres <p>Paramètres comprenant : émissions des périmètres 1, 2 et 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> Risques et occasions liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone Placements liés aux combustibles fossiles Part des revenus verts Brevets portant sur des solutions à faibles émissions de carbone Placements liés à la production d'énergie Principaux titres 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs liés au climat des émetteurs Respect de l'objectif de température Principaux titres 	<p>Valeur à risque (VAR) climatique, par scénario :</p> <ul style="list-style-type: none"> Carboneutre d'ici 2050 (scénario ordonné, 1,5 °C) Zéro émission nette divergente (scénario désordonné, 1,5 °C) Sous 2 °C (scénario ordonné, 2 °C) Transition retardée (scénario désordonné, 2 °C) Contributions déterminées au niveau national (scénario Terre-étuve, 3 °C)

Recherches et perspectives dans le domaine du climat

La recherche et les perspectives liées au climat sont importantes pour éclairer et compléter nos politiques et pratiques d'investissement responsables, et pour renforcer l'intégration des critères ESG et les activités de gérance active, le cas échéant. En 2022, nous avons mené des recherches thématiques ou appliquées sur divers sujets liés au climat, notamment les émissions du périmètre 3, les méthodologies de mise en conformité avec l'objectif de carboneutralité, les risques liés à la nature et la perte de biodiversité, l'analyse approfondie de certains secteurs, et les stratégies d'engagement actionnarial en faveur du climat.

RBC GMA publie des perspectives et réflexions sur l'ESG à l'intention des clients et des autres parties prenantes, afin de partager ses points de vue sur des sujets précis et de développer les connaissances et la compréhension des enjeux ESG. En 2022, RBC GMA a publié des documents sur la compréhension des marchés du carbone et l'importance des publications d'informations financières liées au climat, un guide sur les émissions de carbone des portefeuilles, des réflexions à propos de la période des votes par procuration et des propositions de vote consultatif, et des articles sur l'avenir de l'eau, les notes ESG, la biodiversité et les risques liés à la nature. Voir les publications de RBC GMA dans [Perspectives ESG](#)⁴⁵.

Exigences réglementaires actuelles et émergentes dans le domaine des changements climatiques

RBC GMA cherche à collaborer de façon constructive avec les autorités réglementaires et autres législateurs. Nous participons à des initiatives qui selon nous, contribueront à accroître la transparence, protégeront les investisseurs et favoriseront l'efficacité des marchés financiers et l'accès équitable à ceux-ci. Nous reconnaissons que l'avancement de la réforme de la réglementation et des lois peut être plus efficace si les participants des marchés travaillent ensemble. Lorsque nos intérêts sont les mêmes, la collaboration avec des investisseurs aux vues similaires peut accroître notre influence sur des questions qui touchent plus particulièrement nos placements, de même que sur des considérations plus vastes qui touchent l'ensemble du marché. Dans un cas comme dans l'autre, nous travaillons à favoriser les changements qui servent les intérêts de nos clients.

Nous surveillons les règlements existants et émergents liés aux questions environnementales et sociales, par l'entremise de groupes de travail internes, d'associations sectorielles et des travaux de recherche de l'équipe Gouvernance et investissement responsable. RBC GMA participe également aux consultations réglementaires, le cas échéant, principalement par l'entremise d'associations sectorielles. Les membres de l'équipe Gouvernance et investissement responsable participent également à un certain nombre de comités et de conseils, ce qui met en avant le rôle de RBC GMA dans la défense des enjeux ESG importants. Au besoin, des groupes de travail ou de coordination interfonctionnels sont créés pour appuyer la mise en œuvre des nouvelles exigences réglementaires comme le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers de l'Union européenne.

3.2 Gestion des risques liés au climat

Décrire les processus qu'applique l'organisation pour gérer les risques liés au climat

RBC GMA gère les risques et les occasions liés au climat des façons suivantes :

- Intégrer les risques et les occasions liés au climat dans nos décisions de placement, pour les types de placements applicables. Cela peut inclure chaque étape de notre processus de gestion des placements, y compris la sélection des placements et la gestion de portefeuille.
- Appliquer la gérance active, notamment le dialogue et le vote par procuration, afin de promouvoir la surveillance de la gouvernance et la gestion des risques liés au climat pour les types de placements applicables⁴⁶.
- Collaborer avec les pairs et les organisations du secteur afin de compléter et de faire progresser Notre approche des changements climatiques et de répondre aux besoins ou aux occasions dans les domaines les plus importants.

De manière générale, RBC GMA n'exclut pas un placement ou un secteur particulier uniquement en fonction des critères ESG ou liés au climat. Cependant, certaines de nos stratégies prévoient des exclusions. Il s'agit notamment de stratégies sans combustibles fossiles qui sont offertes dans certaines parties du monde.

⁴⁴ Le nombre de stratégies pour lesquelles un tableau de bord des changements climatiques est produit peut varier d'un trimestre à l'autre, et toutes les stratégies de placement de RBC GMA ne sont pas incluses. En 2021 et 2022, les tableaux de bord des changements climatiques n'incluaient pas les titres à revenu fixe d'État, et ils ne concernaient qu'un petit nombre de stratégies de placement de BlueBay.

⁴⁵ Les publications de BlueBay sont disponibles [ici](#).

⁴⁶ Dans certains cas de stratégies de placement en titres à revenu fixe, de placement quantitatif, d'achat à long terme, ou de stratégies passives ou stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, RBC GMA n'entretient pas de dialogue avec les émetteurs.

Nous consultons également les clients du secteur institutionnel pour leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins, notamment en matière d'exclusions et d'approches de gestion des risques et des occasions liés au climat. Bien que le désinvestissement soit une option envisageable pour nos équipes des placements, nous préférons emprunter la voie du dialogue avec les émetteurs sur les risques importants liés au climat.

Intégration des critères ESG

RBC GMA estime que les émetteurs qui gèrent leurs risques et occasions importants en matière d'ESG sont plus susceptibles d'obtenir un rendement ajusté au risque supérieur à long terme. Chaque équipe des placements a entière discrétion pour déterminer l'importance relative des facteurs ESG à l'égard de ses placements, en s'appuyant sur des outils comme le tableau Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Materiality Map, de même que sur la recherche et l'expertise internes et externes.

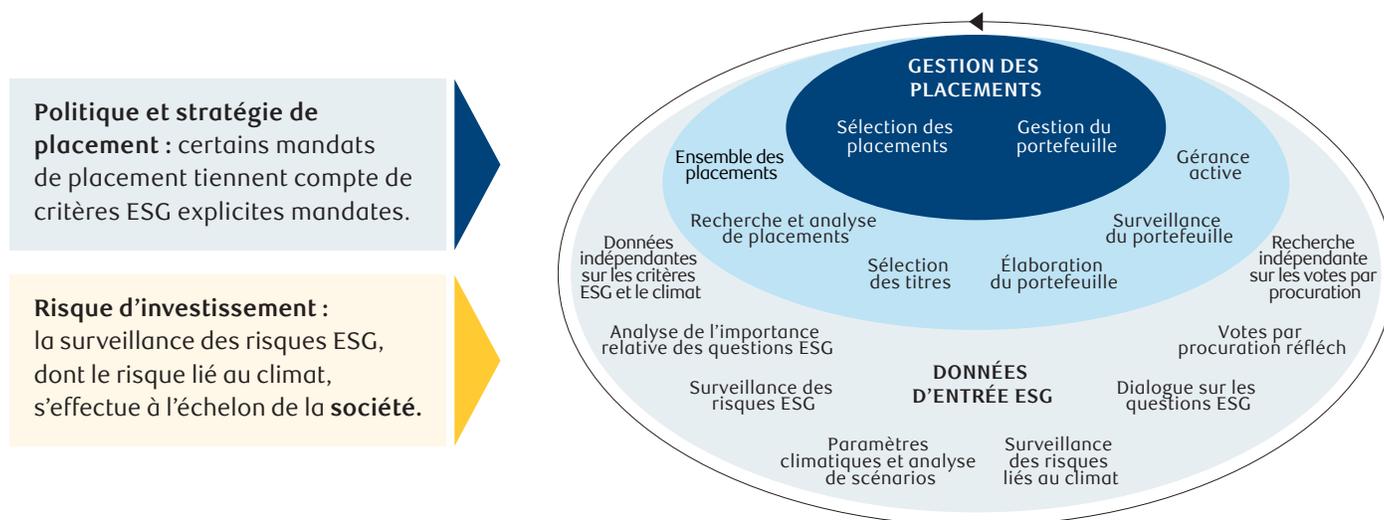
Les équipes des placements sont responsables de l'intégration des critères ESG et de la prise en compte des risques liés au climat. Chaque année, l'équipe Gouvernance et investissement

responsable documente les processus d'intégration des critères ESG appliqués par les équipes des placements⁴⁷. Cela comprend les approches globales des équipes, les données qu'elles utilisent, les mesures qu'elles prennent et les outils qu'elles emploient pour déterminer, évaluer et intégrer les facteurs ESG importants dans leurs décisions de placement et de gestion de portefeuille. Grâce à ce processus, l'équipe Gouvernance et investissement responsable vérifie que les activités des équipes des placements demeurent conformes aux engagements énoncés dans Notre démarche en matière d'investissement responsable et Notre approche des changements climatiques. Le chef de Gouvernance et investissement responsable supervise l'examen des processus d'intégration des critères ESG de chaque équipe, et le chef des placements évalue les examens chaque année.

La figure 9 donne un aperçu général de la façon dont toutes les équipes des placements de la société intègrent les critères ESG. Les processus spécifiques peuvent varier selon la catégorie d'actif, la région et la philosophie de l'équipe des placements.

Figure 9 : Intégration des critères ESG dans notre approche de placement

Ce diagramme précise le rôle que jouent les grands critères ESG et les activités importantes en matière d'investissement responsable dans les décisions générales prises au cours de notre processus de placement, en complément des approches fondamentales et systématiques de nos équipes des placements.



Gérance active

RBC GMA a recours à la gérance active pour les types de placements applicables, par le biais du dialogue et du vote par procuration, dans le but d'optimiser les rendements ajustés au risque sans risque de perte indu. La gérance active peut également nous aider à communiquer nos points de vue aux émetteurs au sujet des risques et des occasions liés au climat.

Dialogue

Nous communiquons avec les émetteurs, s'il y a lieu, et nous rendons compte de nos dialogues et de leurs résultats. Notre approche des changements climatiques et Notre ambition de carboneutralité définissent nos attentes envers les émetteurs dans le domaine des changements climatiques, à savoir :

- Nous espérons que toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons cerneront et communiqueront publiquement les répercussions financières et stratégiques importantes de la transition vers une économie à zéro émission nette.
- Nous espérons que toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons, dans les domaines où les changements climatiques représentent un risque financier majeur, définiront des cibles et des plans d'action crédibles conformes à l'ambition mondiale d'atteindre un bilan de zéro émission nette en 2050 ou avant. Nous nous attendons également à ce qu'elles progressent dans la réalisation de leurs engagements.

⁴⁷ En 2022, l'équipe des placements de BlueBay a suivi le même processus.

En 2022, nos équipes des placements ont mené plus de 1800 discussions axées sur les facteurs ESG, y compris les changements climatiques⁴⁸.

Les discussions avec les sociétés ouvertes ont représenté environ 66 % de ces échanges, et les discussions avec les émetteurs de titres à revenu fixe environ 34 %. Nos équipes de placement rencontrent régulièrement les sociétés émettrices dans lesquels nous investissons, le cas échéant. Les facteurs ESG spécifiques dont nous discutons peuvent différer selon le secteur, la catégorie d'actif et la région, puisque les thèmes sont choisis en fonction de l'importance relative de l'enjeu

ESG par rapport au placement spécifique. Les équipes peuvent également établir l'ordre de priorité de leurs efforts de communication en fonction de la taille du placement ou du niveau de risque ESG au sein du portefeuille.

Nous collaborons également avec d'autres investisseurs dans le cadre d'initiatives comme les PRI des Nations Unies, Climate Action 100+ et Engagement climatique Canada, afin de faire connaître nos points de vue et de discuter des occasions et des risques liés aux changements climatiques avec les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés dans lesquelles nous investissons au nom de nos clients. Nos initiatives collaboratives liées aux changements climatiques comprennent⁴⁹ :



CDP (anciennement Carbon Disclosure Project)

RBC GMA et BlueBay sont des signataires du CDP, qui exploite un système mondial de divulgation de données permettant aux entités de mesurer et de gérer leur impact environnemental. BlueBay participe aux demandes d'information annuelles adressées aux entreprises au sujet des changements climatiques, de l'eau et des forêts. En 2022, BlueBay a continué d'appuyer la Science-Based Targets Campaign, qui consiste à mobiliser des entreprises sélectionnées afin qu'elles adoptent des objectifs climatiques fondés sur des données scientifiques crédibles.



Climate Action 100+ (CA100+)

RBC GMA et BlueBay sont signataires de l'initiative Climate Action 100+ depuis 2020. Climate Action 100+ est une initiative menée par des investisseurs qui interpelle les plus grandes sociétés émettrices de GES dans le monde afin de les amener à prendre des mesures contre les changements climatiques. En 2022, RBC GMA et BlueBay ont participé à cinq missions de Climate Action 100+. Ces missions visent à encourager les sociétés à prendre des mesures pour réduire les émissions de GES, à accroître la surveillance de la gouvernance des changements climatiques et à améliorer la divulgation de renseignements sur le sujet..



Engagement climatique Canada (ECC)

En 2021, RBC GMA a été l'un des membres fondateurs d'Engagement climatique Canada (ECC). Cette nouvelle initiative regroupe des investisseurs et vise à mener un dialogue fondé sur la collaboration avec des sociétés canadiennes responsables d'importantes émissions. Les dialogues collaboratifs d'ECC visent 40 entreprises canadiennes de tous les secteurs. Un membre de l'équipe Gouvernance et investissement responsable de RBC GMA siège au comité technique d'ECC. En 2022, RBC GMA a participé au lancement de quatre missions de collaboration dans le cadre de la CCE.



Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR)

BlueBay est membre de FAIRR, un réseau de collaboration d'investisseurs qui sensibilise le public aux risques et aux occasions ESG découlant de l'élevage intensif. Cette initiative englobe la lutte contre les risques de déforestation résultant des activités agricoles.

IPDD Initiative

Investor Policy Dialogue on Deforestation (IPDD)

BlueBay copréside l'IPDD, tandis que RBC GMA est investisseur partenaire. L'initiative IPDD a pour objectif de coordonner le dialogue sur les politiques publiques avec les autorités gouvernementales et d'en suivre l'évolution afin d'évaluer l'exposition aux risques financiers résultant de la déforestation. En 2022, en sa qualité de coprésidente de l'initiative, et dans le cadre de l'axe de travail consacré au Brésil, BlueBay a continué d'appuyer l'IPDD en obtenant le soutien d'investisseurs en faveur des objectifs de l'initiative, et a poursuivi sa collaboration avec les parties prenantes brésiliennes et internationales sur la question de la déforestation. L'IPDD a publié un rapport au sujet des progrès et des résultats de la mission, disponible [ici](#).



Association pour l'investissement responsable (AIR)

RBC GMA est membre de longue date de l'AIR, l'association pour l'investissement responsable du Canada, dont la mission est de promouvoir l'investissement responsable dans le secteur détail et les marchés institutionnels canadiens. En 2022, un membre de l'équipe Gouvernance et investissement responsable était vice-président du conseil d'administration et président du Comité directeur de la gouvernance de l'AIR. En 2021, RBC GMA est également devenue signataire fondateur de la [Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques](#). Cette déclaration démontre l'ambition collective et l'action des investisseurs canadiens qui reconnaissent la nécessité d'accélérer la transition vers une économie à zéro émission nette dans le contexte particulier du Canada.



Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

RBC GMA et BlueBay soutiennent le GIFCC, qui a été créé par le Conseil de stabilité financière afin d'améliorer et d'accroître la publication des informations financières liées au climat.

Nota : Les logos sont des marques de commerce protégées de leurs propriétaires. RBC dénie toute association avec eux et tout droit associé à ces marques de commerce.

⁴⁸ Ce chiffre peut comprendre des cas où nos équipes des placements ont communiqué plusieurs fois avec le même émetteur. Ce chiffre est calculé au mieux, et il peut ne pas refléter toutes nos discussions axées sur les critères ESG. Dans certains cas de stratégies de placement quantitatif, de stratégies passives et de stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, RBC GMA n'entretient pas de dialogue direct avec les émetteurs.

⁴⁹ Vous trouverez la liste complète des initiatives collaboratives de RBC GMA à l'adresse rbcgam.com/cgri. La liste des initiatives collaboratives auxquelles participe BlueBay se trouve [ici](#).

Vote par procuration

À titre de gestionnaire d'actifs, RBC GMA a l'obligation d'agir dans l'intérêt supérieur de ses clients, notamment en ce qui concerne les comptes distincts des clients et les fonds de placement. L'exercice de notre droit de vote fait partie de notre devoir fiduciaire. Le vote par procuration fait aussi partie de notre processus de dialogue, car il nous permet de communiquer notre point de vue aux conseils d'administration et aux directions.

Nous votons par procuration conformément aux [Directives de vote par procuration de RBC GMA](#) et publions nos registres de vote sur nos sites Web régionaux, conformément à la

réglementation applicable⁵⁰. Nous révisons nos directives et les mettons constamment à jour selon l'évolution des meilleures pratiques en matière d'ESG et de gouvernance d'entreprise. Les directives s'appliquent au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans tous les autres marchés, RBC GMA utilise les directives de vote par procuration locales d'une firme de recherche. Dans tous les cas, RBC GMA passe en revue chaque assemblée et proposition pour s'assurer que les votes sont soumis dans l'intérêt de nos clients. Nos directives font état de propositions relatives au climat, que nous évaluons au cas par cas.

Pour évaluer les propositions d'actionnaires, nous tenons compte de l'importance relative, du caractère normatif et des renseignements et engagements existants, le cas échéant. RBC GMA appuie généralement les propositions d'actionnaires liées au climat demandant ce qui suit :

- que la société communique de l'information sur la gouvernance de l'organisation entourant les risques et occasions engendrés par les changements climatiques ;
- que la société divulgue les répercussions réelles et potentielles des risques et occasions engendrés par les changements climatiques sur ses activités, sa stratégie et sa planification financière, y compris les résultats de l'analyse des scénarios de changements climatiques et des évaluations connexes ;
- que la société dévoile sa façon de déterminer, d'évaluer et de gérer les risques liés aux changements climatiques ; que les risques visés comprennent ceux liés à la transition (volet politique et juridique, technologie, marché et réputation) et les risques physiques (élevés et chroniques) selon les définitions du GIFCC ;
- que la société dévoile les paramètres et les cibles utilisés pour évaluer et gérer les risques et occasions pertinents engendrés par les changements climatiques, ou la façon dont elle détermine, évalue et gère ces risques ;
- que la société adopte ou mette en œuvre des initiatives visant à réduire les émissions de GES, notamment en présentant de l'information détaillée sur les progrès accomplis ;
- que la société se fixe des objectifs de zéro émission nette ou des objectifs fondés sur la science, intermédiaires et à long terme, et des délais raisonnables, lorsque les changements climatiques posent un risque financier important. Les objectifs de zéro émission nette doivent comprendre les émissions des périmètres 1 et 2. Si un proposant demande que la société adopte un objectif de zéro émission nette pour les émissions du périmètre 3, nous examinons les propositions au cas par cas, en tenant compte de l'importance relative de ces émissions pour la société, de la faisabilité de la demande et de la pertinence de la proposition pour les actionnaires ;
- que la société publie son plan de transition climatique conformément aux recommandations du GIFCC ;
- que la société présente plus de renseignements sur la prise en compte des initiatives liées aux changements climatiques dans ses activités de lobbying, y compris son adhésion à des associations sectorielles.

⁵⁰ Les Directives de vote par procuration de RBC GMA ne s'appliquent pas à BlueBay.
Pour de plus amples renseignements, consultez le rapport [Rapport annuel d'intendance 2021](#).

Recours hiérarchique pour les activités de gérance

Nous évaluons nos activités de gérance sous l'angle des intérêts de nos clients. Nous réfléchissons à la façon la plus efficace de régler les problèmes avec les émetteurs de notre portefeuille et, le cas échéant, de renforcer nos activités de gérance afin de contribuer à la croissance durable à long terme de nos placements.

Le recours hiérarchique est un processus itératif, et chacune des méthodes que nous utilisons est fondée sur l'objectif global

du recours hiérarchique. Par exemple, l'information recueillie lors du dialogue peut entraîner un recours hiérarchique par le biais du vote par procuration, puis donner lieu à d'autres occasions de mobilisation, de façon directe ou collaborative. De même, une déclaration publique peut amener les émetteurs à communiquer avec leurs actionnaires pour discuter d'un sujet ESG important que la société n'avait pas encore souhaité aborder avec les investisseurs.

Voici les trois méthodes de recours hiérarchique que nous pouvons appliquer dans le cadre de nos activités de gérance :

 Dialogue direct	À RBC GMA, nous privilégions le dialogue ouvert avec les émetteurs de nos sociétés en portefeuille pour aborder les questions ESG importantes. Nous croyons que cette approche favorise des relations solides avec les émetteurs. Elle nous permet de faire part de nos préoccupations et de notre point de vue en tant qu'investisseurs, et aide nos émetteurs à répondre à ces préoccupations de la façon qu'ils jugent la plus appropriée pour leurs activités.
 Vote par procuration	Nous utilisons le vote par procuration pour signaler aux équipes de direction et aux conseils d'administration nos opinions sur les questions ESG importantes, conformément à nos directives. Le vote par procuration est parfois la première action entreprise pour soumettre une préoccupation à un émetteur. Par exemple, pour plusieurs facteurs de gouvernance comme la rémunération des cadres ou la diversité des genres dans les conseils d'administration, le vote par procuration est l'un des premiers moyens d'aborder le problème, lequel peut ensuite être traité plus en détail par le biais du dialogue ou d'une autre forme de recours hiérarchique. Dans d'autres cas, nos équipes peuvent commencer par communiquer avec un émetteur pour mieux comprendre une question ESG importante et évaluer la volonté de l'émetteur de régler le problème, par le biais du dialogue direct, avant de voter contre les recommandations de la direction et d'exprimer publiquement leur point de vue.
 Déclarations publiques	Lorsque nous jugeons nécessaire que les émetteurs progressent plus rapidement sur des questions ESG importantes qui n'ont pas été résolues par le biais du dialogue direct ou du vote par procuration, nous examinons d'autres moyens d'encourager le changement. Cela peut impliquer la publication ou l'endossement de déclarations publiques visant des marchés ou des émetteurs précis. Dans ce cas, nous pouvons entreprendre des actions publiques en collaboration avec d'autres investisseurs. Nous utilisons cette méthode avec parcimonie.

En définitive, nos équipes de placement peuvent décider, à n'importe quel moment au cours de leurs échanges avec une société émettrice, de se départir de la totalité du placement. Cette décision peut être prise lorsque l'équipe de placement ne croit pas que la question ESG soit convenablement gérée, malgré le dialogue suivi et les activités de gérance, et estime que cette question a une incidence importante sur la justification générale du placement. La gestion des risques et occasions liés à l'ESG, l'exposition à ces risques et les résultats des échanges ne sont pas les seuls facteurs pris en compte dans les décisions de placement, mais ils contribuent à les éclairer. La décision de conserver un placement ou de s'en départir est laissée à la discrétion de chaque équipe des placements, en fonction de l'intérêt supérieur du portefeuille et de ses clients. Dans de rares cas, le chef des placements ou le chef de la direction peuvent intervenir s'ils ne sont pas d'accord avec les conclusions de l'équipe ou s'ils ont un contexte plus large.

3.3 Gestion du risque d'investissement et changements climatiques

Gestion du risque d'investissement et changements climatiques

Gestion du risque d'investissement et changements climatiques L'incidence des risques importants liés au climat sur les principaux types de risques est prise en compte dans notre processus de gestion du risque d'investissement. L'équipe responsable du risque d'investissement, qui relève du chef des placements, évalue les risques au niveau des entreprises et des portefeuilles. Le Comité de gestion du risque d'investissement de RBC GMA, présidé par le chef des placements, est chargé de surveiller le profil de risque des entreprises, y compris les risques liés aux facteurs ESG et au climat, lorsqu'ils sont importants. L'appétit pour le risque est défini par les conseils d'administration et interprété par le chef des placements.

Le Comité des stratégies de placement RBC GMA, également présidé par le chef des placements, passe en revue l'évaluation de la conjoncture budgétaire et monétaire mondiale, des prévisions de croissance économique et d'inflation, ainsi que l'orientation prévue des taux d'intérêt, des principales devises, des bénéfices des entreprises et des cours boursiers. À partir de ces prévisions globales, il établit des directives précises pouvant servir à la gestion de portefeuilles. Cela peut inclure les risques ESG, y compris ceux liés aux changements climatiques, s'ils sont importants. Les résultats des délibérations du Comité

des stratégies de placement RBC GMA sont publiés tous les trimestres dans Regard sur les placements mondiaux.

À RBC GMA, notre équipe Risque d'investissement est responsable de tenir un registre des risques contenant les risques majeurs auxquels est exposée la totalité de nos placements, pour tous les mandats. Ces risques sont surveillés par les différents comités de surveillance des risques, qui comprennent notre chef de la gestion du risque pour l'Amérique du Nord, le chef de la gestion du risque pour les régions EMOA et Asie-Pacifique⁵¹, et le chef des placements de BlueBay. Ils englobent les risques à l'échelle du marché, comme les questions géopolitiques et les taux de change, et peuvent inclure des risques systémiques tels que les changements climatiques.

À l'échelle de la société, ces risques sont gérés comme suit :

- Pour les facteurs de marché quantifiables comme les risques de change ou de concentration, des limites peuvent être imposées au regard de l'exposition autorisée pour chaque mandat de placement. Ces limites varient en fonction des objectifs de placement, de la tolérance au risque et des références. Les stratégies de RBC GMA sont surveillées quotidiennement par les systèmes internes et examinées au moins une fois par trimestre par les Comités régionaux de surveillance du risque d'investissement, qui comprennent le chef de la gestion du risque pour l'Amérique du Nord et le Chef, Politique de placement. Les stratégies BlueBay sont surveillées quotidiennement par les systèmes internes et examinées au moins une fois par semaine par le Comité de gestion des risques du marché, qui comprend notamment le chef des placements et le chef de la gestion du risque de BlueBay pour les régions EMOA et Asie-Pacifique.

- Dans le cas des risques systémiques susceptibles d'affecter le fonctionnement des marchés financiers, comme les questions liées à la transparence, à la corruption ou aux changements climatiques, nous avons recours à des actions de gérance active telles que le dialogue direct ou collaboratif et le vote par procuration pour communiquer nos points de vue et influencer les décisions, le cas échéant.

Du côté de l'investissement, nos équipes des placements disposent également de données et renseignements pour gérer l'exposition au risque de leurs portefeuilles. Des données sont disponibles pour un large éventail de risques d'investissement, avec notamment des facteurs financiers et ESG qui comprennent les changements climatiques. Les équipes des placements prennent en compte les facteurs importants dans leurs décisions de gestion de portefeuille, de manière à compléter leurs approches et mandats de placement pour les types de placements applicables. Le tableau de bord des changements climatiques est un exemple d'outil de surveillance des risques utilisé par les équipes des placements, comme décrit à la [section 3.1](#).

⁵¹ Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMOA) et Asie-Pacifique





4. Paramètres et objectifs

4.1 Paramètres climatiques

Communiquer les paramètres employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion du risque.

RBC GMA a commencé à mesurer et déclarer les émissions de carbone⁵² de ses actifs sous gestion en 2020, dans le cadre de sa publication annuelle liée au climat⁵³. Nous nous efforçons de fournir des paramètres climatiques pertinents par rapport aux pratiques exemplaires établies et émergentes. À ce titre, nous nous appuyons sur les recommandations du GIFCC⁵⁴, les méthodologies du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et l'initiative Science-based Targets (SBTi)⁵⁵ pour sélectionner nos paramètres climatiques et les méthodologies que nous utilisons.

Dans le présent rapport, les paramètres climatiques sont indiqués pour 74 % (287 milliards de dollars US) des actifs sous gestion totaux de RBC GMA, au 31 décembre 2022⁵⁶. Cela représente 93 % des placements en actions et 73 % des placements en titres à revenu fixe.

Nous appuyons pleinement les efforts visant à promouvoir et à normaliser des approches crédibles, complètes et comparables pour quantifier l'incidence des changements climatiques. En tant que membres ou signataires des PRI, du GIFCC et du SASB, nous continuons de collaborer avec des experts et des investisseurs pour faire progresser ces efforts et mettre en place un processus standardisé. Il faudra pour cela prendre des mesures visant l'amélioration de la qualité, de la couverture et de la comparabilité des données, s'entendre sur les méthodes et les paramètres permettant de mesurer l'incidence financière des changements climatiques et parvenir à modéliser les répercussions directes et indirectes complexes des changements climatiques sur les

émetteurs (sociétés et États), ainsi que sur les économies et les marchés dans lesquels ils exercent leurs activités.

RBC GMA continue de prendre des mesures pour identifier de nouvelles sources de données et explorer des méthodologies qui permettraient d'inclure certains actifs actuellement en dehors du périmètre de l'analyse. Par exemple, dans ce rapport, nous incluons pour la première fois des paramètres liés au climat en ce qui concerne les titres souverains à revenu fixe. Cette analyse a été appliquée uniquement aux investissements de l'équipe des placements de BlueBay, car nous continuons de développer nos capacités en fonction des normes émergentes et des données disponibles. Les méthodologies utilisées pour calculer les émissions financées par des obligations souveraines, l'intensité des émissions de carbone et les autres facteurs liés au climat n'en sont encore qu'à leurs balbutiements. Par exemple, le PCAF a publié une norme pour calculer les émissions financées par des obligations souveraines en décembre 2022⁵⁷. À mesure des progrès dans les méthodologies et la disponibilité des données, nous chercherons à compléter nos publications d'informations liées au climat pour les obligations souveraines. Voir en [annexe 1](#) l'analyse des obligations souveraines pour les actifs sous gestion de BlueBay.

En raison des changements dans les données climatiques sous-jacentes, les méthodologies utilisées pour calculer les paramètres et les actifs inclus dans le périmètre de l'analyse, entre autres, il n'est pas possible de fournir une analyse des tendances historiques pour les paramètres climatiques clés. En 2022, RBC GMA a étendu son infrastructure de données ESG, ce qui constitue une étape cruciale pour effectuer à l'avenir des analyses supplémentaires comme l'analyse des tendances historiques. À mesure que le secteur des placements normalisera les données et les méthodologies relatives au climat, et que notre infrastructure technologique de données ESG prendra de l'ampleur, nous comptons apporter des améliorations dans ce domaine au fil du temps.

⁵² Dans le présent rapport, les références aux émissions de carbone se rapportent aux équivalents CO₂, qui comprennent toutes les émissions de GES.

⁵³ Consultez le [Rapport GIFCC 2020 RBC GMA](#) et le [Rapport GIFCC 2021 RBC GMA](#) pour en savoir plus sur le périmètre des actifs sous gestion.

⁵⁴ [Directives du GIFCC sur les paramètres, les cibles et les plans de transition](#), octobre 2021.

⁵⁵ [Financial Sector Science-based targets guidance](#), SBTi, août 2022, et [Foundations for science-based net-zero target setting in the financial sector](#), avril 2022.

⁵⁶ Cette valeur comprend 67,6 milliards de dollars US d'actifs sous gestion de BlueBay.

⁵⁷ [The Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions](#), Deuxième édition. Partnership for Carbon Accounting Financials, décembre 2022.

Résumé des principaux paramètres liés au climat

Les paramètres et la discussion liés au climat présentés dans cette section s'appliquent à 58 % (226,2 milliards de dollars US) des actifs sous gestion⁵⁸. Ce chiffre n'inclut pas les actifs sous gestion des équipes des placements de BlueBay. Les paramètres climatiques relatifs à BlueBay sont présentés en [annexe 1](#).

Les autres actifs exclus du périmètre de l'analyse sont les obligations d'État, les liquidités et équivalents, les FNB ou les fonds communs de placement, les hypothèques, les titres adossés à des actifs, les autres actifs (principalement des actifs immobiliers), les placements privés et les dérivés. Ils le sont principalement en raison de limitations relatives à la disponibilité des données ou à l'applicabilité des méthodologies,

ou de leur importance financière mineure par rapport au total des actifs sous gestion.

Afin de renforcer la transparence et de mettre les données en contexte, le pourcentage de couverture des données est indiqué pour chaque paramètre. Le pourcentage de couverture des données doit être pris en compte en même temps que la valeur de tous les paramètres. Lorsque la couverture des données est faible, les valeurs peuvent ne pas être représentatives de l'ensemble du portefeuille.

Pour en savoir plus sur le périmètre de l'analyse, voir [l'annexe 2](#). Pour voir une description de la méthodologie et des paramètres climatiques, se reporter à [l'annexe 3](#) et à [l'annexe 4](#).

Tableau 1 : Principaux paramètres climatiques pour les actions et les obligations de sociétés de RBC GMA incluses dans le périmètre de l'analyse⁵⁹

ACTIONS ET OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS			
Actifs sous gestion dans le périmètre de l'analyse	Les paramètres climatiques sont calculés pour 58 % (226,2 milliards de dollars US) des actifs sous gestion de RBC GAM ⁶⁰		
Période de publication des données	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 ⁶¹		
Période de calcul	Les placements et les données climatiques sont calculés au 31 décembre 2022.		
Couverture des données	Les données relatives aux émissions de carbone couvrent 87 % (197,1 milliards de dollars US) des actifs sous gestion inclus dans le périmètre de l'analyse ⁶² . Sur ces données, 72 % portent sur les émissions de carbone déclarées, 15 % sur les émissions de carbone estimées, et 13 % correspondent à des renseignements non disponibles. Les données sur les émissions de carbone déclarées et estimées proviennent de MSCI®.		
PRINCIPAUX PARAMÈTRES CLIMATIQUES		COUVERTURE DES DONNÉES (%)	
Émissions de carbone (périmètres 1 et 2)	Émissions découlant d'activités de prêt	9,4 Mt d'équivalent CO ₂	87 %
	Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes)	200 t d'équivalent CO ₂ /M\$ de ventes	
	Intensité des émissions de carbone	171 t d'équivalent CO ₂ /M\$ de ventes	
	Émissions/M\$ investi (empreinte carbone)	42 t d'équivalent CO ₂ /M\$ investi	
Respect de l'objectif de température	% des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant des cibles SBTi vérifiées ou annoncées ⁶³	35 % (78,3 milliards de dollars US)	89 %
	% des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions de carbone (SBTi ou autre)	76 % (172 milliards de dollars US)	
Respect de l'objectif de température	Hausse de température prévue	3,1 °C	86 %
	% des actifs sous gestion conformes à une hausse de température prévue de moins de 2 °C	45 % (101,7 milliards de dollars US)	
Valeur à risque climatique globale (risque lié aux politiques + occasion liée à la transition + risques physiques et occasions connexes)	Valeur à risque climatique globale (scénario zéro émission nette 2050)	-11,5 %	82 %
	Valeur à risque climatique globale (scénario zéro émission nette divergent)	-31,3 %	
	Valeur à risque climatique globale (moins de 2 °C)	-7,7 %	
	Valeur à risque climatique globale (transition retardée)	-21,9 %	
	Valeur à risque climatique globale (CDN)	-7,0 %	

⁵⁸ Voir en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse.

⁵⁹ Les valeurs ayant été arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total. Cette analyse ne comprend pas les actifs sous gestion de BlueBay. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Voir en [annexe 1](#) pour BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Les données ont été consultées le 1^{er} janvier 2023. Paramètres des changements climatiques ESG, MSCI®.

⁶² La couverture des données est fondée sur les émetteurs qui ont déclaré ou estimé l'intensité de leurs émissions de carbone des périmètres 1 et 2 (tonnes/ventes en millions de dollars US), d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®.

⁶³ Les objectifs climatiques des émetteurs sont considérés comme conformes à l'Accord de Paris (objectifs fondés sur la science) ou à l'objectif de carboneutralité si l'[initiative Science-based Targets \(SBTi\)](#), après les avoir vérifiés, estime qu'ils répondent à ses critères d'établissement des objectifs. La SBTi tient une base de données accessible au public des entreprises dont les objectifs zéro émission nette ou objectifs fondés sur la science ont été vérifiés et de celles qui se sont engagées à définir de telles cibles dans les 24 mois.

Principaux paramètres liés au climat par catégorie d'actif et par région⁶⁴

Dans cette section, les placements ont été regroupés en portefeuilles en fonction du type d'actif et du pays de risque de l'émetteur⁶⁵, et comparés à une référence représentative, selon les modalités indiquées ci-dessous et en [annexe 2](#).

Tableau 2 : Périmètre d'analyse pour les paramètres climatiques, par catégorie d'actif et par région⁶⁶

Portefeuille (port.)	ASG		Référence représentative (réf. rep.)
	Milliards de \$ US	% de couverture des données ⁶⁷	
Actions canadiennes	51,8 \$	98 %	Indice composé plafonné S&P/TSX
Actions américaines	57,6 \$	100 %	Indice S&P 500
Actions internationales	18,2 \$	100 %	Indice MSCI Europe, Australasia, Far east (EAFE), hors Asie-Pacifique ⁶⁸
Actions des marchés émergents	2,5 \$	99 %	Indice MSCI Emerging Markets (EM), hors Asie-Pacifique ⁶⁹
Actions de l'Asie-Pacifique	24,6 \$	99 %	Indice MSCI All-Country Asia-Pacific
Obligations de sociétés canadiennes	48,8 \$	59 %	Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada
Obligations de sociétés américaines	17,3 \$	67 %	Indice ICE BofA U.S. Corporate Master
Obligations internationales de sociétés	5,4 \$	60 %	Indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate (BAGACC)
TOTAL	226,2 \$	87 %	

Analyse des émissions de carbone

L'analyse des émissions de carbone donne un aperçu de l'exposition relative des portefeuilles, des secteurs et des émetteurs aux risques liés à la transition engendrée par les changements climatiques, comme les risques politique et technologique et le risque de marché. Elle donne également une idée de la contribution relative ou en valeur absolue d'un portefeuille, d'un secteur ou d'un émetteur aux émissions mondiales, et par extension aux changements climatiques.

Selon nous, l'analyse des émissions de carbone est essentielle à l'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques, et elle est intégrée dans l'analyse prospective. Cependant, l'analyse des émissions de carbone est une mesure fixe et rétrospective, puisqu'elle se fonde sur les émissions passées d'un émetteur et ne reflète pas nécessairement leur niveau futur. Surtout, l'analyse des émissions de carbone ne rend pas compte des mesures qu'un émetteur prend ou prendra pour gérer ou atténuer les risques liés au climat, ou pour tirer parti des occasions. Pour cette raison, RBC GMA utilise une série de paramètres pour évaluer les risques et les occasions liés au climat à l'échelle de l'émetteur et du portefeuille (voir [l'annexe 4](#)).

L'analyse des émissions de carbone qui est présentée dans ce rapport comprend les émissions des périmètres 1 et 2 générées par les émetteurs. RBC GMA effectue une analyse à des fins internes, qui tient compte des émissions de tous les périmètres (périmètres 1, 2 et 3) pour les types de placements applicables. Cependant, étant donné que les émissions du périmètre 3 sont rarement déclarées par les émetteurs, ou de façon erratique⁷⁰, cette analyse est fondée sur des estimations. Comme la qualité et l'uniformité des méthodes d'évaluation des émissions du périmètre 3 laissent encore à désirer et que certaines émissions peuvent être prises en compte deux fois dans le calcul des émissions globales d'un portefeuille, nous n'incluons pas les émissions du périmètre 3 dans l'analyse des émissions de carbone présentée ici. Nous continuons à évaluer la qualité et la disponibilité des données afin de les inclure dans le futur.

Nous pensons que la qualité et la couverture des données sont importantes pour analyser les émissions de carbone. Nous privilégions les données sur les émissions déclarées, comptabilisées conformément au Protocole des GES et obtenues auprès d'un tiers fournisseur de données certifié. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, nous utilisons des données estimatives, établies d'après les émissions liées

⁶⁴ Cette analyse ne comprend pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) les paramètres climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse et les références.

⁶⁵ Un pays est associé au risque afin d'indiquer l'emplacement de l'exposition au risque. Veuillez noter que l'analyse du rapport GIFCC 2021 RBC GMA a été agrégée en fonction du type d'actif et du pays de domicile de l'émetteur.

⁶⁶ Les valeurs ayant été arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total. Cette analyse ne comprend pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) les paramètres climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse et les références.

⁶⁷ La couverture des données est fondée sur les émetteurs qui ont déclaré ou estimé l'intensité de leurs émissions de carbone des périmètres 1 et 2 (tonnes/ventes en millions de dollars US), d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®.

⁶⁸ Les indices de référence ont été établis à partir de l'Indice MSCI EAEO et de l'indice MSCI EM, et un sous-ensemble de pays a été exclu. Cette approche vise à éviter un chevauchement entre les indices MSCI EAFE, MSCI EM et MSCI All-Country Asia-Pacific. Les pays exclus de l'Indice MSCI EAEO sont les suivants : Australie, Hong Kong, Japon, Nouvelle-Zélande et Singapour. Le sous-ensemble de pays exclus de l'indice MSCI ME est le suivant : Chine, Indonésie, Inde, Corée du Sud, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Taïwan. À des fins d'uniformité, le même sous-ensemble de pays a été utilisé dans les portefeuilles d'actions internationales et d'actions de marchés émergents.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Au 31 décembre 2022, au moins une catégorie d'émissions du périmètre 3 est signalée pour 27 % des composants de l'indice MSCI ACWI, comparativement à 42 % des composants qui déclarent des émissions de périmètre 1 ou 2. RBC GMA, d'après l'analyse des paramètres des changements climatiques ESG, MSCI®.

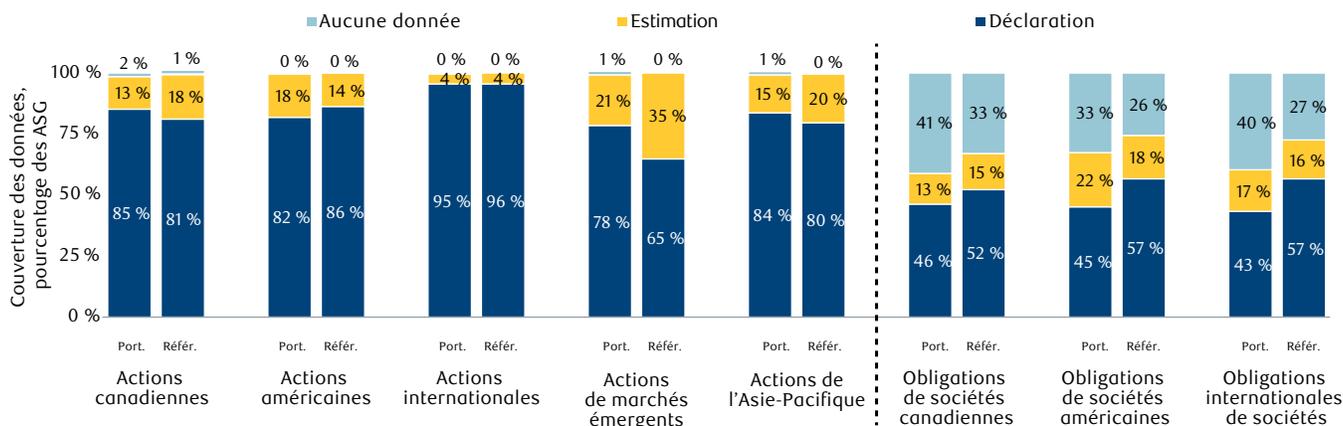
aux activités physiques (p. ex., mégawattheures par type de carburant) et les émissions liées aux activités économiques (p. ex., moyenne du secteur en tonnes d'équivalent CO₂/revenus)⁷¹. Il y a souvent un décalage dans la déclaration des données sur les émissions de carbone faite par les émetteurs, ce qui signifie que les données sur les émissions déclarées peuvent provenir de différentes années, même si toutes les données sont accessibles à la même date. Par exemple, dans l'indice MSCI ACWI (All Country World Index), 70 % des données sur les émissions de carbone déclarées datent de 2021, 29 % datent de 2020, et toutes les autres données déclarées datent d'une année plus éloignée⁷².

La couverture des données sur les émissions de carbone est généralement plus large pour les portefeuilles d'actions que

pour les portefeuilles de titres à revenu fixe, et le pourcentage le plus faible de données déclarées sur les émissions est celui des portefeuilles des marchés émergents (voir la figure 10). La couverture des données est généralement plus faible pour les actifs à revenu fixe, ce qui s'explique en grande partie par le fait que les émissions des sociétés sont généralement déclarées au niveau de la société mère, et qu'il existe peu de données sur les émissions de carbone déclarées pour les filiales. Cela réduit la couverture des données pour les obligations émises par ces filiales. Comme les opérations (et donc les profils d'émissions) des filiales peuvent différer considérablement de celles de leur société mère, RBC GMA, dans ce rapport, n'attribue pas les émissions déclarées par la société mère aux obligations d'une filiale.

Figure 10 : Couverture des données sur les émissions de carbone, par catégorie d'actif et par région⁷³

Au 31 décembre 2022



L'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone indique, pour un portefeuille, son efficacité à utiliser les émissions de carbone pour générer une unité de production (par exemple, les ventes) et donne un aperçu de l'exposition aux émetteurs à fortes émissions de carbone pour le portefeuille concerné.

L'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes) de nos portefeuilles d'actions est généralement inférieure à celle de leurs indices de référence. À la date du calcul, le portefeuille d'actions canadiennes est le seul à présenter une intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes) légèrement supérieure, en raison de titres de sociétés riches en carbone dans le secteur des services publics. En ce qui concerne les portefeuilles d'obligations de sociétés, l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes) est généralement supérieure à celle de l'indice de référence, notamment en raison de la surpondération du secteur des services publics et de la faible couverture des

données pour les titres à revenu fixe, ce qui peut influencer sur les résultats. (Voir l'annexe 4 et la figure 11.)

Sur l'ensemble des portefeuilles, l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes) dépend généralement de la répartition sectorielle. À cet égard, les secteurs à fortes émissions de carbone tels que l'énergie, les services publics, les produits industriels et les matières ont tendance à être les plus générateurs d'émissions de carbone à l'échelle des portefeuilles. Ces secteurs représentent 88,5 % de l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes) pour les placements en actions, toutes régions confondues. Par ailleurs, la répartition sectorielle est encore plus concentrée dans nos placements en titres à revenu fixe, où les secteurs des services publics et de l'énergie représentent collectivement 88 % de l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes). Les secteurs à fortes émissions de carbone sont souvent plus exposés aux risques liés à la transition, en raison des risques liés aux politiques gouvernementales et aux perturbations technologiques.

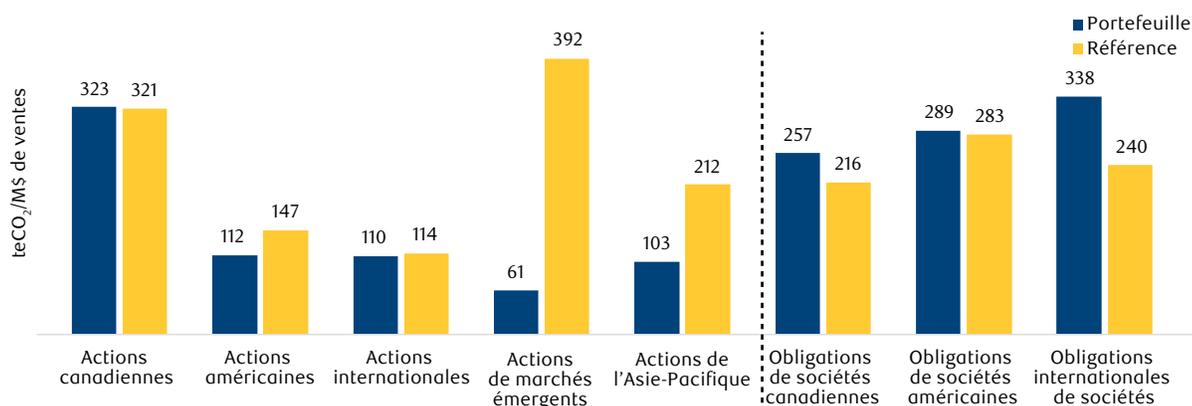
⁷¹ Paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®.

⁷² Paramètres des changements climatiques ESG, février 2023, MSCI®.

⁷³ La couverture des données est fondée sur les émetteurs qui ont déclaré ou estimé l'intensité de leurs émissions de carbone des périmètres 1 et 2 (tonnes/ventes en millions de dollars US). Cette analyse ne comprend pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en annexe 1 les paramètres climatiques de BlueBay et en annexe 2 le périmètre de l'analyse et les références.

Figure 11 : Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone, en part de ventes (émissions des périmètres 1 et 2), par catégorie d'actif et par région⁷⁴

Au 31 décembre 2022



Type de données	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.
Estimation	13 %	18 %	18 %	14 %	4 %	4 %	21 %	35 %	15 %	20 %	13 %	15 %	22 %	18 %	17 %	16 %
Déclaration	85 %	81 %	82 %	86 %	95 %	96 %	78 %	65 %	84 %	80 %	46 %	52 %	45 %	57 %	43 %	57 %
Couverture totale des données	98 %	99 %	100 %	100 %	100 %	100 %	99 %	100 %	99 %	100 %	59 %	67 %	67 %	74 %	60 %	73 %

Tableau 3 : Paramètres des émissions de carbone, par catégorie d'actif et par région⁷⁵

Au 31 décembre 2022

	Actions canadiennes		Actions américaines		Actions Internationales		Actions des marchés émergents		Actions de l'Asie-Pacifique		Obligations de sociétés canadiennes		Obligations de sociétés américaines		Obligations internationales de sociétés	
	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Bmk	Port.	Bmk	Port.	Bmk
Couverture des données (%)	98 %	99 %	100 %	100 %	100 %	100 %	99 %	100 %	99 %	100 %	59 %	67 %	67 %	74 %	60 %	73 %
Actifs sous gestion (G\$ US)	51,8 \$	-	57,6 \$	-	18,2 \$	-	\$2,5	-	\$24,6	-	\$48,8	-	\$17,3	-	\$5,4	-
Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (tonnes d'équivalent CO ₂ /M\$ de ventes)	323,0	321,5	111,6	147,0	110,2	114,3	61,2	392,0	102,6	212,4	257,2	216,2	289,4	283,4	338,3	240,0
Émissions découlant d'activités de prêt (Mt d'équivalent CO ₂)	4,47	-	1,75	-	0,75	-	0,06	-	0,83	-	0,79	-	0,57	-	0,22	-
Émissions de carbone/M\$ investi (tonne d'équivalent CO ₂ /M\$)	86,4	86,6	30,4	33,6	41,5	72,1	26,4	156,9	33,6	90,6	16,1	17,6	32,9	29,4	40,5	29,5
Intensité des émissions de carbone (tonnes d'équivalent CO ₂ /ventes)	285,4	290,6	108,5	135,1	121,0	175,7	62,1	441,3	96,7	221,9	176,0	130,4	204,6	139,4	490,9	144,0

Investissement dans des émetteurs ayant des cibles climatiques

Outre les émissions de carbone des portefeuilles, nous examinons notre investissement dans les émetteurs qui ont fixé des objectifs de réduction des émissions de carbone (objectifs climatiques). Comme nous l'avons vu plus haut, l'analyse des émissions de carbone donne une vue actuelle de l'exposition aux risques liés au climat. Cependant, ce processus ne tient pas compte des actions que les sociétés entreprennent ou

s'engagent à entreprendre pour réduire leurs émissions au fil du temps. C'est pour cette raison que nous évaluons notre investissement dans les émetteurs ayant des objectifs de réduction des émissions de carbone, afin d'obtenir un aperçu prospectif du niveau d'engagement des sociétés du portefeuille et de la trajectoire de leurs émissions⁷⁶.

⁷⁴ Les valeurs ayant été arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total. Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Cette analyse ne comprend pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) les paramètres climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse et les références.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ [Foundation for Science-based Net-zero Target Setting in the Financial Sector, initiative Science-based Targets](#), avril 2022.

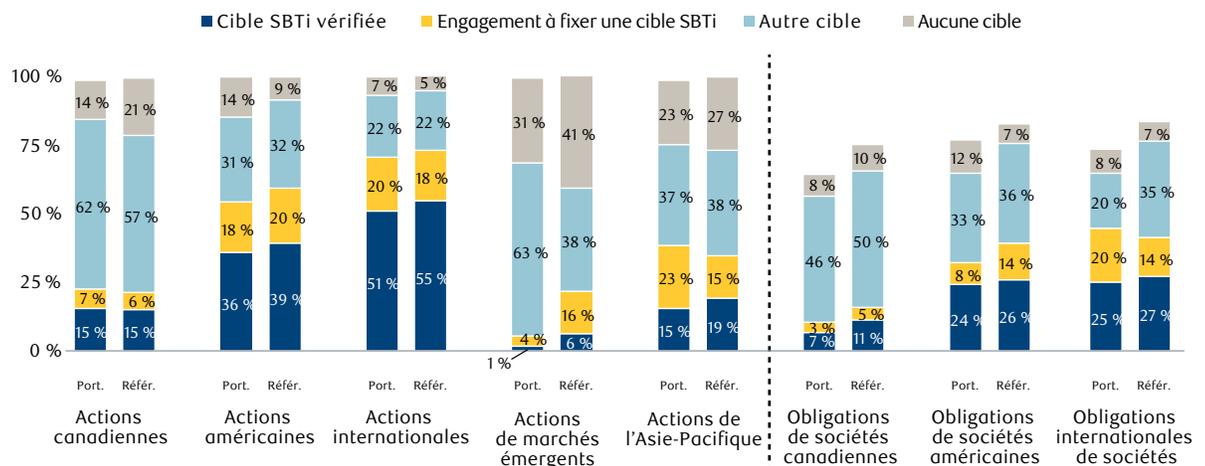
35 % (78,3 milliards de dollars US) des placements en actions et en titres à revenu fixe de sociétés correspondent à des émetteurs ayant des objectifs – vérifiés ou annoncés – fondés sur la science (sur la base des objectifs SBTi)⁷⁷.

76 % (172 milliards de dollars US) des placements en actions et en titres à revenu fixe de sociétés correspondent à des émetteurs ayant des objectifs de réduction des émissions de carbone (y compris des objectifs SBTi vérifiés ou annoncés, et autres objectifs climatiques)⁷⁸.

Les objectifs de diminution des émissions de carbone peuvent varier considérablement en fonction du périmètre pris en compte, de la volonté de diminuer les émissions et de la probabilité que les entreprises atteignent ces objectifs. C'est pourquoi des objectifs qui répondent à une norme établie sont préférables aux fins de comparaison et d'uniformité. Dans le présent rapport, RBC GMA considère que les objectifs sont conformes à l'Accord de Paris (objectifs fondés sur la science) ou à l'objectif zéro émission nette si la SBTi a vérifié leur conformité à ses critères d'établissement de cibles correspondants. La SBTi tient une base de données accessible au public des entreprises dont les objectifs zéro émission nette ou objectifs fondés sur la science ont été vérifiés et de celles qui se sont engagées à définir de telles cibles de réduction d'émissions dans les 24 mois. Cependant, RBC GMA reconnaît que certains émetteurs peuvent choisir de ne pas appliquer de norme facultative, comme celle de la SBTi. Par ailleurs, à l'heure actuelle, SBTi n'est pas en mesure d'accepter les engagements ou de valider les objectifs de sociétés appartenant à certains secteurs, par exemple les secteurs du pétrole et du gaz et des combustibles fossiles⁷⁹. Pour cette raison, nous surveillons les actifs sous gestion investis dans les émetteurs indépendamment de leurs objectifs de réduction des émissions de carbone (autres objectifs). (Voir la figure 12.)

Figure 12 : Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant un objectif lié au climat, par catégorie d'actif et par région⁸⁰

Au 31 décembre 2022



Couverture des données (%)

Port.	98 %	100 %	100 %	99 %	98 %	64 %	77 %	73 %
Référ.	99 %	100 %	100 %	100 %	100 %	75 %	83 %	83 %

Parmi les régions, tant pour les actions que pour les titres à revenu fixe, les portefeuilles du Canada et des marchés émergents ont un pourcentage plus faible d'investissement dans des émetteurs ayant un objectif – vérifié ou annoncé – fondé sur la science (sur la base des objectifs SBTi). Ces résultats sont globalement en accord avec le rapport d'étape de la SBTi, qui identifie ces régions comme ayant une moindre pénétration des objectifs SBTi⁸¹. La couverture plus faible pour les actions des marchés émergents n'est pas surprenante, dans la mesure où les émetteurs de ces régions en sont encore au début de leur processus d'établissement d'objectifs et de déclarations ESG. Au Canada, la couverture plus faible est probablement due au

fait que la SBTi n'accepte pas les engagements et ne vérifie pas les objectifs provenant des secteurs du pétrole et du gaz ou des combustibles fossiles, lesquels représentent une part importante de l'économie canadienne⁸². Il convient de noter que 62 % du portefeuille d'actions canadiennes est investi dans des émetteurs ayant des objectifs d'émissions de carbone autres que ceux de la SBTi. Dans le portefeuille d'actions de la région Asie-Pacifique, 23 % des investissements sont réalisés dans des émetteurs qui se sont engagés à fixer un objectif SBTi au cours des 24 prochains mois, principalement des émetteurs de la Chine, de Hong Kong et du Japon. Cela laisse entrevoir une réduction potentielle des émissions de carbone pour

⁷⁷ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Cette analyse ne comprend pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) les paramètres climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse et les références.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ [Directives pour le secteur pétrolier et gazier](#), SBTi, consulté le 18 janvier 2023.

⁸⁰ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir [l'annexe 2](#) pour connaître le périmètre de l'analyse et les références.

⁸¹ [Rapport d'étape annuel 2021 de l'initiative Science-based Targets](#).

⁸² [Cahier d'information sur l'énergie, 2022-2023](#), Gouvernement du Canada.

les placements de portefeuille, si les cibles de réduction des émissions sont mises en œuvre avec succès.

Respect de l'objectif de température

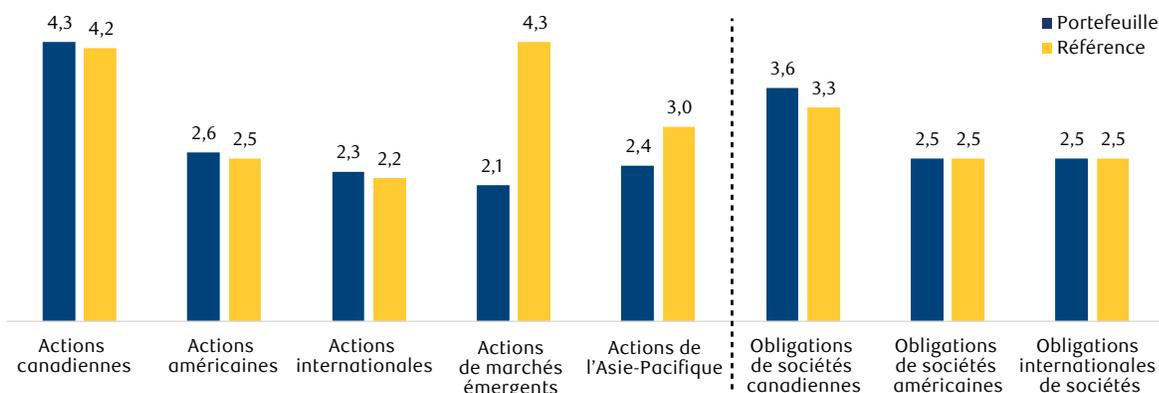
La hausse de température prévue est un indicateur modélisé prospectif de la trajectoire de hausse de température qui représente la hausse de température qui serait enregistrée d'ici 2100 si l'économie mondiale ressemblait à cet émetteur ou à ce portefeuille⁸³. Comme ce paramètre tient compte à la fois des émissions de carbone des émetteurs et de la réduction attendue de leurs émissions en vertu des objectifs de réduction des émissions qu'ils ont publiés, il peut donner une indication de l'alignement d'un émetteur ou d'un portefeuille par rapport à une trajectoire de température particulière. Voir l'[annexe 4](#) pour de plus amples renseignements sur la méthodologie.

L'Accord de Paris vise à limiter l'augmentation de la température mondiale à un niveau largement inférieur à 2 °C d'ici 2100, si possible à 1,5 °C, comparativement aux niveaux préindustriels⁸⁴.

Aucun portefeuille ou indice de référence ne présente actuellement une hausse de température prévue de moins de 2 °C (voir figure 13). Cela n'est guère surprenant, car selon les dernières données de l'ONU, le monde est actuellement sur la voie d'atteindre la température comprise entre 2,4 et 2,6 °C d'ici la fin du siècle⁸⁵. La plupart des portefeuilles d'actions, sur une base agrégée, présentent un alignement sur l'objectif de température semblable à celui de leur référence respective. La seule exception notable est le portefeuille d'actions de marchés émergents, qui respecte un objectif de température inférieur, en raison de la sous-pondération actuelle et habituelle des placements dans les secteurs de l'énergie et des matières. En ce qui concerne les titres à revenu fixe de sociétés, les portefeuilles d'obligations de sociétés américaines et internationales présentent une hausse de température prévue relativement conforme à celle de leurs indices de référence. En revanche, la hausse de température prévue est plus élevée pour le portefeuille d'obligations de sociétés canadiennes, notamment en raison du positionnement sectoriel, le portefeuille étant sous-pondéré dans le secteur de la finance et surpondéré dans le secteur des services publics par rapport à l'indice de référence.

Figure 13 : Hausse de température prévue, par catégorie d'actif et par région⁸⁶

Au 31 décembre 2022



Couverture des données

Port.	98 %	100 %	100 %	100 %	99 %	55 %	67 %	54 %
Référ.	98 %	100 %	100 %	99 %	99 %	65 %	74 %	72 %

45 % (101,7 milliards de dollars US) des placements en actions et en titres à revenu fixe de sociétés correspondent à des émetteurs dont la hausse de température prévue est inférieure à 2 °C⁸⁷.

Étant donné que sur une base agrégée à l'échelle des portefeuilles, les hausses de température prévues peuvent masquer la répartition de l'alignement des émetteurs par rapport à l'objectif de température, nous évaluons aussi le pourcentage d'émetteurs présentant une hausse de température prévue inférieure à 2 °C. Nous avons sélectionné comme valeur un alignement sur une hausse de température de moins de 2 °C, car cet objectif est conforme à l'Accord de Paris. Dans les portefeuilles d'actions, entre 40 % et 64 % des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs dont la hausse de température

prévue est inférieure à 2 °C. Dans les portefeuilles de titres à revenu fixe, entre 19 % et 39 % des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs dont la hausse de température prévue est inférieure à 2 °C. La valeur plus basse pour les portefeuilles de titres à revenu fixe est due à une couverture de données plus limitée pour cette catégorie d'actif (voir la figure 14).

⁸³ Implied Temperature Rise Methodology (méthode de calcul de la hausse de température prévue), MSCI® ESG Research, septembre 2021

⁸⁴ L'Accord de Paris, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2015.

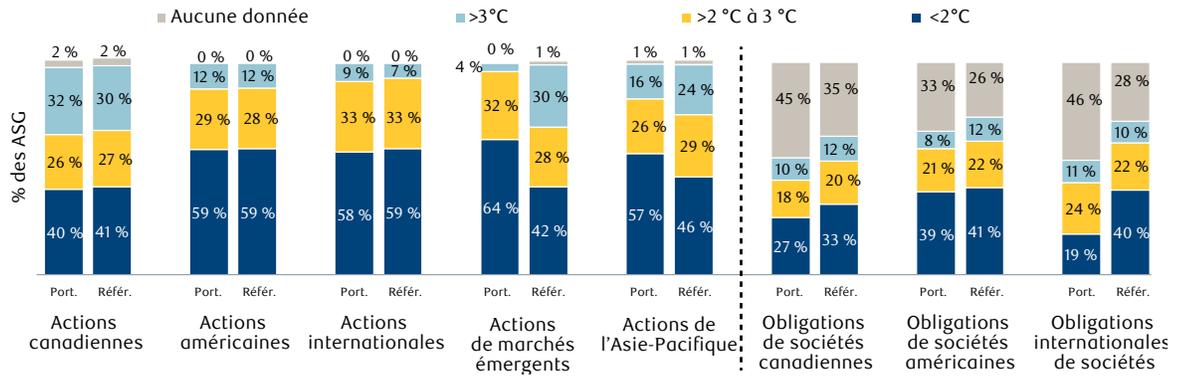
⁸⁵ Climate change: No 'credible pathway' to 1.5C limit, UNEP warns, Nations Unies, 27 octobre 2022.

⁸⁶ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Cette analyse ne comprend pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) les paramètres climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse et les références.

⁸⁷ Ibid.

Figure 14 : Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des émetteurs par fourchette de hausse de température, par catégorie d'actif et par région⁸⁸

Au 31 décembre 2022



Couverture des données

Port.	98 %	100 %	100 %	100 %	99 %	55 %	67 %	54 %
Référ.	98 %	100 %	100 %	99 %	99 %	65 %	74 %	72 %

Occasions liées au climat

RBC GMA examine l'exposition des placements aux occasions liées au climat au cas par cas, dans le cadre du processus de placement, pour les types de placements applicables. En outre, nous utilisons plusieurs jeux de données de tiers pour évaluer les occasions liées au climat, et ces données comprennent le pourcentage de revenus verts⁸⁹ généré par les émetteurs, l'investissement des émetteurs dans des brevets concernant des activités à faibles émissions de carbone, et l'identification des émetteurs qui offrent des solutions climatiques⁹⁰.

4 % (9,9 milliards de dollars US) sont investis dans des émetteurs qui offrent des solutions climatiques⁹¹.

9 % (19,6 milliards de dollars US) sont investis dans des émetteurs dont les revenus verts sont supérieurs à 10 %, et 27 % (60,2 milliards de dollars US) sont investis dans des émetteurs dont une partie des revenus sont considérés comme verts (plus de 0 %)⁹².

Dans l'ensemble, nos portefeuilles d'actions des États-Unis et de l'Asie-Pacifique sont ceux qui produisent le plus de revenus verts (sur la base des revenus verts moyens pondérés). Pour les portefeuilles d'actions de la région Asie-Pacifique, cette part est largement liée aux secteurs des technologies de l'information et des produits industriels. Pour nos portefeuilles d'actions des États-Unis, cette part est largement liée aux secteurs des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire. Sur l'ensemble des portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe de sociétés, les revenus verts moyens pondérés s'élèvent à 2,6 %⁹³.

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ Les revenus verts sont fondés sur la définition de MSCI® ESG Research. MSCI définit les revenus verts comme des revenus provenant de l'énergie de remplacement, de l'efficacité énergétique, des bâtiments durables, de la prévention de la pollution, de l'eau durable et de l'agriculture durable. Vous trouverez une description des catégories de revenus verts dans la [méthodologie des indices MSCI® Climate Change](#), mai 2021.

⁹⁰ La catégorisation des solutions liées au climat est fondée sur la méthodologie d'évaluation du risque de MSCI® Low-Carbon Transition (LCT). Cette méthodologie mesure l'exposition des sociétés aux risques et aux occasions liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ainsi que la gestion de ces risques, à partir de multiples intrants, afin de déterminer le type de risque ou d'occasion qu'elles pourraient rencontrer au fil de la transition. MSCI® Climate Change Metrics, novembre 2022.

⁹¹ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Cette analyse ne comprend pas les actifs sous gestion de BlueBay. Voir en [annexe 1](#) les paramètres climatiques de BlueBay et en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse.

⁹² Ibid.

⁹³ Ibid.

4.2 Émissions de GES attribuables à l'exploitation

Communiquer les émissions de gaz à effet de serre des périmètres 1 et 2, et, s'il y a lieu, du périmètre 3 ainsi que les risques connexes.

Le rendement, les objectifs et la publication d'informations en matière d'émissions de GES attribuables aux activités sont établis dans le cadre de la stratégie climatique de RBC⁹⁴, qui comprend RBC GMA. RBC a déclaré ses émissions de GES attribuables à l'exploitation dans le Rapport climatique RBC 2022⁹⁵.

RBC est carboneutre⁹⁶ ans ses activités mondiales depuis 2007 grâce à la réduction de ses émissions et à l'achat de titres compensatoires en carbone certifiés⁹⁷. Chaque année, elle achète des titres compensatoires pour couvrir les émissions des périmètres 1, 2 et 3 (catégorie 6 – déplacements d'affaires) pour cet exercice. Les titres compensatoires en carbone qu'elle achète sont vérifiés par des tiers et respectent les méthodes des registres⁹⁸ pour en démontrer l'additionnalité et la permanence. Dans le cadre de son processus d'approvisionnement, elle prend en considération l'emplacement, la technologie, la modernité, et les avantages et inconvénients communautaires et environnementaux additionnels des choix potentiels.

RBC s'est engagée à atteindre un bilan zéro émission nette dans ses activités⁹⁹. Pour y arriver, RBC a établi en 2020 deux cibles à atteindre d'ici 2025¹⁰⁰: réduire de 70 % la valeur absolue de ses émissions de GES par rapport à l'année de référence 2018¹⁰¹; et faire en sorte que 100 % de son approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES¹⁰². Voir le Rapport sur le climat 2022 de RBC pour connaître les progrès réalisés à ce jour.

RBC publie des données pluriannuelles calculées conformément au Protocole des émissions de gaz à effet de serre (le « Protocole des GES »). Les données relatives aux émissions des périmètres 1 et 2 des bâtiments et locaux de RBC qui sont loués ou détenus en propriété ont été obtenues de ses sociétés de gestion immobilière. Pour les émissions de catégorie 3 (catégorie 6 – déplacements), les données relatives aux achats directs de carburant pour les déplacements, ainsi qu'aux voyages réservés au moyen du système tiers ou par l'entremise d'agences de voyages, sont regroupées et converties en émissions en fonction de l'utilisation de carburant ou de la distance. Les facteurs d'émission et les données sur la composition du réseau proviennent de sources gouvernementales accessibles au public ou sont tirés des données de l'Agence internationale de l'énergie. Voir l'[annexe 5](#) pour connaître les émissions de GES attribuables à l'exploitation de RBC GAM UK et BlueBay. Ces renseignements sont fournis séparément aux fins de transparence, car ces entités entrent dans le champ d'application de l'ESG Sourcebook de la FCA au Royaume-Uni.

4.3 Objectifs liés au climat

Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les occasions et les risques liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.

Placements

Les documents Notre ambition de carboneutralité et Notre approche des changements climatiques décrivent les engagements et les actions entreprises par RBC GMA dans le domaine des changements climatiques. Cela inclut les engagements suivants, pour les types de placements applicables :

Intégrer des paramètres liés au climat pertinents à notre processus de placement	Utiliser la gestion active pour encourager la gestion des risques importants et des occasions liés au climat	Offrir des solutions concernant les changements climatiques en fonction des besoins des clients	Publier un rapport fondé sur les recommandations du GIFCC
Mesurer et déclarer les émissions de carbone pour nos actifs sous gestion applicables	Vérifier si les émetteurs ont des objectifs climatiques crédibles	Déterminer et suivre la mesure dans laquelle les émetteurs contribuent à la carboneutralité	Analyse de scénarios sur le climat

⁹⁴ Voir la [Stratégie climatique RBC](#) et le [Rapport climatique RBC 2022](#)

⁹⁵ Veuillez noter que le Rapport climatique RBC 2022 se rapporte à l'exercice 2022 (du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022), tandis que le Rapport climatique RBC GMA 2022 se rapporte à l'année civile 2022 (du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022).

⁹⁶ RBC définit la « carboneutralité dans ses activités » comme la compensation des émissions liées à ses activités à l'aide de titres compensatoires en carbone achetés au cours d'un exercice donné.

⁹⁷ Voir la [Rapport climatique RBC 2022](#)

⁹⁸ Les régimes de crédits compensatoires élaborent des protocoles normalisés d'enregistrement des projets afin d'émettre des crédits de carbone, de faire le suivi des crédits sur le marché et de veiller à ce que les avantages environnementaux associés aux crédits de carbone ne soient pas attribués à plusieurs entités. Les régimes de crédits de carbone ont leurs propres normes, exigences de vérification et protocoles de surveillance pour les projets afin d'assurer que les crédits de carbone ont été vérifiés et qu'ils répondent aux exigences.

⁹⁹ RBC utilise l'expression « zéro émission nette dans ses activités » pour signifier qu'elle a pris des mesures pour réduire au minimum possible les émissions découlant de ses activités, et que pour toute émission restante, elle a retiré une quantité équivalente de l'atmosphère.

¹⁰⁰ Voir la [Stratégie climatique RBC](#) et le [Rapport climatique RBC 2022](#)

¹⁰¹ La cible couvre les émissions de GES des périmètres 1 et 2 (marché) et du périmètre 3 (déplacements d'affaires) provenant de nos activités mondiales, utilisant l'année 2018 comme année de référence.

¹⁰² Le rendement par rapport à l'objectif de consommation d'électricité entièrement renouvelable et sans émissions de RBC est calculé en fonction des données sur la composition du réseau et des crédits d'énergie renouvelable qu'elle achète ou reçoit au titre de ses deux conventions d'achat d'énergie renouvelable.

En 2022, nous avons continué à progresser vers l'atteinte de ces objectifs, comme en témoignent les faits marquants suivants¹⁰³ :

- Les équipes des placements ont reçu un tableau de bord des changements climatiques trimestriel contenant des données sur les émissions de carbone, l'objectif zéro émission nette, les risques et les occasions liés à la transition, et l'analyse de scénarios climatiques¹⁰⁴.
- Paramètres climatiques fournis pour 74 % (287 milliards de dollars US) des actifs sous gestion totaux de RBC GMA, au 31 décembre 2022¹⁰⁵. Cela représente 93 % des placements en actions et 73 % des placements en titres à revenu fixe.
- Au total, 35 % (94,0 milliards de dollars US) des placements en titres à revenu fixe et des actions de sociétés correspondent à des émetteurs ayant des objectifs – vérifiés ou annoncés – fondés sur la science (sur la base des objectifs SBTi) et 73 % (197,6 milliards de dollars US) correspondent à des émetteurs ayant des objectifs climatiques (y compris des objectifs SBTi vérifiés ou annoncés, et autres objectifs climatiques)¹⁰⁶.
- 43 % (114,8 milliards de dollars US) des placements en actions et en titres à revenu fixe de sociétés correspondent à des émetteurs dont la hausse de température prévue est inférieure à 2 °C¹⁰⁷.
- Nous avons mené des analyses de scénarios climatiques impliquant des transitions ordonnées et des transitions désordonnées, ainsi que des scénarios de risque physique.
- Nous travaillons en collaboration avec d'autres investisseurs pour dialoguer avec les émetteurs sur des sujets liés au climat, dans le cadre d'initiatives telles que les PRI des Nations Unies, Climate Action 100+ et Engagement climatique Canada.
- Nous avons publié notre troisième rapport annuel fondé sur les recommandations du GIFCC.

RBC GMA reconnaît l'importance d'atteindre l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050, afin d'atténuer les risques climatiques. Nous reconnaissons aussi la nécessité d'assurer une transition juste et ordonnée vers une économie à zéro émission nette afin de mieux répartir la prospérité économique. En tant que gestionnaire d'actifs, nous avons le devoir de gérer les actifs de nos clients conformément à l'objectif déclaré dans leur stratégie de placement ou conformément à leur mandat de placement. RBC GMA peut proposer des stratégies ou mandats de placement spécifiques qui incluent un objectif lié au climat. Cependant, nous ne fixons pas d'objectifs liés au climat au regard des actifs sous gestion, à moins que le client n'ait expressément convenu d'un objectif pour sa stratégie de placement ou que cela soit indiqué dans l'objectif de placement du fonds.

Nous pensons que le moyen le plus efficace d'aborder les risques et occasions liés au climat est d'intégrer les principaux facteurs liés au climat dans les décisions de placement, par le biais de la gestion active, et de fournir des solutions basées sur le climat en réponse aux besoins des clients.

Exploitation

Le rendement, les objectifs et la publication d'informations en matière d'émissions de GES attribuables aux activités sont établis dans le cadre de la stratégie climatique de RBC¹⁰⁸, qui comprend RBC GMA. RBC a déclaré ses émissions de GES attribuables à l'exploitation dans le Rapport climatique RBC 2022¹⁰⁹.

RBC a fixé les objectifs suivants concernant ses émissions de GES attribuables à l'exploitation.



Réduire nos émissions de GES de 70 % d'ici 2025¹¹⁰.



Faire en sorte que, d'ici 2025, 100 % de l'approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES.



Maintenir la carboneutralité dans les activités mondiales et diminuer chaque année le recours aux compensations¹¹¹.

¹⁰³ Voir le périmètre de l'analyse à l'[annexe 2](#).

¹⁰⁴ Le nombre de stratégies pour lesquelles un tableau de bord des changements climatiques est produit peut varier d'un trimestre à l'autre, et toutes les stratégies de placement de RBC GMA ne sont pas incluses. En 2021 et 2022, les tableaux de bord des changements climatiques n'incluaient pas les titres souverains à revenu fixe, et ils ne concernaient qu'un petit nombre de stratégies de placement de BlueBay.

¹⁰⁵ Cela comprend les actifs sous gestion de BlueBay. Analyse de RBC GMA fondée sur MSCI[®] ESG Research, 1^{er} janvier 2023. Au 31 décembre 2022.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Voir la [Stratégie climatique RBC](#) et le [Rapport climatique RBC 2022](#).

¹⁰⁹ Veuillez noter que le Rapport climatique RBC 2022 se rapporte à l'exercice 2022 (du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022), tandis que le Rapport climatique RBC GMA 2022 se rapporte à l'année civile 2022 (du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022).

¹¹⁰ Cet objectif tient compte de nos émissions de GES périmètres 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires) à l'échelle mondiale et utilise l'année 2018 comme année de référence.

¹¹¹ RBC est carboneutre dans ses activités depuis 2017 grâce à l'achat de titres compensatoires certifiés. Chaque année, RBC achète des titres compensatoires pour couvrir les émissions des périmètres 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires) pour cet exercice. Voir la [section 4.2](#).



Annexe 1 : BlueBay Asset Management LLP, supplément

Le contenu ci-dessous est destiné à fournir des détails supplémentaires sur l'approche de BlueBay en matière d'ESG, et plus globalement, des risques et occasions liés au climat. Plus précisément, l'annexe 1 met en avant les domaines dans lesquels l'approche de BlueBay peut différer de celle de RBC GMA.

Pour plus de renseignements sur les activités d'investissement responsable et de gérance de BlueBay, veuillez vous reporter à la [Politique d'investissement ESG BlueBay](#) et au [rapport UK Stewardship Code de 2021](#).

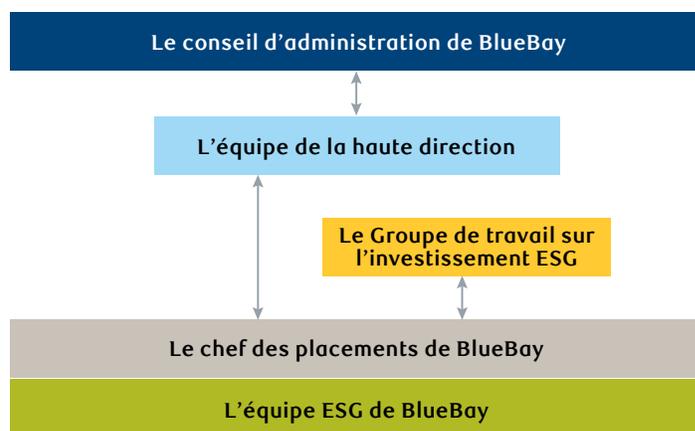
BlueBay Asset Management LLP (« BlueBay », « nous », « nos », dans le contexte de l'annexe 1) est spécialisée dans la gestion active de titres à revenu fixe et vise à produire des résultats adaptés aux besoins des clients institutionnels. BlueBay est une filiale en propriété exclusive de RBC et fait partie du groupe des sociétés de RBC GMA.

L'approche d'investissement responsable et d'investissement ESG de BlueBay est ancrée dans notre conviction que les enjeux ESG peuvent avoir un impact sur le rendement financier d'un émetteur à long terme. Par conséquent, nous cherchons à nous assurer que notre approche de gestion de placements implique une surveillance globale des risques d'investissement – en intégrant les facteurs ESG importants, conjointement à l'analyse de crédit conventionnelle. Nous croyons que cela est non seulement prudent, mais également conforme au devoir fiduciaire de BlueBay envers ses clients. BlueBay a adopté une approche de gestion des placements ESG à l'échelle de la société pour tous les actifs gérés faisant partie du périmètre¹¹². Notre cadre de gestion des placements ESG est axé sur l'identification et l'évaluation des facteurs ESG importants, et au besoin, comprend des activités de gérance active et de vote par procuration. Veuillez consulter le rapport UK Stewardship Code 2021 de BlueBay pour plus de détails.

1. Gouvernance

BlueBay est une filiale en propriété exclusive de RBC depuis 2010. À ce titre, BlueBay est soumise à une surveillance de la part du Bureau de la gouvernance des filiales de RBC pour ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise. BlueBay Asset Management LLP, domiciliée au Royaume-Uni, est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA).

Figure 1: Aperçu de la surveillance concernant les facteurs ESG et les changements climatiques chez BlueBay



¹¹² Certaines stratégies de placement, catégories d'actifs, positions et types de titres n'intègrent pas les critères ESG ; il s'agit, entre autres, des stratégies axées sur le marché monétaire, des stratégies d'achat à long terme, des stratégies passives, de certaines stratégies dont un tiers est le sous-conseiller.

La surveillance formelle des efforts de BlueBay en matière d'ESG et d'investissement responsable, y compris les risques et occasions liés au climat, est exercée à différents échelons. Voir la figure 1 pour un aperçu des responsabilités en matière d'ESG et de changements climatiques.

- Le conseil d'administration de BlueBay (conseil de BlueBay) a la responsabilité ultime des questions liées à l'ESG et à l'investissement responsable chez BlueBay.
- Des mises à jour périodiques sont remises à l'équipe de la haute direction et au Conseil pour faire le point sur les pratiques et des rendements en matière d'ESG et d'investissement responsable, y compris les activités d'intégration des critères ESG.
- Des réunions mensuelles sont organisées par le Groupe de travail sur l'investissement ESG, qui surveille l'intégration des critères ESG et les activités de gestion active dans les services des placements de BlueBay. Le Groupe de travail sur l'investissement ESG est composé de représentants des services des placements de BlueBay et de l'équipe ESG de BlueBay. La composition du Groupe de travail sur l'investissement ESG est revue chaque année.
- Le chef, Investissement ESG de BlueBay et le chef des placements de BlueBay se rencontrent régulièrement pour discuter de la stratégie et des questions d'exploitation liées aux investissements ESG.
- L'équipe ESG de BlueBay est responsable de la stratégie ESG et d'investissement responsable de BlueBay, et développe des outils et des ressources internes qui contribuent à la sensibilisation et la compréhension des facteurs d'investissement ESG dans les services des placements de BlueBay.
- Les services des placements de BlueBay sont responsables en dernier ressort de la prise de décisions d'investissement, d'après une analyse du rapport risque-rendement éclairée par des considérations sur les facteurs ESG importants, et en accord avec les mandats de placement.
- Le processus d'intégration des critères ESG de BlueBay a été revu en 2022, dans le cadre de la révision annuelle effectuée par RBC GMA. Ce processus s'applique aux équipes des placements qui relèvent du chef des placements de RBC GMA, ce qui inclut l'équipe de placement de BlueBay.

Chez BlueBay, les mesures de rendement ESG sont une composante formelle de la structure d'encouragement depuis 2020 pour les rôles ou fonctions suivants : chef de la direction, BlueBay ; chef des placements et chef, Stratégie ; fonctions d'investissement (par exemple, gestionnaires de portefeuille, analystes de crédit, gestionnaires de portefeuilles institutionnels) ; et rôles en contact avec la clientèle. La nature des objectifs liés à l'ESG varie en fonction des rôles, afin de s'assurer que les objectifs sont pertinents et appropriés. De manière générale, les objectifs sont divisés entre 1) ceux qui démontrent la compréhension des risques ESG, y compris les risques réputationnels, et 2) ceux qui démontrent l'intégration des critères ESG et des résultats pertinents pour le rôle. Le

rendement par rapport à ces objectifs est pris en compte dans la révision annuelle du rendement des personnes, ce qui éclaire les décisions relatives à la composante discrétionnaire de la rémunération.

Nous examinons en permanence l'efficacité et l'adéquation de nos mécanismes de surveillance et de gouvernance en matière d'ESG, afin d'identifier les points à améliorer. Le Groupe de travail sur l'investissement ESG établit un programme de travail annuel en matière d'ESG, qui se concentre sur plusieurs domaines spécifiques, notamment sur les mesures de gouvernance visant à promouvoir la responsabilisation et l'engagement en matière d'ESG et d'investissement responsable. Bien que les progrès réalisés par rapport au programme de travail soient examinés en continu à chaque réunion du Groupe de travail sur l'investissement ESG, une révision plus stratégique a lieu tous les six mois et sur une base annuelle pour évaluer les progrès et déterminer si des ajustements doivent être apportés.

2. Stratégie

BlueBay s'appuie sur sa [Politique d'investissement ESG](#), publiée pour la première fois en 2013 et mise à jour pour la dernière fois en mai 2021. Nous prenons en compte les risques et les occasions liés au climat en vertu de notre approche d'intégration des critères ESG pour les types de placements applicables¹¹³. En tant que détenteurs de titres d'emprunt, notre premier objectif est la préservation du capital, même si à notre avis il existe des occasions où les risques ESG ne sont pas pris en compte, ou sont évalués de manière incorrecte par le marché. BlueBay utilise un cadre d'évaluation des critères ESG (complété en fonction des stratégies visées, des émetteurs et des types de titres spécifiques, et de certains placements), afin d'identifier et de mesurer les risques ESG importants, y compris les risques liés au climat, et la mesure dans laquelle ceux-ci sont considérés comme importants ou pertinents au regard de l'investissement.

- **Titres à revenu fixe de sociétés** : L'importance relative des facteurs liés au climat peut varier en fonction des activités, de la présence géographique et de la taille de l'émetteur. Nous nous concentrons sur la gestion et les actions entreprises par un émetteur pour minimiser son empreinte environnementale, ainsi que sur sa conformité aux réglementations sur l'environnement. Nous examinons également si la société a mis en place des processus ou des politiques de gestion des risques liés au climat. Cette analyse peut prendre en compte les risques carbone propres à l'émetteur, les risques sectoriels ou les risques liés aux pays ou régions.
- **Titres souverains à revenu fixe** : L'importance relative des facteurs dépend du développement économique, social et politique des pays, de la disponibilité des ressources naturelles et de la dépendance à ces ressources, et des problèmes potentiels dans les régions concernées. À ce titre, notre analyse met l'accent sur la vulnérabilité aux changements climatiques et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ainsi que sur les réponses politiques.

¹¹³ Voir [UK Stewardship Code Report 2021](#) pour plus de détails. Certaines stratégies de placement ou catégories d'actif n'intègrent pas les critères ESG ; il s'agit, entre autres, des stratégies axées sur le marché monétaire, des stratégies passives et de certaines stratégies dont un tiers est le sous-conseiller.

En termes d'analyse à l'échelle des portefeuilles en ce qui concerne les risques et les occasions liés au climat, BlueBay mesure et surveille l'empreinte carbone de certains portefeuilles. Cette analyse est réalisée à l'aide d'un outil externe permettant de calculer l'empreinte carbone des portefeuilles, c'est-à-dire l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone attribuables aux stratégies de titres à revenu fixe¹¹⁴. En ce qui concerne les sociétés, l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone est mesurée comme la moyenne pondérée, à l'échelle du portefeuille, des intensités des émissions de carbone des sociétés (tonnes d'équivalent CO₂/M\$ de ventes). En ce qui concerne les émissions souveraines, l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone est mesurée comme la moyenne pondérée, à l'échelle du portefeuille, des intensités des émissions de carbone attribuables aux titres souverains sur la base du PIB nominal (tonnes d'équivalent CO₂/PIB).

3. Gestion des risques

L'approche d'investissement responsable et d'investissement ESG de BlueBay est ancrée dans notre conviction que les facteurs ESG importants peuvent avoir un impact sur le rendement financier d'un émetteur à long terme. Nous cherchons à nous assurer que notre approche de gestion de placements implique une surveillance globale des risques d'investissement – en intégrant les facteurs ESG, conjointement à l'analyse de crédit conventionnelle, s'ils sont considérés comme importants. Nous croyons que cette démarche est non seulement prudente, mais aussi conforme au devoir fiduciaire de BlueBay envers ses clients.

En tant que gestionnaire actif qui gère des actifs pour le compte de clients ayant des dettes à long terme, BlueBay cherche à investir selon des horizons de placement du même ordre. Cela signifie comprendre et anticiper les évolutions structurelles des marchés ou des catégories d'actif à long terme, et positionner nos placements en conséquence. Dans ce contexte, nous pensons que les facteurs ESG peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier à long terme d'un émetteur. Les facteurs de risque ESG sont examinés et évalués aux niveaux suivants :

- **Émetteur** : Nous cherchons à comprendre l'exposition de BlueBay au risque ESG à l'échelle de chaque émetteur dans le cadre de notre analyse fondamentale de solvabilité. Ce qui est considéré comme pertinent pour l'investissement ou important en termes d'exposition au risque pour chaque émetteur visé varie en fonction de la nature de ses activités, de son empreinte géographique et d'autres facteurs tels que la taille que nous prenons en compte dans notre analyse. Cette analyse repose principalement sur notre cadre d'évaluation ESG pour les émetteurs, qui est appliqué à la fois aux sociétés et aux émetteurs souverains (pour les stratégies visées, les émetteurs et types de titres spécifiques et certains placements) et constitue un cadre formalisé pour évaluer les risques ESG de manière continue. Ce processus est également utilisé pour identifier les sujets importants aux fins de gérance active.
- **Enjeux et thèmes sectoriels** : Nous évaluons les risques ESG importants pour chaque secteur d'activité, et la mesure dans laquelle nous voyons des points communs entre les secteurs. Depuis 2015, BlueBay s'appuie sur des réseaux d'analystes sectoriels interservices, où les analystes de solvabilité et les analystes ESG couvrant le même secteur pour différents services partagent leurs idées sur les évolutions du marché,

et échantillent des points de vue et des idées de placement. Ce mécanisme s'est avéré profitable pour partager les dernières évolutions du secteur dans le domaine de l'ESG, ou des perspectives thématiques.

- **Portefeuille** : À l'échelle du fonds, nous effectuons une analyse ESG sur l'ensemble du portefeuille afin d'évaluer l'exposition au risque d'investissement lié aux facteurs ESG. Les gestionnaires de portefeuille de BlueBay utilisent les données et renseignements ESG lorsque ces facteurs sont considérés comme importants, afin d'évaluer l'exposition au risque d'investissement lié aux facteurs ESG dans leurs fonds. Des paramètres ESG internes sont inclus dans nos plateformes. Notre approche est composée d'une analyse descendante et d'une analyse ascendante des risques ESG, et elle vise à identifier et surveiller les risques ESG intersectoriels ou régionaux importants. Cela peut conduire à des révisions stratégiques des répartitions d'actifs par émetteur ou par secteur, le cas échéant.
- **Société** : Nous cherchons à évaluer l'exposition de BlueBay au risque d'investissement ESG à l'échelle de la société par le biais d'une analyse et d'un suivi de l'exposition de la société au risque lié à l'ESG. À ce titre, l'équipe ESG de BlueBay travaille avec l'équipe de gestion du risque d'investissement. Cette démarche peut inclure des données sur le risque d'investissement et des analyses ESG ponctuelles, selon les besoins.

L'analyse du risque ESG est effectuée régulièrement, dans le cadre de notre processus de recherche fondamentale de solvabilité avant et après l'investissement. Cette analyse vise à identifier les facteurs de risque ESG importants pour l'investissement, afin de comprendre s'ils sont gérés efficacement et s'il est possible de mieux atténuer les risques, ou à cerner des thèmes de discussion à aborder avec les émetteurs. Les résultats de l'analyse sont pris en compte dans les décisions d'investissement, la construction du portefeuille et le positionnement, le cas échéant.

Le modèle de gestion des risques de BlueBay à l'échelle des sociétés repose sur trois composantes, à savoir les contrôles, la surveillance et l'assurance, appelées les « trois lignes de défense ». Dans le cadre de ce modèle, un registre de gestion du risque du groupe (le « Registre ») est tenu à jour et soumis au Conseil de BlueBay pour approbation formelle chaque année. Le Conseil de BlueBay est également informé de tout risque important, le cas échéant. Les risques sont inscrits dans le registre sous les catégories de risques économiques, risques d'investissement, risques financiers du groupe ou risques opérationnels, avec un tableau de bord mensuel destiné à suivre le rendement correspondant.

L'équipe de gestion du risque d'investissement de BlueBay surveille l'exposition au risque conformément au cadre de gestion du risque d'investissement de BlueBay. Plus précisément, l'approche englobe le risque de marché, le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque ESG. L'équipe de gestion du risque d'investissement surveille quotidiennement les niveaux de risque dans ces domaines et communique avec les équipes concernées, au besoin, pour s'assurer que les niveaux de risque sont appropriés, et elle a autorité pour exiger une réduction de l'exposition si les risques sont jugés excessifs. Cela implique de surveiller l'exposition au risque ESG pour l'émetteur, ainsi que pour tous les portefeuilles et à l'échelle de la société.

¹¹⁴ D'après MSCI® ESG Research.

En plus de la surveillance régulière des risques effectuée par l'équipe de gestion du risque d'investissement, le Comité de gestion des risques du marché de BlueBay assure une surveillance supplémentaire des risques. Cette surveillance inclut l'établissement d'une politique relative au cadre de gestion du risque d'investissement de BlueBay, la mise en place de mandats et de directives au regard des fonds de BlueBay, et l'examen et la surveillance continus des risques d'investissement, du rendement et des risques financiers assumés par BlueBay. Le Comité de gestion des risques du marché se réunit chaque semaine pour discuter de l'exposition aux risques d'investissement des portefeuilles de BlueBay, lesquels peuvent comprendre des risques liés à l'ESG. Dans le résumé soumis au Comité de gestion des risques du marché, les facteurs ESG sont utilisés comme indicateurs de risque spécifique, en s'appuyant sur des données qualitatives provenant de notre propre analyse ESG et de fournisseurs de données tiers, ainsi que sur des indicateurs quantitatifs tels que la mesure du risque d'écart ajustée en fonction des facteurs ESG que nous avons élaborée en interne.

Gérance active

BlueBay estime que les fournisseurs de dette ont un rôle à jouer en matière de gérance active, en dialoguant avec les émetteurs au sujet des questions susceptibles d'avoir une incidence sur le rendement des placements, y compris les facteurs ESG importants. Toutefois, l'ampleur et l'efficacité de la mobilisation auprès des émetteurs de titres à revenu fixe peuvent être plus limitées comparativement aux émetteurs d'actions, puisque les investisseurs en titres à revenu fixe disposent de mécanismes juridiques plus limités pour influencer les émetteurs. Dans le cadre du processus normal de recherche en investissement, les services des placements de BlueBay rencontrent les émetteurs, notamment à l'occasion des émissions primaires, et posent des questions sur les domaines d'intérêt. Lorsque l'approche de la gérance active est jugée appropriée pour aborder des questions liées à l'ESG, les priorités sont établies en fonction du risque. L'approche se concentre sur les risques ESG importants auxquels l'émetteur est confronté, sa note ESG le cas échéant, la taille de nos placements, et son intention d'être une position à long terme.

En 2022, BlueBay a tenu 484 entretiens qui ont porté sur des facteurs ESG importants. Quelques exemples de la participation de BlueBay à des initiatives conjointes liées aux changements climatiques sont présentés en [section 3.2](#) de ce rapport.

Étant donné que BlueBay est spécialisée dans les actifs à revenu fixe, nous aurons peu d'occasions de participer à des votes par procuration. Ce type de gérance se produit surtout avec des placements en obligations convertibles ou à haut rendement, où une répartition peut se traduire par des droits de vote formels. Dans de tels cas, BlueBay cherche à utiliser ses droits de vote de façon appropriée, en réponse aux questions de gouvernance et de responsabilité d'entreprise, et à appliquer le même processus et la même politique de vote dans toutes les régions géographiques et pour tous les instruments. Il peut également y avoir des cas en dehors du cycle de l'assemblée générale annuelle (par exemple, dans le contexte d'obligations convertibles) où les sociétés émettrices demandent le soutien de BlueBay pour valider certaines décisions commerciales si un quorum d'investisseurs est nécessaire.

Pour plus de renseignements sur les activités de gérance et de vote par procuration de BlueBay, veuillez vous reporter à la [Politique d'investissement ESG](#) et au [rapport UK Stewardship Code 2021](#).

4. Paramètres et objectifs

Les paramètres climatiques clés suivants s'appliquent à 90 % (60,8 milliards de dollars US) des actifs sous gestion de BlueBay, et couvrent les catégories d'actifs à revenu fixe émis par des sociétés aussi bien que des États dans toutes les régions du monde¹⁵. Les paramètres climatiques utilisés pour les titres à revenu fixe de sociétés et les titres à revenu fixe d'État sont présentés séparément ci-dessous.

Les actifs exclus de l'analyse des portefeuilles sont les obligations non souveraines, les liquidités et équivalents, les FNB ou fonds communs de placement, les hypothèques, les titres adossés à des actifs, les autres actions, les placements privés, les prêts, les actions et les dérivés. Ils le sont principalement en raison de limitations relatives à la disponibilité des données ou à l'applicabilité des méthodologies, ou de leur importance par rapport au total des actifs sous gestion.

Afin de renforcer la transparence et de mettre les données en contexte, le pourcentage de couverture des données est indiqué pour chaque paramètre. Le pourcentage de couverture des données doit être pris en compte en même temps que la valeur de tous les paramètres. Lorsque la couverture des données est faible, les valeurs peuvent ne pas être représentatives de l'ensemble du portefeuille.

Pour voir une description de la méthodologie et des paramètres climatiques, se reporter à [l'annexe 3](#) et à [l'annexe 4](#).

¹⁵ Voir en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse.

Tableau 1 : Principaux paramètres climatiques pour les actifs sous gestion de BlueBay inclus dans le périmètre de l'analyse¹¹⁶

OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS			
Actifs sous gestion dans le périmètre de l'analyse	Les paramètres climatiques sont calculés pour 64 % (43 milliards de dollars US) des actifs sous gestion de BlueBay		
Période de publication des données	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022		
Période de calcul	Les placements et les données climatiques sont calculés au 31 décembre 2022 ¹¹⁷		
Couverture des données	Les données relatives aux émissions de carbone couvrent 59 % (25,2 milliards de dollars US) des actifs sous gestion inclus dans le périmètre de l'analyse ¹¹⁸ . Sur ces données, 44 % portent sur les émissions de carbone déclarées, 14 % sur les émissions de carbone estimées, et 41 % correspondent à des renseignements non disponibles. Les données sur les émissions de carbone déclarées et estimées proviennent de MSCI®.		
PRINCIPAUX PARAMÈTRES CLIMATIQUES			COUVERTURE DES DONNÉES (%)
Émissions de carbone (périmètres 1 et 2)	Émissions découlant d'activités de prêt (Mt d'équivalent CO ₂)	1,3 Mt d'équivalent CO ₂	59 %
	Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes)	155 t d'équivalent CO ₂ /M\$ de ventes	
	Intensité des émissions de carbone	191 t d'équivalent CO ₂ /M\$ de ventes	
	Émissions/M\$ investi (empreinte carbone)	31 t d'équivalent CO ₂ /M\$ investi	
Investissement dans des émetteurs ayant des cibles climatiques	% des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant des cibles SBTi vérifiées ou annoncées ¹¹⁹	37 % (15,8 milliards de dollars US)	70 %
	% des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions de carbone (SBTi ou autre)	60 % (25,6 milliards de dollars US)	
Respect de l'objectif de température	Hausse de température prévue	2,9 °C	57 %
	% des actifs sous gestion conformes à une hausse de température prévue de moins de 2 °C	30 % (13,1 milliards de dollars US)	
Valeur à risque climatique globale (risque lié aux politiques + occasion liée à la transition + risques physiques et occasions connexes)	Valeur à risque climatique globale (scénario zéro émission nette 2050)	-14,6 %	51 %
	Valeur à risque climatique globale (scénario zéro émission nette divergent)	-27,7 %	
	Valeur à risque climatique globale (moins de 2 °C)	-11,9 %	
	Valeur à risque climatique globale (transition retardée)	-22,2 %	
	Valeur à risque climatique globale (CDN)	-10,7 %	
OBLIGATIONS SOUVERAINES			
Actifs sous gestion dans le périmètre de l'analyse	Les paramètres climatiques sont calculés pour 26 % (17,7 milliards de dollars US) des actifs sous gestion de BlueBay		
Période de publication des données	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022		
Période de calcul	Les placements et les données climatiques sont calculés au 31 décembre 2022 ¹²⁰		
Couverture des données	Les données relatives aux émissions de carbone ¹²¹ couvrent 99 % (17,5 milliards de dollars US) des actifs sous gestion inclus dans le périmètre de l'analyse, et 1 % correspond à des données non disponibles.		
PRINCIPAUX PARAMÈTRES CLIMATIQUES			COUVERTURE DES DONNÉES (%)
Émissions de carbone	Émissions découlant d'activités de prêt (en fonction du PIB selon la parité des pouvoirs d'achat)	3,9 Mt d'équivalent CO ₂	99 %
	Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en fonction du PIB ajusté selon la parité des pouvoirs d'achat)	222 t d'équivalent CO ₂ (en fonction du PIB selon la parité des pouvoirs d'achat)	
Investissement dans des émetteurs ayant des cibles climatiques ¹²²	% des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant un objectif zéro émission nette (y compris ceux qui ont force de loi, sont inscrits dans une politique, sont des engagements, ou sont en discussion)	96 % (17 milliards de dollars US)	100 %
	% des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant un objectif zéro émission nette (qui a force de loi)	51 % (9 milliards de dollars US)	

¹¹⁶ Les valeurs ayant été arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total. Voir en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse, en [annexe 3](#) la méthodologie d'analyse des scénarios climatiques et en [annexe 4](#) les paramètres et la méthodologie climatiques.

¹¹⁷ Les données de MSCI® ont été consultées le 1^{er} janvier 2023. MSCI ESG Research.

¹¹⁸ La couverture des données est fondée sur les émetteurs qui ont déclaré ou estimé l'intensité de leurs émissions de carbone des périmètres 1 et 2 (tonnes/ventes en millions de dollars US), d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®.

¹¹⁹ Les objectifs climatiques des émetteurs sont considérés comme conformes à l'Accord de Paris (objectifs fondés sur la science) ou à l'objectif de carboneutralité si l'initiative [Science-based Targets \(SBTi\)](#), après les avoir vérifiés, estime qu'ils répondent à ses critères d'établissement des objectifs. La SBTi tient une base de données accessible au public des entreprises dont les objectifs zéro émission nette ou objectifs fondés sur la science ont été vérifiés et de celles qui se sont engagées à définir de telles cibles dans les 24 mois.

¹²⁰ Les données de MSCI® ont été consultées le 1^{er} janvier 2023. MSCI ESG Research.

¹²¹ Couverture des données fondée sur les émetteurs souverains qui ont déclaré ou estimé leurs émissions de carbone, d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®.

¹²² D'après l'outil [Net Zero Tracker](#). Voir [l'annexe 4](#) pour plus de détails.

Principaux paramètres climatiques par catégorie d'actif et par région¹²³

L'analyse suivante regroupe les placements dans des portefeuilles basés sur le type d'actif et la région. Les portefeuilles sont ensuite comparés à des références selon les modalités ci-dessous. Voir en [annexe 3](#) et [annexe 4](#) la description de la méthodologie et des paramètres climatiques.

La couverture des données climatiques tend à être plus faible pour les titres à revenu fixe de sociétés que pour les actions, toutes régions confondues. Cela est généralement dû au fait que

les émetteurs publient les données ESG et climatiques à l'échelle de la société mère, et non pour les filiales. Par conséquent, il est habituel que les données déclarées ne soient pas disponibles pour les émissions d'obligations des filiales. Il existe des méthodologies pour répartir les données ESG des sociétés mères entre leurs filiales selon une approche fondée sur des règles. Cependant, comme les opérations (et donc les profils d'émissions) des filiales peuvent différer considérablement de celles de leur société mère, BlueBay préfère, dans ce rapport, ne pas attribuer les émissions déclarées par la société mère aux obligations d'une filiale.

Tableau 2 : Périmètre d'analyse pour les paramètres climatiques, par catégorie d'actif et par région^{124,125}

Portefeuille	ASG		Indice de référence ¹²⁶
	Milliards de \$ US	% de couverture des données ¹²⁷	
Obligations de sociétés de marchés développés	36,7 \$	61 %	Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Bond
Obligations de sociétés de marchés émergents	6,4 \$	45 %	Indice J.P. Morgan Corporate Emerging Markets Bond, Diversified
Obligations souveraines de marchés développés	12,6 \$	100 %	Bloomberg Global Treasury Total Return
Obligations souveraines de marchés émergents	5,2 \$	96 %	Indice J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Global Diversified (EMBIGD) ¹²⁸
Total	60,8 \$	70 %	

Titres à revenu fixe de sociétés

Émissions de carbone

L'analyse des émissions de carbone donne un aperçu de l'exposition relative des portefeuilles, des secteurs et des émetteurs aux risques liés à la transition engendrée par les changements climatiques, comme les risques politique et technologique et le risque de marché. Elle donne également une idée de la contribution relative ou en valeur absolue d'un portefeuille, d'un secteur ou d'un émetteur aux émissions mondiales, et par extension aux changements climatiques.

Les émissions de carbone sont disponibles pour 59 % des obligations de sociétés. Sur ces données, 44 % portent sur les émissions de carbone déclarées, 14 % sur les émissions de carbone estimées, et 41 % correspondent à des renseignements non disponibles¹²⁹.

L'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes) du portefeuille d'obligations de sociétés des marchés développés est généralement inférieure à celle de l'indice de référence. Cela est généralement dû aux placements dans des sociétés à émissions de carbone plus modérées dans le secteur

des services publics. L'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes) du portefeuille d'obligations de sociétés des marchés émergents est plus élevée que celle du portefeuille d'obligations de sociétés des marchés développés, ce qui est logique étant donné les émissions élevées dans le secteur industriel, et la plus forte intensité des émissions de carbone attribuables à la production d'électricité dans de nombreuses régions des marchés émergents. L'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes) plus élevée dans le portefeuille d'obligations des marchés émergents, par rapport à l'indice de référence, est principalement attribuable aux placements dans les émetteurs ayant une intensité carbone plus élevée dans les secteurs des services publics et de l'énergie. Pour les portefeuilles d'obligations de sociétés des marchés émergents et des marchés développés, les secteurs des services publics et de l'énergie représentent collectivement 77 % de l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes). Il est important de noter que l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone est une mesure moyenne pondérée qui est normalisée, et que par conséquent les valeurs peuvent être affectées par une couverture de données plus faible, en raison de l'absence de données sur les émissions de carbone pour les titres du périmètre de l'analyse¹³⁰. (Voir la figure 2.)

¹²³ Voir en [annexe 2](#) le périmètre de l'analyse et les références.

¹²⁴ Les valeurs ayant été arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total. S'applique aux actifs sous gestion de BlueBay, conformément à [l'annexe 2](#).

¹²⁵ Dans le présent rapport, les pays inclus dans le portefeuille des marchés développés (ou économies avancées) sont basés sur leur pays de risque selon la classification définie par le FMI (disponible [ici](#)). Tous les autres pays non inclus dans cette catégorie relèvent de la catégorie des marchés émergents.

¹²⁶ À des fins de comparaison.

¹²⁷ La couverture des données est fondée sur les émetteurs qui possèdent des données sur les émissions de carbone, d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®.

¹²⁸ Aux fins du présent rapport, les obligations souveraines des marchés émergents sont comparées à une référence des marchés émergents exprimée en une monnaie forte, l'Indice JPMorgan Emerging Market Bond Index Global Diversified (EMBIGD). Certains de ces placements seront néanmoins des instruments en monnaie locale détenus dans des portefeuilles comparés à l'indice en monnaie locale.

¹²⁹ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir [l'annexe 2](#) pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir [l'annexe 4](#) pour les paramètres et la méthodologie climatiques. Les données sur les émissions de carbone déclarées et estimées proviennent de MSCI®.

¹³⁰ Voir [l'annexe 4](#) pour plus de détails.

L'analyse des émissions de carbone d'un portefeuille indique où ces émissions sont produites, plutôt qu'ou elles sont consommées, ce qui a une incidence sur les variations entre les régions et les secteurs au sein du portefeuille. En raison de l'interconnexion des chaînes de valeur, la même dynamique se manifeste dans l'ensemble des secteurs et des industries. On l'observe également dans l'ensemble des régions et des pays, selon que les économies sont des producteurs nets ou des consommateurs nets de biens et de services à forte intensité carbonique. Les émissions de carbone d'un portefeuille dépendent donc en grande partie de sa répartition sectorielle et de l'intensité carbonique de ces secteurs. Elles sont aussi étroitement liées au fait qu'une région est un producteur net ou un consommateur net d'émissions.

Figure 2 : Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (émissions des périmètres 1 et 2)¹³¹

Au 31 décembre 2022

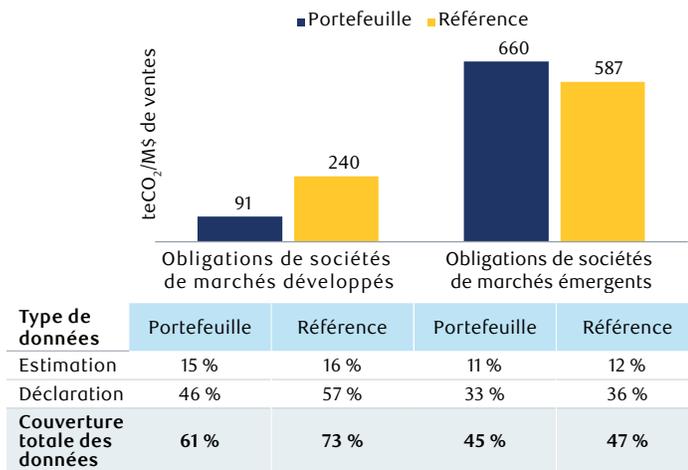


Tableau 3 : Paramètres sur les émissions de carbone incluant les émissions des périmètres 1 et 2¹³²

Au 31 décembre 2022

OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS	Obligations de sociétés de marchés développés		Obligations de sociétés de marchés émergents	
	Port.	Référ.	Port.	Référ.
Couverture des données	61 %	73 %	45 %	47 %
Actifs sous gestion (GS US)	36,7 \$	-	6,4 \$	-
Émissions découlant d'activités financées (Mt d'équivalent CO ₂)	0,76	-	0,57	-
Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (tonnes d'équivalent CO ₂ /M\$ de ventes)	91,3	240,0	660,0	586,8
Émissions de carbone/M\$ investi (tonnes d'équivalent CO ₂ /M\$)	20,6	29,5	89,1	95,6
Émissions de carbone (tonnes d'équivalent CO ₂ /ventes)	124,9	144,0	656,8	594,3

¹³¹ Les valeurs ayant été arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total. Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir l'annexe 2 pour connaître le périmètre de l'analyse et les références.

¹³² Les valeurs ayant été arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total. Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir l'annexe 2 pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir l'annexe 4 pour les paramètres et la méthodologie climatiques.

¹³³ [Foundation for Science-based Net-zero Target Setting in the Financial Sector.](#)

¹³⁴ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir l'annexe 2 pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir l'annexe 4 pour les paramètres et la méthodologie climatiques.

¹³⁵ Ibid

¹³⁶ [Directives pour le secteur pétrolier et gazier](#), SBTi, consulté le 18 janvier 2023.

Investissement dans des émetteurs ayant des cibles climatiques

L'analyse des émissions de carbone donne une vue de l'exposition aux risques liés au climat. Cependant, ce processus ne tient pas compte des actions que les sociétés entreprennent ou s'engagent à entreprendre pour réduire leurs émissions dans le futur. C'est pour cette raison que nous évaluons notre investissement dans les émetteurs ayant des objectifs liés au climat, afin de donner un aperçu prospectif du niveau d'engagement des sociétés du portefeuille et de la trajectoire de leurs émissions¹³³.

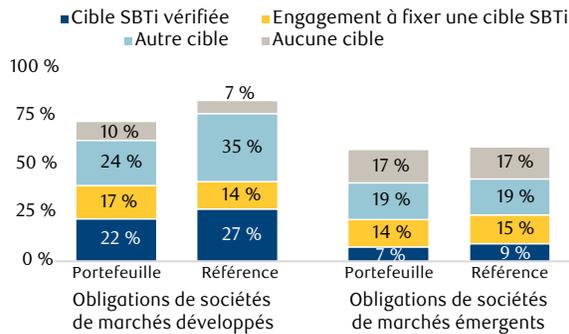
37 % (15,8 milliards de dollars US) des placements en titres à revenu fixe de sociétés correspondent à des émetteurs ayant des objectifs – vérifiés ou annoncés – fondés sur la science (sur la base des objectifs SBTi)¹³⁴.

60 % (25,6 milliards de dollars US) des placements en obligations de sociétés correspondent à des émetteurs ayant des objectifs de réduction des émissions de carbone (y compris des objectifs SBTi vérifiés ou annoncés, et autres objectifs climatiques)¹³⁵.

Les objectifs de réduction des émissions de carbone peuvent varier considérablement en fonction du périmètre pris en compte, de la volonté de diminuer les émissions et de la probabilité que les entreprises atteignent ces objectifs. C'est pourquoi des objectifs qui répondent à une norme établie sont préférables aux fins de comparaison et d'uniformité. Les objectifs sont considérés comme conformes à l'Accord de Paris (objectifs fondés sur la science) ou à l'objectif de carboneutralité si l'initiative Science-based Targets (SBTi), après les avoir vérifiés, estime qu'ils répondent à ses critères d'établissement des objectifs. La SBTi tient une base de données accessible au public des entreprises dont les objectifs zéro émission nette ou objectifs fondés sur la science ont été vérifiés et de celles qui se sont engagées à définir de telles cibles dans les 24 mois. Néanmoins, tous les émetteurs ne choisissent pas d'appliquer une norme facultative telle que les objectifs SBTi. Par ailleurs, à l'heure actuelle, SBTi n'est pas en mesure d'accepter les engagements ou de valider les objectifs de sociétés appartenant à certains secteurs, par exemple les secteurs du pétrole et du gaz et des combustibles fossiles¹³⁶. Pour cette raison, nous surveillons les actifs sous gestion investis dans les émetteurs indépendamment de leurs objectifs de réduction des émissions de carbone (voir la figure 3).

Figure 3 : Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant un objectif lié au climat¹³⁷

Au 31 décembre 2022



Couverture des données

Catégorie	Portefeuille	Référence
Obligations de sociétés de marchés développés	72 %	58 %
Obligations de sociétés de marchés émergents	58 %	59 %

Respect de l'objectif de température

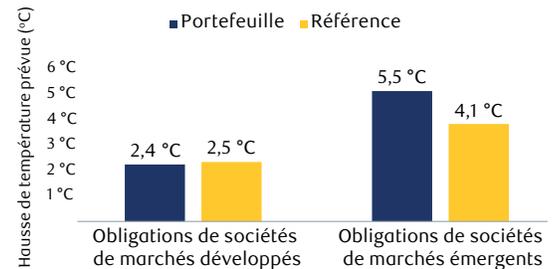
La hausse de température prévue est un indicateur modélisé prospectif de la trajectoire de hausse de température que suit un émetteur ou un portefeuille¹³⁸. Autrement dit, ce paramètre représente la hausse de température qui serait enregistrée d'ici 2100 si l'économie mondiale ressemblait à cet émetteur ou à ce portefeuille. Comme ce paramètre tient compte de la fois des émissions de carbone des émetteurs et de la réduction attendue de leurs émissions en vertu des objectifs de réduction des émissions qu'ils ont publiés, il peut donner une indication de l'alignement d'un émetteur ou d'un portefeuille par rapport à une trajectoire de température particulière.

30 % (13,1 milliards de dollars US) des placements en titres à revenu fixe de sociétés correspondent actuellement à des émetteurs dont la hausse de température prévue est inférieure à 2 °C¹³⁹. Ce chiffre équivaut à 34 % (12,4 milliards de dollars US) des obligations de sociétés de marchés développés et à 10 % (654 millions de dollars US) des obligations de sociétés de marchés émergents.

Aucun portefeuille ou indice de référence ne présente actuellement une hausse de température prévue de moins de 2 °C (voir la figure 4). Cela n'est guère surprenant, car selon les dernières données de l'ONU, le monde est sur la voie d'une augmentation de la température comprise entre 2,4 et 2,6 °C d'ici la fin du siècle¹⁴⁰. La hausse de température prévue plus importante pour le portefeuille d'obligations de sociétés des marchés émergents est largement attribuable à la plus forte intensité des émissions de carbone pour les émetteurs de la région, et au fait que les émetteurs des marchés émergents ont souvent des objectifs de réduction des émissions de carbone moins nombreux et moins ambitieux. Toutefois, il est important de noter que la hausse de température prévue peut être affectée par la plus faible couverture des données. Étant donné que sur une base agrégée à l'échelle des portefeuilles, les hausses de température prévues peuvent masquer la répartition de l'alignement des émetteurs par rapport à l'objectif de température, il peut être plus pertinent d'évaluer le pourcentage d'émetteurs présentant une hausse de température prévue inférieure à 2 °C, ce qui est conforme à l'objectif de l'Accord de Paris (voir la figure 5).

Figure 4 : Hausse de température prévue¹⁴¹

Au 31 décembre 2022

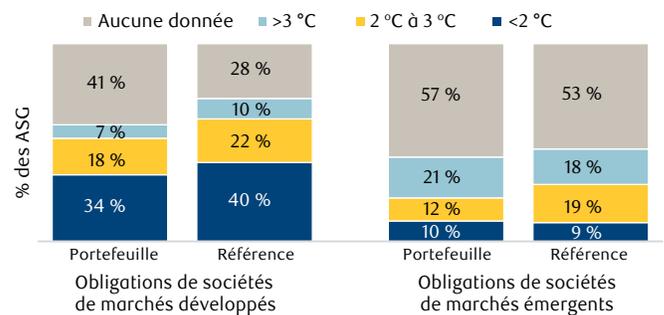


Couverture des données

Catégorie	Portefeuille	Référence
Obligations de sociétés de marchés développés	59 %	43 %
Obligations de sociétés de marchés émergents	72 %	47 %

Figure 5 : Pourcentage des actifs sous gestion par fourchette de hausse de température¹⁴²

Au 31 décembre 2022



¹³⁷ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir l'annexe 2 pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir l'annexe 4 pour les paramètres et la méthodologie climatiques.

¹³⁸ *Implied Temperature Rise Methodology* (méthode de calcul de la hausse de température prévue), MSCI® ESG Research, septembre 2021.

¹³⁹ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir l'annexe 2 pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir l'annexe 4 pour les paramètres et la méthodologie climatiques.

¹⁴⁰ *Climate change: No 'credible pathway' to 1.5C limit, UNEP warns*, Nations Unies, 27 octobre 2022.

¹⁴¹ Analyse de RBC d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir l'annexe 2 pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir l'annexe 4 pour les paramètres et la méthodologie climatiques.

¹⁴² Ibid

Analyse de scénarios climatiques

L'analyse des scénarios climatiques permet aux investisseurs d'évaluer l'incidence de ces scénarios sur la valeur des actifs. L'analyse de scénarios ne constitue pas une prévision. Les scénarios représentent plutôt différentes voies possibles selon les cibles de température qui seront atteintes et se fondent sur certaines conditions et hypothèses touchant, entre autres, les politiques gouvernementales, l'offre et la demande d'énergie et les technologies. L'analyse des scénarios climatiques est souvent plus utile d'un point de vue relatif ou comparatif, compte tenu de la nature modélisée des résultats et de l'éventail d'hypothèses requises en entrée.

BlueBay a appuyé son analyse des scénarios climatiques sur les scénarios de transition recommandés par le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS)¹⁴³. Les scénarios du NGFS offrent des points de vue différents sur les cibles de température à long terme, les objectifs zéro émission nette, l'offre et la demande d'énergie, les politiques climatiques et l'accès aux technologies. Les scénarios varient également selon que la transition se déroule de manière ordonnée (politiques adoptées dès 2025) ou désordonnée (politiques adoptées en 2030). Les scénarios de transition désordonnée tendent à présenter un risque politique plus élevé, notamment en raison du décalage dans la mise en place de mesures réglementaires combiné à la hausse des prix du carbone. Les scénarios climatiques sont traduits en une mesure financière, la valeur à risque climatique, qui indique la variation potentielle de la valeur d'un titre ou d'un portefeuille sous l'effet des changements climatiques, exprimée en pourcentage. Voir l'[annexe 3](#) pour plus de détails.

BlueBay a évalué la valeur à risque climatique en fonction de scénarios de transition ordonnée et de transition désordonnée, dont un scénario zéro émission nette d'ici 2050.

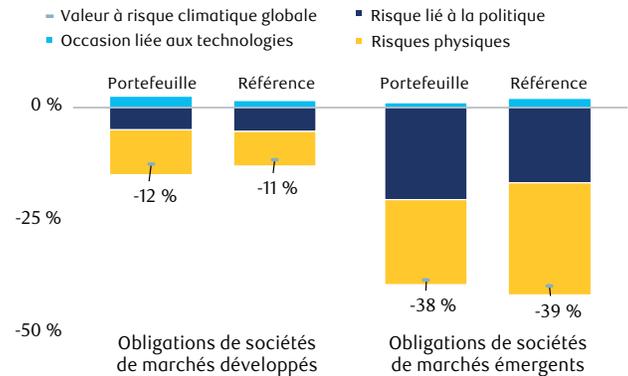
Pour les obligations de sociétés des marchés émergents et des marchés développés, les scénarios de transition désordonnée présentent un risque financier plus élevé. Cette situation s'explique principalement par le report à 2030 des mesures politiques dans les scénarios divergents et par le coût plus élevé de ces mesures pour ces secteurs. Cela se reflète dans la valeur à risque climatique plus élevée pour les obligations de sociétés des marchés émergents par rapport à celles des marchés développés.

Afin de donner un aperçu global de la manière dont les risques et occasions physiques liés à la transition peuvent influencer sur les valorisations de l'ensemble des portefeuilles, nous ajoutons la VAR climatique globale à la figure 6. Elle comprend le scénario zéro émission nette d'ici 2050 pour les risques liés aux politiques et les occasions liées à la technologie et le scénario RCP 8.5 (pessimiste) pour les risques et occasions physiques, tel que décrit à l'annexe 3. Le risque politique contribue de manière significative à la valeur à risque climatique des obligations de sociétés des marchés émergents. Ce résultat n'est pas surprenant, car le modèle détermine dans chaque scénario un prix du carbone qui s'applique aux projections d'émissions de carbone pour chaque émetteur (par exemple, le scénario

zéro émission nette 2050 suppose un prix du carbone de 672,71 USD/t CO₂ en dollars de 2010 pour 2050).

Figure 6 : Valeur à risque climatique globale pour le scénario zéro émission nette 2050¹⁴⁴

Au 31 décembre 2022



Couverture des données

Portefeuille	53 %	35 %
Référence	66 %	42 %

BlueBay a mesuré la valeur à risque climatique en fonction de dix catastrophes naturelles, parmi lesquelles les inondations côtières et fluviales, la chaleur extrême, les cyclones tropicaux et les feux de forêt.

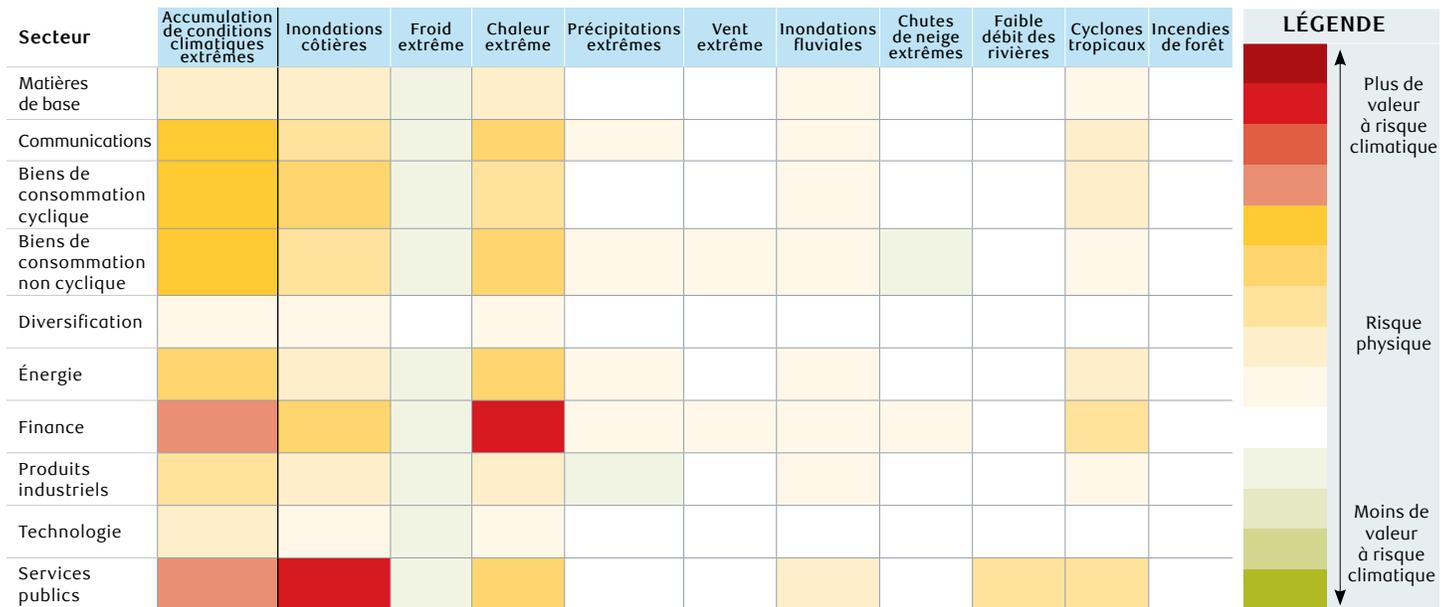
Nous avons évalué la valeur à risque climatique liée aux incidences physiques sur la base d'un scénario de « statu quo » avec émissions élevées et qui correspond à une hausse des températures autour de 4 °C (RCP 8.5). Dans nos portefeuilles d'obligations de sociétés des marchés développés et des marchés émergents, les secteurs des services publics, de la finance et de la consommation cyclique sont les plus touchés par les risques physiques, la chaleur extrême et les inondations côtières ayant la plus grande incidence potentielle sur les valorisations. Les vagues de chaleur extrême peuvent avoir des effets négatifs sur les activités d'une société, par exemple une moindre disponibilité de la main-d'œuvre ou une baisse de la productivité. Dans le même temps, les inondations côtières peuvent causer de graves dommages aux actifs, ainsi que des interruptions d'activité prolongées. On peut citer d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le calcul de la valeur à risque climatique liée aux effets physiques, mais qui sont actuellement exclus du modèle, tels que le rôle des assurances qui couvrent les coûts des dommages causés aux actifs, la résilience et les mesures d'adaptation prises par les émetteurs, les perturbations des chaînes logistiques et d'autres répercussions socio-économiques résultant de catastrophes naturelles (voir la figure 7).

¹⁴³ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir l'[annexe 2](#) pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir l'[annexe 3](#) pour la méthodologie d'analyse des scénarios climatiques. D'après les scénarios NGFS, juin 2021.

¹⁴⁴ Ibid

Figure 7 : Valeur à risque climatique dans le scénario de risque physique selon le RCP 8.5 (dynamique), par secteur¹⁴⁵

Au 31 décembre 2022



Titres souverains à revenu fixe

Les méthodologies et les approches utilisées pour évaluer les émissions de carbone des placements souverains continuent d'évoluer. Les variations dans les méthodologies sont généralement dues à des approches différentes dans la comptabilisation des émissions de carbone, et aux différents facteurs utilisés pour répartir les émissions dans les obligations souveraines. Des efforts sont en cours pour améliorer la normalisation et les méthodologies de mesure des émissions liées aux placements dans les obligations souveraines. Par exemple, le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) a publié sa norme mondiale de déclaration et de comptabilisation des GES (norme PCAF) en décembre 2022, en incluant une méthodologie pour calculer les émissions financées par la dette souveraine.

BlueBay continue d'évaluer et d'explorer des méthodologies pour mesurer et déclarer les paramètres liés au climat au regard des obligations souveraines. En dépit des lacunes actuelles dans les données et les méthodologies, nous jugeons important de continuer à progresser dans ce domaine. Pour cette raison, nous calculons les émissions de carbone des portefeuilles d'obligations souveraines à l'aide de plusieurs paramètres, et nous avons inclus un paramètre supplémentaire qui mesure les placements dans les émetteurs souverains qui se sont volontairement fixé un objectif zéro émission nette. Ce dernier paramètre prend en compte le statut des objectifs de zéro émission nette que se sont volontairement fixés les émetteurs souverains, et détermine si ces objectifs sont entrés en vigueur dans la loi. L'approche repose sur l'idée qu'un pays qui a promulgué ses objectifs de réduction des émissions dans la loi est plus susceptible d'entreprendre des actions en faveur de cet engagement, comparativement à un pays qui ne l'a pas fait. Bien que ce paramètre n'indique pas si l'objectif zéro émission nette est aligné sur une trajectoire de carboneutralité, il est fondé sur des informations déclarées et par conséquent ne dépend pas de modèles tiers. Bien que nous

ayons examiné divers modèles visant à évaluer si l'objectif de réduction des émissions d'un pays est aligné sur une trajectoire de carboneutralité d'ici 2050, nous continuons à nous interroger sur la fréquence de leur mise à jour et sur les hypothèses sous-jacentes aux méthodologies. C'est pour cette raison que nos publications se concentrent sur des données déclarées, par exemple les placements dans des émetteurs qui se sont volontairement fixé des objectifs de zéro émission nette, et le statut de ces objectifs.

Nous n'incluons pas d'analyse de scénario climatique pour les placements en obligations souveraines dans ce rapport, en raison des limitations qui affectent les données et méthodologies. Les services des placements peuvent toutefois tenir compte de l'incidence des scénarios climatiques au cas par cas, dans le cadre de leur prise de décision en matière de placement, pour les types de placements applicables. Nous pensons que les approches permettant de réaliser des analyses de scénarios climatiques pour les obligations souveraines se perfectionneront au fil du temps, à mesure que les fournisseurs de données tiers et les organismes de normalisation du secteur avanceront dans ce domaine.

Émissions de carbone

Les obligations souveraines constituent une catégorie d'actifs importante parmi les titres à revenu fixe, et cette catégorie peut être exposée aux risques liés aux changements climatiques. L'empreinte des émissions de carbone des obligations souveraines est un point de départ important pour l'analyse du risque climatique¹⁴⁶.

Les émissions d'un pays dépendent de sa taille, de sa population, de son niveau de développement et de l'intensité en carbone de son économie. Les émissions GES d'un pays sont généralement déclarées conformément aux normes comptables internationales établies par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Étant donné que les entités sous-souveraines et municipales ne sont pas soumises à ces normes, les données relatives aux émissions

¹⁴⁵ Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir l'[annexe 2](#) pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir l'[annexe 3](#) pour la méthodologie d'analyse des scénarios climatiques.

¹⁴⁶ Sauf indication contraire, les références aux émissions de carbone comprennent toutes les émissions de gaz à effet de serre (tonnes d'équivalent CO₂).

de cette catégorie d'actif sont très limitées, et non incluses dans cette analyse. Les données sur les émissions de carbone attribuables aux obligations supranationales sont également exclues de cette analyse, en raison du risque important de double comptabilisation lors de l'agrégation des émissions des pays sous-jacents¹⁴⁷. Nous continuerons à évaluer les méthodologies permettant de résoudre ce problème à l'avenir.

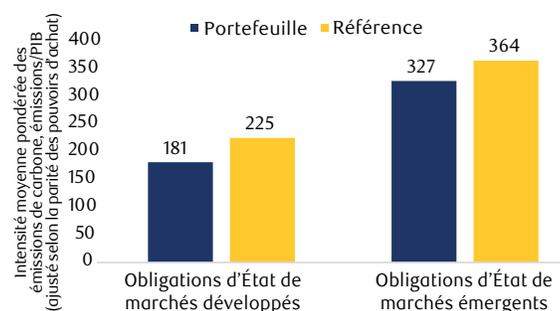
Plusieurs paramètres de mesure des émissions de carbone attribuables aux obligations souveraines sont présentés ci-dessous. Pour sélectionner les paramètres, nous nous sommes concentrés sur les méthodologies recommandées par le PCAF¹⁴⁸. Le PCAF définit une approche basée sur la production et une autre basée sur la consommation pour calculer les émissions financées par la dette souveraine. Les émissions liées à la production (également appelées émissions territoriales) sont les émissions produites dans le pays, et elles comprennent la consommation intérieure et les exportations. C'est l'approche utilisée pour calculer les inventaires nationaux annuels, et les souverains les intègrent généralement à leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). En revanche, les émissions liées à la consommation reflètent la demande associée aux émissions souveraines et tiennent compte des habitudes de consommation et des effets commerciaux. Elles englobent les émissions dont un pays est responsable, mais qui ne sont pas nécessairement produites à l'intérieur de ses frontières. L'utilisation d'une mesure basée sur la consommation résout le problème de la fuite de carbone qui peut se poser lorsque la production de biens et de services se déplace vers des pays ayant des politiques moins strictes en matière de changements climatiques. Comme l'a noté le PCAF, le calcul des émissions basées sur la consommation demeure complexe, et il reste difficile d'accéder à ces données de manière cohérente et comparable.

L'analyse des émissions de carbone associées aux obligations souveraines produira des résultats différents selon que l'on utilise les émissions basées sur la production ou sur la consommation. Dans notre analyse, nous utilisons les émissions basées sur la production, car elles sont déclarées par les pays dans le cadre de leurs CDN, et sont donc fiables et facilement disponibles. Pour les obligations souveraines, les émissions sont généralement réparties en fonction du produit intérieur brut (PIB), de l'encours total de la dette ou selon la dette par habitant. La norme du PCAF recommande d'utiliser le PIB ajusté selon la parité de pouvoir d'achat lors de l'utilisation des émissions liées à la production, car cette mesure permet de comparer la taille réelle des économies et elle est moins volatile que d'autres, notamment les mesures basées sur les taux de change du marché.

L'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone ajustée selon la parité de pouvoir d'achat indique l'intensité carbone de l'économie d'un émetteur souverain, ou au contraire son efficacité. L'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone générées par les émetteurs souverains des marchés développés est inférieure à celle de son indice de référence. Cela s'explique principalement par la surpondération du portefeuille en obligations souveraines danoises, par rapport à l'indice de référence. L'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone générées par les émetteurs souverains des marchés émergents est également inférieure à celle de son indice de référence, ce qui s'explique en grande partie par la moindre exposition du portefeuille à plusieurs émetteurs souverains à forte intensité de carbone par rapport à l'indice de référence.

Figure 8 : Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone, en fonction du PIB ajusté selon la parité des pouvoirs d'achat¹⁴⁹

Au 31 décembre 2022



Couverture des données

Portefeuille	100 %	96 %
Référence	100 %	74 %

TITRES SOUVERAINS À REVENU FIXE ¹⁵⁰	Obligations souveraines de marchés développés		Obligations souveraines de marchés émergents	
	Port.	Référ.	Port.	Référ.
Couverture des données	100 %	100 %	96 %	74 %
Actifs sous gestion (G\$ US)	12,6 \$	-	5,2 \$	-
Émissions financées, en fonction du PIB ajusté selon la parité des pouvoirs d'achat (Mt CO ₂ e)	2,3	-	1,6	-
Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en fonction du PIB ajusté selon la parité des pouvoirs d'achat)	180,6	224,6	327,3	363,8

¹⁴⁷ PCAF Global GHG Standard, décembre 2022.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Les valeurs du PIB ajusté en fonction de la PPP proviennent de la base de données du [Fonds monétaire international ayant servi à la production des Perspectives de l'économie mondiale, édition d'octobre 2022](#). Toutes les données sur les émissions de carbone proviennent des paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. Voir [l'annexe 2](#) pour connaître le périmètre de l'analyse et les références. Voir [l'annexe 4](#) pour les paramètres et la méthodologie climatiques.

¹⁵⁰ Au 31 décembre 2022. Analyse de RBC GMA d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®. [l'annexe 2](#) pour connaître le périmètre de l'analyse et les références.

Investissement dans des émetteurs ayant un objectif lié au climat

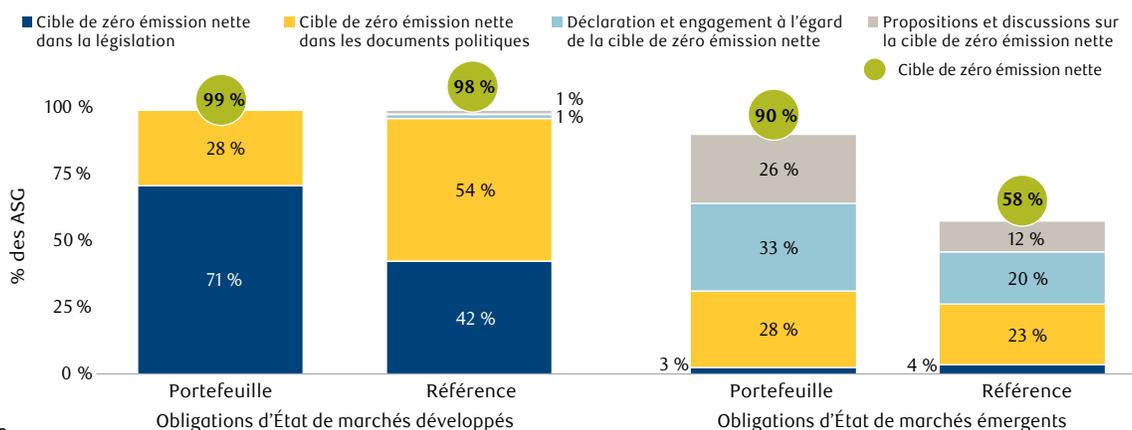
L'Accord de Paris vise à limiter la hausse de la température mondiale par rapport aux niveaux préindustriels à un niveau bien inférieur à 2 °C d'ici 2100, et à poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5 °C¹⁵¹. Tous les pays signataires de l'Accord de Paris sont tenus d'établir une contribution déterminée au niveau national (CDN), qui décrit le plan d'action climatique mis en place par le pays pour réduire les émissions et s'adapter aux impacts climatiques. Selon [Net Zero Tracker](#), 22 des 197 pays qui ont ratifié l'Accord de Paris ont établi un objectif de réduction des émissions à l'échelle de leur économie, et ont promulgué cet objectif dans leur loi¹⁵².

À l'approche de la conférence sur le climat des Nations unies (COP26) en 2021, de nombreux pays ont mis à jour leurs CDN, et certains d'entre eux y ont inclus des objectifs de zéro émission nette. Il s'agit notamment du Canada, des États-Unis, de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Chine, du Japon, de la

Corée du Sud et du Mexique. On estime toutefois que malgré les objectifs climatiques actuels des pays, les émissions mondiales devraient encore subir une hausse de température comprise entre 2,4 et 2,6 °C d'ici 2100, comparativement aux niveaux préindustriels¹⁵³. Autrement dit, les efforts de décarbonation devront s'accélérer si les pays souhaitent répondre aux ambitions de l'Accord de Paris et atténuer les risques liés au climat.

Dans les portefeuilles d'obligations souveraines des marchés développés et des marchés émergents, plus de 90 % des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs qui ont déclaré un objectif zéro émission nette. Dans le portefeuille d'obligations souveraines des marchés développés, 71 % des objectifs de zéro émission nette ont été promulgués dans la loi, contre 3 % pour les obligations souveraines des pays émergents, où la majorité des objectifs sont inclus dans des politiques ou déclarations (61 %). (Voir la figure 9.)

Figure 9 : Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant des objectifs liés au climat¹⁵⁴
Au 31 décembre 2022



Couverture des données

Portefeuille	100 %	100 %
Référence	100 %	79 %

¹⁵¹ Nations Unies, Changement climatique, [Accord de Paris](#).

¹⁵² Consulté le 19 janvier 2023

¹⁵³ [Climate change: No 'credible pathway' to 1.5C limit, UNEP warns](#), Nations Unies, 27 octobre 2022.

¹⁵⁴ Analyse de RBC GMA, fondée sur l'outil [Net Zero Tracker](#), 31 décembre 2022. Voir [l'annexe 2](#) pour connaître le périmètre de l'analyse et les références.

Annexe 2 : Périmètre d'analyse pour les paramètres climatiques

Dans le présent rapport, les paramètres climatiques sont indiqués pour 74 % (287 milliards de dollars US) des actifs sous gestion totaux de RBC GMA, au 31 décembre 2022. Cela représente 93 % des placements en actions de RBC GMA et 73 % des placements à revenu fixe.

Périmètre de l'analyse pour les paramètres climatiques présentés à la [section 2.3](#) et à la [section 4.1](#)

Tableau 1 : Actifs sous gestion de RBC GMA inclus dans le périmètre de l'analyse (les actifs sous gestion de BlueBay ne sont pas inclus)

Portefeuille	ASG		Indice de référence
	\$ US (milliards)	% de couverture des données ¹⁵⁵	
Actions canadiennes	51,8 \$	98 %	Indice composé plafonné S&P/TSX
Actions américaines	57,6 \$	100 %	Indice S&P 500
Actions internationales	18,2 \$	100 %	Indice MSCI Europe, Australasia, Far east (EAFE), hors Asie-Pacifique ¹⁵⁶
Actions des marchés émergents	2,5 \$	99 %	Indice MSCI Emerging Markets (EM), hors Asie-Pacifique
Actions de l'Asie-Pacifique	24,6 \$	99 %	Indice MSCI All-Country Asia-Pacific
Obligations de sociétés canadiennes	48,8 \$	59 %	Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada
Obligations de sociétés américaines	17,3 \$	67 %	Indice ICE BofA U.S. Corporate Master
Obligations internationales de sociétés	5,4 \$	60 %	Indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate (BAGACC)
Total	226,2 \$	87 %	

Les actifs exclus de l'analyse de portefeuille sont les obligations d'État, les liquidités et équivalents, les FNB ou les fonds communs de placement, les hypothèques, les titres adossés à des actifs, les autres actifs (principalement des actifs immobiliers et des titres du marché monétaire), les placements privés et les dérivés. Ils le sont principalement en raison de limitations relatives à la disponibilité des données ou à l'applicabilité des méthodologies, ou de leur importance financière mineure par rapport au total des actifs sous gestion.

Périmètre de l'analyse pour les paramètres climatiques présentés en [annexe 1](#)

Tableau 2 : Actifs sous gestion de BlueBay inclus dans le périmètre de l'analyse

Portefeuille	ASG		Indice de référence
	\$ US (milliards)	% de couverture des données ¹⁵⁷	
BlueBay ¹⁵⁸			
Obligations de sociétés de marchés développés	36,7 \$	61 %	Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Bond
Obligations de sociétés de marchés émergents	6,4 \$	45 %	Indice J.P. Morgan Corporate Emerging Markets Bond, Diversified
Obligations souveraines de marchés développés	12,6 \$	100 %	Bloomberg Global Treasury Total Return
Obligations souveraines de marchés émergents	5,2 \$	96 %	Indice J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Global Diversified (EMBIGD) ¹⁵⁹
BlueBay TOTAL	60,8 \$	70%	

Les actifs exclus de l'analyse des portefeuilles sont les obligations non souveraines, les liquidités et équivalents, les FNB ou fonds communs de placement, les hypothèques, les titres adossés à des actifs, les autres actions, les placements privés, les prêts, les actions et les dérivés. Ils le sont principalement en raison de limitations relatives à la disponibilité des données ou à l'applicabilité des méthodologies, ou de leur importance financière mineure par rapport au total des actifs sous gestion.

¹⁵⁵ La couverture des données est fondée sur les émetteurs qui ont déclaré ou estimé l'intensité de leurs émissions de carbone des périmètres 1 et 2 (tonnes/ventes en millions de dollars US), d'après les paramètres des changements climatiques ESG, au 31 décembre 2022, MSCI®.

¹⁵⁶ Les indices de référence ont été établis à partir de l'Indice MSCI EAEO et de l'indice MSCI EM, et un sous-ensemble de pays a été exclu. Cette approche vise à éviter un chevauchement entre les indices MSCI EAFE, MSCI EM et MSCI All-Country Asia-Pacific. Les pays exclus de l'Indice MSCI EAEO sont les suivants : Australie, Hong Kong, Japon, Nouvelle-Zélande et Singapour. Le sous-ensemble de pays exclus de l'indice MSCI ME est le suivant : Chine, Indonésie, Inde, Corée du Sud, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Taïwan. À des fins d'uniformité, le même sous-ensemble de pays a été utilisé dans les portefeuilles d'actions internationales et d'actions de marchés émergents.

¹⁵⁷ La couverture des données est fondée sur les émetteurs qui ont déclaré ou estimé l'intensité de leurs émissions de carbone des périmètres 1 et 2 (tonnes/ventes en millions de dollars US), selon les paramètres des changements climatiques MSCI ESG, 31 décembre 2022, MSCI®.

¹⁵⁸ Aux fins du présent rapport, les obligations d'État des marchés émergents sont comparées à une référence des marchés émergents exprimée en une monnaie forte, l'indice JPMorgan Emerging Market Bond Global Diversified (EMBIGD). Certains de ces placements seront néanmoins des instruments en monnaie locale détenus dans des portefeuilles comparés à l'indice en monnaie locale.

¹⁵⁹ Aux fins du présent rapport, les obligations d'État des marchés émergents sont comparées à une référence des marchés émergents exprimée en une monnaie forte, l'indice JPMorgan Emerging Market Bond Global Diversified (EMBIGD). Certains de ces placements seront néanmoins des instruments en monnaie locale détenus dans des portefeuilles comparés à l'indice en monnaie locale.

Annexe 3 : Méthodologie d'analyse des scénarios climatiques

La méthodologie présentée ci-après s'applique aux paramètres indiqués à la section 2.3 et en annexe 1.

En 2022, RBC GMA a axé son analyse des scénarios climatiques sur les scénarios de transition recommandés par le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS). Les scénarios du NGFS offrent des points de vue différents sur les cibles de température à long terme, les objectifs zéro émission nette, l'offre et la demande d'énergie, les politiques climatiques et l'accès aux technologies. Les scénarios varient également selon que la transition se déroule de manière ordonnée (politiques adoptées dès 2025) ou désordonnée (politiques adoptées en 2030).

Dans notre analyse, nous utilisons les scénarios du NGFS modélisés selon le modèle d'évaluation intégré REMIND-MAGPIE, et tous les scénarios du NGFS sont actuellement fondés sur les hypothèses socio-économiques partagées dites du « milieu de la route » (SSP2)¹⁶⁰. Nous n'utilisons pas le scénario fondé sur les politiques actuelles dans notre analyse, car il suppose que toutes les politiques gouvernementales, à compter de décembre 2019, sont mises en œuvre et, par conséquent, que les coûts de ces politiques sont déjà pris en compte par les marchés.

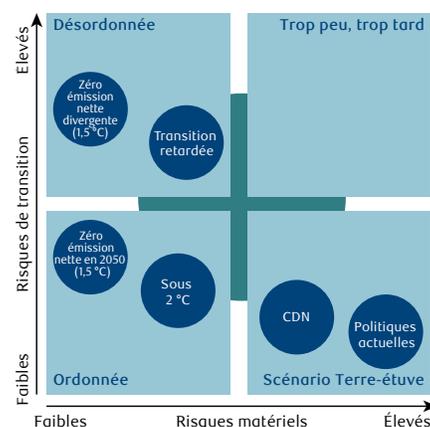


Figure 1 : Récapitulatif des principales variables des scénarios du NGFS utilisées dans les analyses de scénarios climatiques¹⁶¹

	1,5 °C		2,0 °C		3,0 °C
	Carboneutralité d'ici 2050 Ordonnée	Zéro émission nette divergente Désordonnée	En dessous de 2 °C Ordonnée	Transition retardée Désordonnée	Contributions déterminées au niveau national Scénario terre-étude
Hypothèses socioéconomiques, basées sur la trajectoire SSP2	Pic de la population mondiale : 2070 Population mondiale en 2100 (en millions) : 9 019 Croissance du PIB réel de 2020 à 2100 (TCAC) : 2,0 %				
Prix du carbone					
Prix du carbone en 2030, en USD 2010/t CO ₂	184,07	278,40	57,89	2,49	9,97
Prix du carbone en 2050, en USD 2010/t CO ₂	672,71	783,16	193,38	621,92	34,06
Production d'électricité par source d'énergie					
Répartition en 2030					
Énergies renouvelables	72 %	71 %	58 %	41 %	46 %
Énergie nucléaire	6 %	6 %	6 %	6 %	5 %
Gaz	17 %	18 %	22 %	26 %	25 %
Charbon	4 %	5 %	14 %	28 %	23 %
Répartition en 2050					
Énergies renouvelables	94 %	93 %	92 %	94 %	80 %
Énergie nucléaire	3 %	4 %	4 %	4 %	3 %
Gaz	3 %	3 %	5 %	3 %	16 %
Charbon	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %
Sources de carburant à faible teneur en carbone dans les transports					
Sources de carburant à faible teneur en carbone en 2050 (en %)	26,46 %	45,70 %	18,37 %	25,72 %	14,00 %
Séquestration du carbone (Mt CO₂/an)					
Année durant laquelle l'absorption dépassera 5 000 Mt/an	2037	2045	2050	2050	2090
Pic de la séquestration du carbone (Mt/an)	8 779	7 645	7 498	5 926	5 342
Émissions de GES					
Pic	2020	2020	2020	2049	2025
Réduction de 90 % atteinte en ¹⁶²	2045	2045	2055	2059	n/a
Objectif de zéro émission atteint en ¹⁶³	2055	2055	2100	2060	n/a
Variation annuelle de 2020 à 2030 (TCAC)	-7,1 %	-7,1 %	-3,5 %	+0,7 %	+0,2 %
Variation annuelle de 2020 à 2050 (TCAC)	-11,7 %	-10,6 %	-4,7 %	-8,1 %	-1,2 %
Réchauffement climatique					
TemTempérature en 2100	1,66°C	1,63°C	1,90°C	1,84°C	2,63°C

¹⁶⁰ Les trajectoires socio-économiques partagées (SSP) complètent les RCP au moyen de diverses projections socio-économiques. La combinaison des SSP (projections socio-économiques) et des scénarios RCP (projections climatiques) offre un cadre intégré pour analyser les répercussions des changements climatiques et les politiques connexes. (O'Neill et coll., 2017 ; Riahi, Vuuren, et coll., 2017).

¹⁶¹ MSCI ESG Research, Introduction to Climate Scenarios et portail des scénarios du NGFS, [scénarios de 2021](#).

¹⁶² La réalisation de l'objectif zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050 est souvent assimilée au maintien du réchauffement en dessous de 1,5 °C. Les scénarios de transition sont établis pour limiter le réchauffement à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. En revanche, cet objectif ne signifie pas forcément que les émissions nettes de CO₂ doivent être strictement à zéro d'ici 2050. Dans le scénario zéro émission nette 2050 du NGFS, les émissions mondiales nettes de CO₂ ne sont pas tout à fait nulles en 2050, puisqu'elles s'élèvent en fin de compte à 900 Mt de CO₂. Source : [Portail des scénarios du NGFS, FAQ](#)

¹⁶³ La réalisation de l'objectif zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050 est souvent assimilée au maintien du réchauffement en dessous de 1,5 °C. Les scénarios de transition sont établis pour limiter le réchauffement à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. En revanche, cet objectif ne signifie pas forcément que les émissions nettes de CO₂ doivent être strictement à zéro d'ici 2050. Dans le scénario zéro émission nette 2050 du NGFS, les émissions mondiales nettes de CO₂ ne sont pas tout à fait nulles en 2050, puisqu'elles s'élèvent en fin de compte à 900 Mt de CO₂. Source : [Portail des scénarios du NGFS, FAQ](#)

Valeur à risque climatique

RBC GMA utilise la valeur à risque climatique pour calculer le changement potentiel de la valeur financière des actifs sous gestion sous l'effet du changement climatique, selon différents scénarios climatiques¹⁶⁴. La valeur à risque climatique est un indicateur de risque de perte qui détermine la baisse maximale potentielle qu'un actif pourrait subir dans le cadre d'un scénario climatique précis. La valeur à risque climatique est calculée en modélisant les coûts et les revenus futurs des émetteurs qui sont attribuables au risque politique, aux occasions technologiques, et aux risques et occasions physiques associés à chaque scénario. Ce modèle financier permet ensuite d'estimer les variations de valeur au fil du temps, soit globalement, soit en fonction des risques physiques, et des risques et occasions liés à la transition (voir le résumé ci-dessous).

La valeur à risque climatique globale comprend trois composantes qui offrent une vue combinée de la valeur à risque potentielle découlant des facteurs climatiques :

- La valeur à risque climatique liée aux politiques quantifie, au niveau des titres, les coûts potentiels de la conformité aux politiques climatiques gouvernementales afin d'atteindre les cibles de réduction des émissions de GES, pour chaque scénario climatique. La valeur à risque climatique du risque lié aux politiques selon les scénarios du NGFS.
- La valeur à risque climatique liée aux occasions technologiques quantifie, au niveau des titres, les bénéfices potentiels découlant des technologies sobres en carbone et des revenus tirés des activités sobres en carbone, pour chaque scénario climatique. La valeur à risque climatique liée aux occasions technologiques varie selon les scénarios du NGFS.
- La valeur à risque climatique liée aux occasions et risques physiques quantifie l'incidence, au niveau des titres, des risques graves et chroniques, pour chaque scénario climatique. Ces risques se manifestent par une augmentation (risque) ou une diminution (occasion) des interruptions d'activité ou des dommages causés aux actifs. Le scénario RCP 8.5 agressif sert à calculer la valeur à risque climatique globale. Au fur et à mesure que les méthodologies et les modèles se développeront, nous chercherons à harmoniser le scénario climatique pour les risques physiques et les occasions avec le scénario utilisé pour les risques et les occasions de transition lors de la soumission d'une valeur à risque climatique globale.

Figure 2 : Aperçu des scénarios climatiques et de la méthodologie de la valeur à risque climatique

Valeur à risque climatique globale	=	Occasions et risques de transition		+	Occasions et risques matériels
Paramètre climatique		Valeur à risque climatique du risque lié aux politiques	Valeur à risque climatique des occasions liées à la technologie		Valeur à risque climatique des occasions et des risques matériels
Facteurs avec incidence sur le climat		Politiques	Technologie		Phénomènes extrêmes Effets chroniques
Données d'entrée modélisées		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exigences en matière de réduction des émissions de GES ▪ Coûts des exigences de réduction (en fonction du prix du carbone) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avancées des technologies à faibles émissions de carbone (en fonction des brevets) ▪ Revenus à faibles émissions de carbone 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pertes d'exploitation et dommages causés aux biens attribuables aux risques matériels chroniques ou graves
Horizon temporel		D'ici 2080	D'ici 2080		D'ici 2080
Scénarios climatiques		Scénarios du NGFS¹⁶⁵ Zéro émission nette en 2050 (1,5 °C) Zéro émission nette divergente (1,5 °C) En dessous de 2 °C (1,8 °C) Transition tardive (1,7 °C) Contributions déterminées au niveau national (2,5 °C)			Scénario du GIEC RCP 8,5¹⁶⁶ (~4.3 °C) Comprend un scénario moyen et agressif (95 ^e centile)

¹⁶⁴ La méthodologie utilisée pour le calcul de la valeur à risque climatique est présentée en détail sur le site Web de MSCI®.

¹⁶⁵ Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS). Les scénarios climatiques du Réseau pour le verdissement du système financier ont été élaborés en partenariat avec plusieurs organismes de recherche, dont le Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK), l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), le Center for Global Sustainability at the University of Maryland (UMD), le Climate Analytics (CA), la Swiss Federal Institute of Technology in Zurich (ETHZ) et la National Institute of Economic and Social Research (NIESR).

¹⁶⁶ Les scénarios RCP (trajectoires de concentration représentatives) sont établis par le GIEC. Le RCP 8.5 est généralement considéré comme celui qui se réalisera en cas de statu quo et de niveau élevé des émissions. Riahi, K., Rao, S., Krey, V. et coll. RCP 8.5 — [A scenario of comparatively high greenhouse gas emissions](#) (scénario fondé sur des émissions de gaz à effet de serre relativement élevées) *Climatic Change (changements climatiques)* 109, 33 (2011).

Annexe 4 : Paramètres et méthodologie climatiques

Le contenu présenté ci-après s'applique aux paramètres climatiques indiqués à la [section 2.3](#), à la [section 4.1](#) et en [annexe 1](#).

RBC GMA sélectionne et calcule les paramètres climatiques selon les méthodologies recommandées par le GIFCC¹⁶⁷, à savoir : l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone, les émissions totales de carbone (également appelées émissions découlant d'activités de prêt), l'empreinte carbone (également appelée émissions par million de dollars investis), l'intensité des émissions de carbone, l'exposition aux risques liés à la transition (d'après la valeur à risque climatique des scénarios de transition), et l'exposition aux risques physiques (d'après la valeur à risque climatique des scénarios de risques physiques). RBC GMA prend également en compte des paramètres liés au climat, tels que la couverture du portefeuille (également appelée mesure d'une variable binaire) et l'alignement de la hausse de température du portefeuille (hausse de température prévue), conformément aux paramètres mentionnés dans les orientations fournies par l'initiative Science-based Targets (SBTi)¹⁶⁸.

Tableau 1 : Aperçu des paramètres climatiques importants (voir la section 2.3, la section 4.1, et annexe 1)

Paramètre	Unité	Calcul	Référence de la méthodologie ¹⁶⁹	Source des données ¹⁷⁰
ACTIONS ET OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
Émissions de carbone				
Émissions découlant d'activités de prêt (émissions totales de carbone)	Mt d'équivalent CO ₂	$\sum_i \frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}_i} \times \text{émissions de l'émetteur}_i$ Nota : Le même dénominateur est utilisé pour les actions et les obligations de sociétés cotées afin de permettre le regroupement pour l'ensemble des portefeuilles. <i>i</i>	PCAF (2022) et GIFCC (2022)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes)	Tonnes d'équivalent CO ₂ /M\$ de ventes	$\sum_i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} * \frac{\text{émissions de GES périmètres 1 et 2 de l'émetteur}_i}{\text{ventes de l'émetteur en M\$}_i} \right)$	GIFCC (2022)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
Intensité des émissions de carbone	Tonnes d'équivalent CO ₂ /ventes	$\sum_i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur de l'entreprise de l'émetteur, y compris les liquidités}_i} * \frac{\text{émissions de GES périmètres 1 et 2 de l'émetteur}_i}{\text{ventes de l'émetteur en M\$}_i} \right)$	GIFCC (2022)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
Émissions/M\$ investi (empreinte carbone)	Tonnes d'équivalent CO ₂ /M\$ investi	$\sum_i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}_i} * \frac{\text{émissions de GES périmètres 1 et 2 de l'émetteur}_i}{\text{ventes de l'émetteur en M\$}_i} \right)$	GIFCC (2022)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
Investissement dans des émetteurs ayant un objectif lié au climat				
% des actifs sous gestion ayant des cibles SBTi vérifiées ou annoncées	% (\$)	Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant des objectifs SBTi vérifiés (validés) et/ou annoncés.	SBTi (2022)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI® et initiative Science-based Targets (SBTi)
% des ASG ayant une cible climatique quelconque	% (\$)	Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des émetteurs ayant des objectifs de réduction des émissions de carbone (y compris des cibles SBTi vérifiées ou annoncées, ou autre objectif)	RBC GAM	MSCI® ESG Climate Change Metrics
Respect de l'objectif de température				
Hausse de température prévue	°C	Température de base de 2 °C + niveau relatif supérieur/inférieur au budget carbone du portefeuille × budget carbone mondial de 2 °C × facteur RCTE ¹⁷¹	SBTi (2022) et GIFCC (2021)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.

¹⁶⁷ [Annexe I : Mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#), GIFCC (p. 52-53), Octobre 2021.

¹⁶⁸ [Foundations for science-based net-zero target setting in the financial sector](#), SBTi (p. 38-39), Avril 2022.

¹⁶⁹ Dans certains cas, les méthodologies ont été adaptées en fonction de leur applicabilité au type de placement, de la disponibilité des données ou des limites et lacunes décrites dans les présentes.

¹⁷⁰ Les données et méthodologies de l'indice MSCI® sont décrites [ici](#).

¹⁷¹ Le rapport [Measuring Portfolio Alignment](#) (mesurer le respect de l'objectif des portefeuilles) 2020 du GIFCC recommande un facteur de réponse climatique transitoire aux émissions cumulées de carbone (facteur RCTE) de 0,000545 °C de réchauffement par milliard de tonnes de CO₂. Ce facteur est tiré du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sur la science physique des changements climatiques (2013). Le facteur RCTE établit un lien entre chaque unité d'émissions qui dépasse le budget carbone mondial de 2 °C restant et le réchauffement additionnel en degrés. Ce facteur permet de convertir la part supérieure ou inférieure au budget carbone d'un portefeuille en degré de réchauffement.

Paramètre	Unité	Calcul	Référence de la méthodologie ¹⁶⁹	Source des données ¹⁷⁰
ACTIONS ET OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
Pourcentage des actifs sous gestion ayant une hausse de température prévue de moins de 2 °C	% (\$)	Pourcentage des actifs sous gestion par plage de hausse de température prévue (moins de 2 °C, de 2 °C à 3 °C, et plus de 3 °C)	SBTi (2022) et GIFCC (2021)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
Occasions liées au climat				
Part des revenus verts	% (\$)	Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des émetteurs tirant des revenus (selon des seuils déclarés, par exemple 10 % des revenus) des sources suivantes : énergie de remplacement, efficacité énergétique, bâtiments durables, prévention de la pollution, eau durable et agriculture durable.	RBC GMA	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
Solutions climatiques	% (\$)	Pourcentage d'actifs sous gestion dont les émetteurs sont classifiés comme fournissant des solutions climatiques selon la méthodologie MSCI® Low Carbon Transition.	RBC GMA	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
Analyse de scénarios climatiques				
Valeur à risque climatique)	%	VaR climatique globale = VaR climatique liée au risque des politiques + VaR climatique liée aux occasions technologiques + VaR climatique liée aux risques et occasions physiques	Scénarios NGFS (2021) et GIFCC (2020)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
TITRES SOUVERAINS À REVENU FIXE				
Émissions de carbone				
Émissions découlant d'activités de prêt (selon le PIB)	Mt d'équivalent CO ₂	$\sum \frac{\text{Montant de l'encours}_s}{\text{PIB selon la parité des pouvoirs d'achat}_s} * \text{émissions de pays fondées sur la production}_s$ (s = emprunteur souverain)	PCAF (2022)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI®.
Intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en fonction du PIB ajusté selon la parité des pouvoirs d'achat)	Tonnes d'équivalent CO ₂ /M\$ de PIB	$\sum_i w_i * \left(\frac{\text{Émissions par pays (tonnes d'équivalent CO}_2\text{e)}_c}{\text{PIB selon la parité des pouvoirs d'achat}} \right)$ (Dans l'équation : w _i = Pondération (%) de l'obligation d'État l dans le portefeuille. Émissions par pays (tCO ₂ e) _c = Émissions de GES d'emprunteurs souverains (tCO ₂ e) du pays c. PIB (M\$ US) _c = PIB du pays c ajusté selon la PPA en millions de dollars US. n. = nombre d'obligations d'État dans le portefeuille.)	S&P (2018) et PCAF (2022)	Paramètres des changements climatiques ESG MSCI® et Fonds monétaire international (FMI) en date d'octobre 2022
Investissement dans des émetteurs ayant un objectif lié au climat				
% des actifs sous gestion avec objectif zéro émission nette (qui ont force de loi, sont inscrits dans une politique ou sont des engagements)	%	Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des émetteurs souverains qui se sont fixé un objectif zéro émission nette, par catégorie	RBC GAM	Net Zero Tracker ¹⁷²

Normalisation des portefeuilles

Nous calculons la moyenne pondérée des paramètres climatiques selon une approche normalisée, c'est-à-dire que nous augmentons à 100 % (nous normalisons) les pondérations des portefeuilles lorsque la couverture des données correspondantes est inférieure à 100 %. Cela a un impact sur les paramètres suivants : l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone (en part des ventes et en part de PIB ajusté selon la parité des pouvoirs d'achat), et la valeur à risque climatique. Notre décision de

calculer une moyenne pondérée normalisée est conforme à l'évolution du marché et aux tendances réglementaires, mais cela peut entraîner une surestimation des valeurs. Dans le cadre de ce rapport, les implications seront plus visibles pour les portefeuilles et les indices de référence de titres à revenu fixe où la couverture des données est faible. Nous avons choisi de publier les valeurs de couverture des données et de normaliser les paramètres climatiques par souci de transparence et parce que c'est l'approche de plus en plus recommandée par les autorités réglementaires¹⁷³.

¹⁷² [L'outil Net Zero Tracker](#) résulte d'une collaboration entre Energy & Climate Intelligence Unit (ECIU), Data-Driven EnviroLab (DDL), New Climate Institute, et Oxford Net Zero. La méthodologie utilisée pour collecter et catégoriser les objectifs est disponible [ici](#).

¹⁷³ [Questions et réponses sur le règlement délégué SFDR](#) (règlement délégué [UE] 2022/1288 de la Commission), Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), 17 novembre 2022.

Émissions de carbone

Le protocole de Kyoto impose la réduction de sept GES qui sont responsables d'une grande partie des changements climatiques. Chacun de ces gaz présente son propre potentiel de réchauffement planétaire (PRP), c'est-à-dire la quantité de chaleur qu'ils piègent. Le dioxyde de carbone (CO₂) est le GES le plus abondamment émis, c'est pourquoi il sert d'unité de mesure pour l'analyse des émissions de GES. Tous les autres GES sont convertis en équivalent dioxyde de carbone (« équivalent CO₂ ») en fonction de leur PRP. Dans le présent rapport, les références aux émissions de carbone ou aux tonnes d'équivalent CO₂ désignent toutes les émissions de GES.

Sources de données, types et qualité

Les données sur les émissions de carbone sont achetées à MSCI® ESG Research¹⁷⁴. Les émissions de carbone sont classifiées en tant que périmètres 1, 2 ou 3 selon le Protocole des GES¹⁷⁵. Ces données sont recueillies par MSCI® une fois par an à partir des dernières sources disponibles, notamment les rapports annuels, les rapports sur le développement durable des entreprises ou les sites Web. Les données sur les émissions de carbone déclarées par le biais du CDP (anciennement Carbon Disclosure Project), ainsi que les bases de données gouvernementales sont également utilisées en l'absence de données directement déclarées dans les publications des sociétés. Lorsque les sociétés ne divulguent pas de données sur les émissions, des estimations sont effectuées selon les méthodologies de MSCI® ESG Research. L'estimation des émissions des périmètres 1 et 2 comprend les modules distincts suivants : modèle de production, modèle d'intensité spécifique à la société, et modèle d'intensité spécifique au secteur d'activité. Dans ce rapport, les données relatives aux émissions de carbone sont classifiées comme déclarées, estimées ou non disponibles, sur la base de la description ci-dessus.

Les données sur les émissions de carbone sont obtenues auprès de MSCI® ESG Research. Ces données sont basées sur les émissions déclarées par les pays, calculées selon la méthodologie préconisée dans la [Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques](#) en ce qui concerne les contributions déterminées au niveau national (CDN). Elles sont donc considérées comme des émissions basées sur la production (ou territoriales). Les données financières souveraines utilisées dans le calcul des émissions découlant des activités de prêt et les mesures basées sur l'intensité des émissions proviennent des Perspectives de l'économie mondiale publiées par le Fonds monétaire international (FMI)¹⁷⁶. En raison de la disponibilité limitée des données et de l'absence de normes d'inventaire pour les émissions de GES, les entités sous-souveraines et municipales ne sont pas incluses dans le périmètre de l'analyse, pas plus que les obligations souveraines supranationales¹⁷⁷.

Période de calcul

Tous les paramètres climatiques sont calculés au 31 décembre 2022. Les données sur les participations, les données financières, les données relatives aux émissions et les autres données relatives au climat étaient à jour à cette date, sauf indication contraire. Des divergences et des décalages dans les données peuvent survenir en raison d'un décalage temporel entre le moment où les données sont déclarées par les émetteurs et celui où elles sont disponibles chez les fournisseurs tiers. Étant donné que les émetteurs et les fournisseurs mettent à jour la plupart des paramètres sur une base annuelle, cela peut entraîner des écarts dans le temps. Par exemple :

- Les données sur les émissions de carbone pour l'année civile 2022 ne sont pas encore disponibles au 31 décembre 2022, en raison du délai dans les déclarations des émetteurs. Comme les données sur les émissions de carbone sont généralement déclarées par les sociétés sur une base annuelle, et collectées par le fournisseur tiers sur une année glissante, les données sur les émissions de carbone peuvent refléter les émissions des années précédentes (par exemple 2021, 2020 ou 2019).
- Les émissions découlant des activités de prêt et l'intensité des émissions de carbone attribuables aux actions et aux titres à revenu fixe de sociétés peuvent se baser sur des valeurs financières (par exemple, les ventes) qui reflètent une période antérieure au 31 décembre 2022. Du fait que les émetteurs publient leurs données sur les émissions de carbone sur une base annuelle mobile, il peut être difficile de faire un rapprochement entre la date des données sur les émissions et les données financières déclarées. Toutes les valeurs d'intensité des émissions de carbone pour les actions et les titres à revenu fixe de sociétés proviennent directement de MSCI® ESG Research, et elles sont calculées d'après les émissions et les valeurs financières publiées par le fournisseur. Par conséquent, les mesures peuvent ne pas être le reflet exact des valeurs financières au 31 décembre 2022.
- Les émissions découlant d'activités de prêt et les valeurs d'intensité carbone pour les titres souverains à revenu fixe peuvent être basées sur des valeurs financières et d'autres mesures (par exemple, le PIB ajusté selon la parité des pouvoirs d'achat) qui reflètent une période antérieure au 31 décembre 2022 ou qui ne correspondent pas à la période des données sur les émissions de carbone. Cela est dû à des périodes de déclaration différentes, comme cela est détaillé ci-dessus.

Couverture des données

Pour les paramètres climatiques publiés dans le présent rapport (en [section 2.3](#), [section 4.1](#) et [annexe 1](#)), la couverture des données liées au climat est indiquée pour chaque paramètre. La couverture des données est le pourcentage du portefeuille pour lequel il existe des données sur le climat. Pour les données relatives aux émissions de carbone, la ventilation du pourcentage de données déclarées par rapport aux données estimées est également fournie à des fins de transparence. La couverture des données peut varier pour un paramètre particulier en fonction de l'univers de couverture disponible auprès des fournisseurs tiers ou autres sources de données. Nous avons choisi de publier les valeurs de couverture des données et de normaliser les paramètres climatiques par souci de transparence et parce que c'est l'approche de plus en plus recommandée par les autorités réglementaires¹⁷⁸.

La couverture des données climatiques tend à être plus faible pour les titres à revenu fixe de sociétés que pour les actions, toutes régions confondues. Cela est généralement dû au fait que les émetteurs publient les données ESG et climatiques à l'échelle de la société mère, et non pour les filiales. Par conséquent, il est habituel que les données déclarées ne soient pas disponibles pour les émissions d'obligations des filiales. Il existe des méthodologies pour répartir les données ESG des sociétés mères entre leurs filiales selon une approche fondée sur des règles. Cependant, comme les opérations (et donc les profils d'émissions) des filiales peuvent différer considérablement de celles de leur société mère, nous préférons, dans ce rapport,

¹⁷⁴ Détails de la méthodologie publiés dans MSCI ESG Climate Change Metrics, 28 novembre 2022, MSCI® ESG Research.

¹⁷⁵ [Protocole des gaz à effet de serre](#).

¹⁷⁶ [Perspectives de l'économie mondiale](#), octobre 2022.

¹⁷⁷ [PCAF](#) (2022).

¹⁷⁸ [Questions et réponses sur le règlement délégué SFDR](#) (règlement délégué [UE] 2022/1288 de la Commission), Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), 17 novembre 2022.

ne pas attribuer les émissions déclarées par la société mère aux obligations d'une filiale. Un organigramme des filiales est cependant utilisé pour les mesures liées à l'existence d'objectifs climatiques chez les émetteurs.

Double comptabilisation des émissions

Une double comptabilisation peut se produire au moment où les émissions sont regroupées à l'échelle d'un secteur ou d'un portefeuille, c'est-à-dire si les mêmes émissions sont comptées plus d'une fois. Cela est dû au fait que les émissions des périmètres 1 et 2 d'une société correspondent aux émissions de périmètre 3 d'une autre société. Par exemple, les émissions de périmètre 3 liées à l'utilisation des produits d'un constructeur automobile (c.-à-d. la combustion de l'essence) sont les mêmes que les émissions de périmètre 1 d'une société de livraison qui utilise les véhicules du constructeur. Le Protocole des GES offre des conseils pour réduire l'effet de double comptabilisation dans les rapports des sociétés¹⁷⁹. Selon ces directives, le total des émissions des périmètres 1, 2 et 3 d'une société peut être instructif, mais du point de vue des investisseurs, toute analyse des émissions de périmètre 3 impliquant plus d'un émetteur en même temps soulève des problèmes de double comptabilisation. La double comptabilisation des émissions de périmètre 3 peut survenir pour de multiples raisons au sein d'un portefeuille, mais cet effet est généralement dû au chevauchement des périmètres d'émissions, au chevauchement des chaînes de valeur, au chevauchement des catégories d'actifs, à des questions de limites organisationnelles et à des opérations stratégiques¹⁸⁰.

Comme la qualité et l'uniformité des méthodes d'évaluation des émissions périmètre 3 laissent encore à désirer et que certaines émissions peuvent être prises en compte deux fois dans le calcul des émissions globales d'un portefeuille, les informations présentées dans le présent rapport portent exclusivement sur les émissions de GES périmètres 1 et 2 du portefeuille.

Investissement dans des émetteurs ayant des objectifs liés au climat

RBC GMA évalue le pourcentage d'actifs sous gestion investis dans des émetteurs qui ont volontairement fixé des objectifs en matière d'émissions de carbone, afin d'identifier les actifs actuellement couverts par des objectifs de réduction des émissions. Cette approche de « couverture du portefeuille » est référencée par SBTi dans son guide Financial Sector Science-based Targets Guidance (version 1.1, août 2022).

Aux fins du présent rapport, RBC GMA considère que les objectifs sont fondés sur la science (c'est-à-dire conformes à l'Accord de Paris) ou qu'ils sont conformes à l'objectif zéro émission nette si la SBTi a vérifié leur conformité aux critères d'établissement de cibles correspondants. La SBTi tient une base de données accessible au public des entreprises dont les objectifs zéro émission nette ou objectifs fondés sur la science ont été vérifiés et de celles qui se sont engagées à définir de telles cibles dans les 24 mois. Néanmoins, tous les émetteurs ne choisissent pas d'appliquer une norme facultative telle que les objectifs SBTi. Par ailleurs, à l'heure actuelle, SBTi n'est pas en mesure d'accepter les engagements ou de valider les objectifs de sociétés appartenant à

certaines secteurs, par exemple les secteurs du pétrole et du gaz et des combustibles fossiles¹⁸¹. Pour cette raison, nous surveillons les actifs sous gestion investis dans les émetteurs indépendamment de leurs objectifs de réduction des émissions de carbone. Les données sur les objectifs climatiques à l'échelle d'un émetteur sont collectées par MSCI[®] pour toutes les sociétés de l'indice MSCI ACWI IMI. Ce travail couvre 32 points de données concernant les objectifs et les engagements. Les données sont puisées de sources d'information accessibles au public. Elles comprennent le type d'objectif (absolu ou basé sur l'intensité des émissions), les périmètres d'émissions inclus dans les objectifs (périmètres 1, 2 et 3) et les catégories (pour le périmètre 3), le pourcentage de variation dans les émissions visées, l'année de référence de l'objectif et la valeur des émissions correspondantes, l'année visée et la valeur des émissions correspondantes, et le pourcentage des émissions totales de l'émetteur qui sont couvertes par l'objectif. Les données peuvent inclure des objectifs multiples fixés par les émetteurs (par exemple, des objectifs à court, moyen et long terme), ainsi que des objectifs historiques qui ont déjà été atteints.

Respect de l'objectif de température

Le calcul de l'objectif de température est dérivé de la hausse de température prévue pour un émetteur ou un portefeuille. La hausse de température prévue est un paramètre modélisé et prospectif qui fournit une indication de la trajectoire de température sur laquelle est aligné un émetteur ou un portefeuille¹⁸². Ce paramètre indique quelle serait la hausse de la température moyenne mondiale en 2100 si l'économie mondiale ressemblait à cet émetteur ou à ce portefeuille. La hausse de température prévue est obtenue en calculant le budget carbone total du portefeuille¹⁸³, en déterminant si le portefeuille dépasse ou non ce budget carbone¹⁸⁴, puis en convertissant le résultat en une température mondiale représentative (en degrés Celsius)¹⁸⁵. Cette méthode tient compte des lignes directrices sur l'alignement des portefeuilles¹⁸⁶. À titre de référence, les valeurs de hausse de température prévues fournies par MSCI[®] pour les émetteurs individuels sont disponibles publiquement [ici](#).

Il convient de noter que l'analyse de la hausse de température prévue englobe les émissions des périmètres 1, 2 et 3. Toutes les émissions du périmètre 3 sont estimées selon la méthodologie de MSCI[®] ESG Research qui utilise un modèle d'intensité spécifique au segment du secteur. La double comptabilisation est un risque auquel sont exposés les paramètres modélisés, comme la hausse de température prévue, de même que le calcul des paramètres d'émissions de carbone. En ce qui concerne ce modèle, afin de résoudre le problème de la double comptabilisation, la surestimation ou la sous-estimation relative pour chaque émetteur et chaque portefeuille est calculée en additionnant les écarts positifs et les écarts négatifs, ainsi que les budgets pour les trois périmètres. Le fait de calculer un paramètre relatif (c'est-à-dire que tous les périmètres figurent au numérateur et au dénominateur) aide à réduire l'effet de double comptabilisation. En tant que paramètre modélisé qui, par sa nature, repose sur des hypothèses et des estimations, nous considérons que cette mesure reflète l'alignement sur un objectif de hausse de température, contrairement à une valeur absolue ou définitive.

¹⁷⁹ Ranganathan, J. et coll. "Chapter 4: Setting Operational Boundaries" in The Greenhouse Gas Protocol. A Corporate Accounting and Reporting Standard. World Resources Institute et World Business Council, mars 2004

¹⁸⁰ Overcoming double counting in Scope 3 emissions, MSCI[®], mars 2021.

¹⁸¹ [Directives pour le secteur pétrolier et gazier](#), SBTi, consulté le 18 janvier 2023.

¹⁸² [Implied Temperature Rise Methodology](#), MSCI ESG Research, septembre 2021

¹⁸³ Le [rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C](#) fournit le budget carbone mondial restant pour différents scénarios et probabilités, tableau 2.2 (lien). Cela englobe les émissions des périmètres 1, 2 et 3.

¹⁸⁴ Les émissions de carbone futures des émetteurs compris dans le portefeuille sont estimées en fonction de leurs émissions actuelles et de leurs cibles de réduction.

¹⁸⁵ Le dépassement ou le non-dépassement relatif du budget carbone est représenté par une augmentation de la température mondiale en degrés Celsius, en utilisant l'approche de la réponse climatique transitoire aux émissions cumulées de carbone (RCTE) fondée sur la science.

¹⁸⁶ [Implied temperature rise and forward looking metrics, Consultation](#), TCFD, octobre 2020, et [Measuring Portfolio Alignment: Enhancement, Convergence and Adoption](#), Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), août 2022.

Annexe 5 : Émissions de GES attribuables à l'exploitation de RBC GAM UK et BlueBay

Le rendement, les objectifs et la publication d'informations en matière d'émissions de GES attribuables aux activités sont établis dans la stratégie de lutte contre les changements climatiques mis en place par RBC¹⁸⁷, qui comprend RBC GMA. RBC a déclaré ses émissions de GES attribuables à l'exploitation dans le [Rapport climatique RBC 2022](#)¹⁸⁸.

RBC GAM (UK)

Approche et méthodologie

RBC GAM UK rend compte des émissions liées à ses activités selon les périmètres suivants :

- **Périmètre 1 (émissions directes)** – combustibles : Combustibles de chauffage, comme le gaz naturel servant à chauffer ses succursales, nos grandes propriétés, nos centres de données et notre eau. Le carburant acheté directement pour les modes de transport qui lui appartiennent fait également partie de ce périmètre.
- **Périmètre 2 (émissions indirectes)** – électricité et énergie collective : Électricité, source de refroidissement et vapeur achetées qui sont utilisées dans ses succursales, grandes propriétés et centres de données. Les émissions connexes dépendent de la provenance de l'électricité utilisée dans les territoires où la société exerce ses activités.
- **Périmètre 3 (émissions indirectes)** – déplacements d'affaires (catégorie 6) : L'exploitation d'une entreprise internationale comporte des déplacements routiers, ferroviaires et aériens pour les affaires.

Sources des données et autres considérations

Les données relatives aux émissions des périmètres 1 et 2 des bâtiments et locaux de RBC qui sont loués ou détenus en propriété ont été obtenues de ses sociétés de gestion immobilière. Les données relatives aux achats directs de carburant pour les déplacements, ainsi qu'aux voyages réservés au moyen du système tiers ou par l'entremise d'agences de voyages, sont regroupées et converties en émissions en fonction de l'utilisation de carburant ou de la distance. Les facteurs d'émission utilisés proviennent de sources gouvernementales accessibles au public ou sont tirés des données de l'Agence internationale de l'énergie.

La consommation d'énergie est calculée d'après les relevés de compteurs lorsque cela est possible, mais dans le cas des parties communes des bâtiments (par exemple, la réception, les ascenseurs) elle est répartie en fonction du pourcentage de surface louée par l'entité, selon l'évaluation du propriétaire. La consommation est calculée pour l'ensemble des locataires de RBC. L'attribution à RBC GAM UK a été définie à l'aide d'un modèle de répartition selon les loyers, basé sur la surface au sol et l'effectif.

Période de publication des données

Les émissions attribuables à l'exploitation présentées ci-après font référence à l'exercice 2022 (du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022). D'une année à l'autre, les émissions de GES liées aux déplacements d'affaires (périmètre 3) ont augmenté par rapport à 2021, puisque les résultats de l'année précédente ont été influencés par les restrictions de voyage pendant la pandémie.

Tableau 1 : RBC GAM UK – Émissions de GES attribuables à l'exploitation, incluant les périmètres 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires)

	2022	2021
Consommation d'énergie utilisée pour calculer les émissions (MWh) :		
Gaz	55,16	55,16
Électricité	137,00	126,39
Consommation totale d'énergie (MWh)	192,16	181,55
Périmètre 1		
Émissions provenant de la consommation de gaz, en tonnes d'équivalent CO ₂	10,37	11,18
Périmètre 2		
Émissions provenant de l'électricité achetée, en tonnes d'équivalent CO ₂	26,97	27,27
Périmètre 3		
Déplacement d'affaires, en tonnes d'équivalent CO ₂	239,63	0,57
Total brut de ce qui précède, en tonnes d'équivalent CO₂	276,97	39,02
Intensité des émissions de GES liées à la consommation d'énergie (teCO ₂ /m ²) (périmètres 1 et 2)	0,04	0,04

¹⁸⁷ Voir la [Stratégie climatique RBC](#) et le [Rapport climatique RBC 2022](#).

¹⁸⁸ Veuillez noter que le Rapport climatique RBC 2022 se rapporte à l'exercice 2022 (du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022), tandis que le Rapport climatique RBC GMA 2022 se rapporte à l'année civile 2022 (du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022).

BluBlueBay Asset Management LLP

Approche et méthodologie

BlueBay rend compte des émissions liées à ses activités selon les périmètres suivants :

- **Périmètre 1 (émissions directes)** – combustibles : Combustibles de chauffage, comme le gaz naturel servant à chauffer ses succursales, nos grandes propriétés, nos centres de données et notre eau. Le carburant acheté directement pour les modes de transport qui lui appartiennent fait également partie de ce périmètre.
- **Périmètre 2 (émissions indirectes)** – électricité et énergie collective : Électricité achetée pour ses propriétés. Les émissions connexes dépendent de la provenance de l'électricité utilisée dans les territoires où la société exerce ses activités. Dans la mesure du possible, BlueBay utilise des sources d'électricité renouvelables ou sans émissions de carbone.
- **Périmètre 3 (émissions indirectes)** – déplacements d'affaires (catégorie 6) : L'exploitation d'une entreprise internationale comporte des déplacements routiers, ferroviaires et aériens pour les affaires.

Sources des données et autres considérations

Les données relatives aux émissions des périmètres 1 et 2 des bâtiments et locaux de BlueBay (aussi bien ceux qui sont détenus en propriété que ceux qui sont loués par BlueBay) ont été obtenues de ses sociétés de gestion immobilière et fournisseurs de services publics. Les données relatives aux achats directs de carburant pour les déplacements, ainsi qu'aux voyages réservés au moyen du système tiers ou par l'entremise d'agences de voyages, sont regroupées et converties en émissions en fonction de la distance. Les facteurs d'émission utilisés proviennent de sources gouvernementales accessibles au public ou sont tirés de données publiques.

La consommation d'énergie est calculée d'après les relevés de compteurs lorsque cela est possible, mais dans le cas des parties communes des bâtiments (par exemple, la réception, les ascenseurs) elle est répartie en fonction du pourcentage de surface louée par l'entité, selon l'évaluation du propriétaire.

Période de publication des données

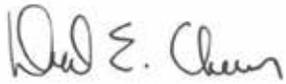
Les émissions attribuables à l'exploitation présentées ci-après font référence à l'exercice 2022 (du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022). D'une année à l'autre, les émissions de GES liées aux déplacements d'affaires (périmètre 3) ont augmenté par rapport à 2021, puisque les résultats de l'année précédente ont été influencés par les restrictions de voyage pendant la pandémie.

Tableau 2 : BlueBay – Émissions de GES attribuables à l'exploitation, incluant les périmètres 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires)

	2022	2021
Périmètre 1 Émissions provenant de la consommation de gaz, en tonnes d'équivalent CO ₂	0 \$	0 %
Périmètre 2 Émissions provenant de l'électricité achetée, en tonnes d'équivalent CO ₂	118,02	236,45
Périmètre 3 Déplacement d'affaires, en tonnes d'équivalent CO ₂	831,16	14,28
Total brut de ce qui précède, en tonnes d'équivalent CO₂	949,18	250,73

Annexe 6 : Déclaration confirmant la conformité de la déclaration par rapport à l'ESG Sourcebook

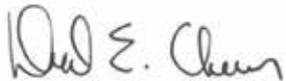
Je soussigné, Daniel E. Chornous, chef mondial des placements, confirme par la présente, au nom de RBC Global Asset Management (U.K.) Limited, que les informations contenues dans le présent rapport climatique RBC GMA 2022 répondent aux exigences du chapitre 2 du document Environmental, Social and Governance Sourcebook publié par la FCA.



Daniel E. Chornous, CFA

Chef des placements, RBC Gestion mondiale d'act

Je soussigné, Daniel E. Chornous, chef mondial des placements, confirme par la présente, au nom de BlueBay Asset Management LLP, que les informations contenues dans le présent rapport climatique RBC GMA 2022 répondent aux exigences du chapitre 2 du document Environmental, Social and Governance Sourcebook publié par la FCA. Une référence spécifique est faite à l'annexe 1 ainsi qu'aux notes de bas de page tout au long du rapport pour indiquer les cas où l'approche de BlueBay Asset Management LLP en matière d'ESG et de risques et occasions liés au climat s'écarte de celle de RBC GMA. .



Daniel E. Chornous, CFA

Chef des placements, RBC Gestion mondiale d'actifs

RBC Gestion mondiale d'actifs

MSCI ESG Research LLC, ses sociétés affiliées et toute autre partie qui participe à la compilation, au calcul ou à la création d'information (les « parties ESG ») ne donnent aucune garantie ou ne font aucune déclaration expresse ou implicite, et n'ont aucune responsabilité de quelque nature que ce soit en ce qui concerne les renseignements fournis par les parties ESG et contenus dans le présent rapport (les « renseignements »). Les renseignements ne peuvent pas être redistribués ou utilisés comme base pour d'autres indices, titres ou produits financiers. Le présent rapport n'est ni approuvé, ni appuyé, ni examiné, ni produit par les parties ESG. Aucun des renseignements ne constitue un conseil de placement ou une recommandation visant à prendre (ou à s'abstenir de prendre) une quelconque décision de placement et ne peut être considéré comme tel.

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre indicatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. **Il n'a pas non plus pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement** à de tels conseils. Ce document ne peut pas être distribué aux investisseurs résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au www.rbcgam.com.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, s'il est approprié et permis de le faire, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions relatives à ces renseignements.

Les opinions contenues dans le présent document reflètent le jugement et le leadership éclairé de RBC GMA, et peuvent changer à tout moment. Ces opinions sont données à titre indicatif seulement et ne visent pas à fournir des conseils financiers ou liés aux placements et ne doivent pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA n'est pas tenue de mettre à jour ces opinions.

RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier ces renseignements, ou de cesser de les publier.

Les rendements antérieurs ne sont pas garantis des résultats futurs. Comme toutes les stratégies de placement, celle-ci comporte un risque de perdre la totalité ou une partie du montant investi. Les rendements estimatifs indiqués, le cas échéant, sont présentés à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Les rendements réels pourraient être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués, et pourraient varier considérablement, surtout à court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

Bien que les fournisseurs de renseignements de RBC Gestion mondiale d'actifs, notamment, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent des renseignements (les « renseignements ») auprès de sources qu'ils jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit le caractère original, l'exactitude ou l'intégralité des données contenues dans le présent document et décline toute responsabilité expresse ou implicite, y compris celle touchant la qualité marchande desdites données, ou leur convenance à une fin particulière. Les renseignements ne peuvent être utilisés qu'à des fins internes. Ils ne peuvent pas être reproduits ou redistribués sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisés comme base ou composante d'un instrument financier, d'un produit ou d'un indice. De plus, par lui-même, aucun renseignement ne peut être utilisé pour déterminer quels titres peuvent être achetés ou vendus ni à quel moment ils peuvent être achetés ou vendus. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable de toute erreur ou omission liée aux données contenues dans le présent document ni de dommages directs, indirects, particuliers, punitifs, actuels ou éventuels, ou autres (y compris tout manque à gagner), même si la possibilité qu'ils se présentent leur avait été signalée.